



"Glossaire toponymique de Bouvignes"

Huart, Alphonse

Document type : *Thèse (Dissertation)*

Référence bibliographique

Huart, Alphonse. *Glossaire toponymique de Bouvignes*. Prom. :



Glossaire toponymique

de

Bouvignes

par

Alphonse Ruart.

Introduction.

En entreprenant cette étude, nous avons eu le sentiment que son objet était en tout premier lieu de rendre une âme au sol qu'avait foulé nos pères, de faire revivre l'histoire de nos aïeux : aussi nous ne nous sommes pas contenté d'une nomenclature aride de nos lieux-dits, les éclairant seulement de quelque vague lueur du flambeau de la phonétique mais, autant que cela put se faire, nous avons mis à leur suite toutes les données du passé dont ils étaient l'écho, tout ce que nous avons eu de nature à ressusciter dans les esprits, notre vénérable et bien-aimée localité.

Mais ce résultat ne devait pas s'obtenir sans grande difficulté.

Si nos recherches avaient eu pour objet des noms de lieux habités, — des travaux solides et de valeur scientifique incontestée nous auraient servi de guides et de modèles; mais la partie de la science toponymique qui concerne l'étude des simples lieux-dits, en est encore à ses premiers débuts : des essais ont été tentés (1) mais la plupart de ces auteurs, se retranchant derrière une sage et prudente réserve, ont hésité à faire les premiers pas sur le terrain dangereux et plein d'écueils que nous allons avoir la témérité d'explorer....

Que l'on songe, seulement, en effet, aux altérations populaires qu'ont subi nos vocables que rien ne protégeait contre la corruption du langage; que l'on se rende compte du grand nombre de fois qu'il nous a fallu "procéder par induction et supposer, d'après les lois phonétiques, des formes anciennes non documentées..... Dans un travail si délicat, on le comprendra, l'erreur est souvent inévitable et la liste ci-dessous en contient sans doute plus d'une. Mais enfin, ce n'est qu'à force de conjectures répétées et vérifiées qu'on arrive à la vérité et c'est pourquoi nous n'avons

(1) Principalement par G. Kurth, Gobrecht, Counson, Dony etc. voy liste ci-après.

sera divisé en cinq sections (I-II-III-IV-V) basées sur des limites topographiques ou historiques.

Les groupes de mots appartenant à chacune de ces sections seront traités systématiquement dans l'ordre où ils se présentent sur la carte (c'est la Partie externe.)

3°. Nous rentrerons alors dans la ville ; nous visiterons ses anciens ouvrages de fortifications, ses édifices et établissements ; chacune de ses antiques rues, ports, tours, arrêtera notre attention : nous examinerons soigneusement l'emplacement de ces œuvres de nos pères, nous les interrogerons ; les unes seront loquaces, les autres plus discrètes, mais, nous n'en doutons pas, leurs souvenirs se toutes transmettront à nos cœurs un sentiment ému de la vie du passé.

Les dénominations disparues sont précédées d'un astérisque.

Topographie. - Bouvignes est borné au Nord par Anhée et Hordé, à l'Est par Dinant, au Sud par Dinant et Onhaye et à l'Ouest par Onhaye et Sommière.

La contenance est de 767 hectares.

La Meuse arrose et divise le territoire : la partie située sur la rive gauche offre assez l'aspect d'une pipe au fourneau grossi, irrégulier, et dont le tuyau est recourbé et relativement court ; la partie sur la rive droite de beaucoup la plus petite consiste en 2 tronçons de terre s'avancant l'un vers l'Est, l'autre vers le Nord et très régulièrement découpés.

L'argile et la pierre calcaire forment le fond du sol.

Disons un mot rapide sur la configuration générale.

I Quittant la grand' route de Dinant à Philippeville à la hauteur de la "Roche au Connins", et se dirigeant vers la droite, on se trouve immédiatement sur les terrains de notre Commune. Sitôt le "Fond de Connins" dépassé, une vaste campagne fertile et heureuse s'offre à nos yeux (altitude 222, au centre "au Camp", à droite les deux fermes de Wespim).

C'est notre Section I que la route de Dinant à Weillen sépare de notre Section II

II Celle-ci présente sensiblement le même aspect que la 1^{ère} : terres généralement fécondes, la plupart relevant de la ferme de Meez qui les exploite vigoureusement (les grands Fize, terre

au Céréji, terre St^e Catline, etc.)

Mais le plateau s'affaisse peu à peu dans la direction du Nord : le versant de droite est envahi par la jeune forêt du "Château de Mezy" (terre Alacore, fond des Bornes...) celui de gauche aboutit en pente douce au "Ri dol Vaux" (aux laides Basses, terre Haurien) tandis qu'au centre (Boival, Plain de Bovianx), arrivé à la limite de l'ancienne franchise de la commune (Section III^A), il dévalle abruptement vers le cours capricieux du "Ri dol Vaux" (Fosse aux yones, Fond des Viriat, Fond de Frazia, Pri à Eau Biene dol Crwès, Bouyer, Coquereumont).

La configuration du sol à la droite du ruisseau offre absolument le même caractère (Section III B : Fosse aux Pourcias, su les tris, tiène Mathy, l'golette, taye chèche.) À partir de là, le territoire se rétrécit brusquement : une ligne prenant origine derrière Crevecoeur longe la crête de la montagne, qui est boisée, rocheuse et accidentée, (Biène dol fontaine, Renie-dalle, tiène des Aurbastey, roche aux tassons, tiène des Vatches, trou Claban), pour, à sa partie extrême, s'avancer en pointe irrégulière dans la campagne de Anhée (Section IV, altitude 150, Noirmont, fond de Grange, les petits lervots, Champiouille...)

Les propriétés communales sur la rive droite de la Meuse (Section V) sont constituées par le flanc aride et stérile de la montagne (terre de Chyvre, su les roches, tiène aux Panquis, les riveaux etc) au bas de laquelle, en face de Bouvignes, se trouve un groupe d'habitations qui forme le lieu dit "Devant Bouvignes".

Esquisse Historique - Bouvignes ne commence à être mentionnée d'une manière certaine qu'à la fin du XII^e s. ⁽¹⁾ lorsque Baudouin V, comte de Hainaut, en guerre contre Henri l'Aveugle, comte de Namur, vient faire le siège de la forteresse en 1188 et l'emporte après 15 jours de lutte ⁽²⁾

Bientôt après, la localité se développe rapidement et reçoit

(1) Pour les temps antérieurs cf. s.v. Bouvignes le "Goderamus de Bovinia" de 1161 et surtout s.v. "li chestia".

(2) Gilbert de Mons, cité par 1912. Brouwers et Siderius pp. 15-17.

en 1213, sa chartre de Commune de Pierre et d'Yolande, comte et comtesse de Namur.

En 1214, Bouvignes résiste à l'attaque de Wabrand de Limbourg.

Quatre ans plus tard, a lieu la consécration de l'église.

XIV Vers la fin du XIII^e s. la batterie en cuivre était déjà assez florissante à Bouvignes, et avec cette industrie prend malheureusement naissance la rivalité interminable des Bouvignois et des Dinantais (3)

Les Dinantais construisent leur tour de Montorquail; les Bouvignois celle de Crèvecœur. Ces derniers repoussent héroïquement à deux reprises, les armées liégeoises qui viennent les assiéger.

XV Un siècle environ de paix n'éteint pas les germes de dissension entre les rivaux.

La lutte recommence avec une nouvelle vigueur sous les ducs de Bourgogne, et Philippe le Bon termine la guerre par la barbare destruction de Dinant.

XVI Bouvignes paraît avoir été à son apogée sous le règne de Charles-Quint. On y comptait alors 252 maîtres batteurs en cuivre et 22 prêtres officiaient dans l'église.

Cant de splendeur devait bientôt disparaître.

En 1554, une armée française commandée par Henri II, vient mettre le siège devant la ville, l'emporte d'assaut, et grand nombre de ses défenseurs sont inhumainement massacrés. C'est à ce siège que l'on rapporte généralement le touchant épisode des Dames de Crèvecœur.

La ville est de nouveau saccagée en 1578, lorsque l'armée de Don Juan l'enlève à la garnison qui tenait le parti des États.

XVII C'en est fait dès lors de la prospérité de Bouvignes. Sans doute, les horreurs de la guerre contribuèrent beaucoup à cette décadence, mais d'autres causes vinrent y concourir puissamment, telles que l'introduction de la batterie en cuivre à Namur, les progrès de cette industrie en Allemagne, où l'on se servait de moulins à eau au lieu de bras, etc.

Les trois occupations de la ville par les Français, d'abord en 1649, puis en 1655, et, enfin en 1683, n'eurent plus d'influence sur la

(3) cf. Document inédit inséré dans Annales VI p. 427.

VI

prosperité de la localité, qui aujourd'hui n'est plus qu'une malheureuse bourgade, oubliée des traditions et des gloires du passé, envahie par l'industrie, ignorée même du villégiateuriste.....

Disons pour finir, ô ironie des choses, que par A.R. du 20 juillet 1871, la commune de Bouvignes est autorisée à porter ses anciennes armoiries qui sont : d'or au lion rampant de sable, armé, couronné et lampassé de gueule.

Bibliographie. - Nous ne faisons évidemment pas mention des instruments de travail comme : Bourcier, Darmesteter, Grandgent, l'atlas cadastral de la Commune, la carte de l'Etat Major, etc., etc.

Nous indiquons à l'encre rouge les principales abréviations employées dans le cours de l'étude :

Archives de Bouvignes. Le dépôt des archives communales est très important, nous avons particulièrement dirigé notre choix sur

bb.

" " d' Hôpitaux
" " de l' église

les registres aux œuvres de loi ; les actes notariés et.

le " Cartulaire " par J. Borghet, Namur 1862

B. I vol. in-8° de LXXX et 336 p.

lt I

B. II vol. in-8° de 395 p.

lt II

J. Kurth. - " La Frontière linguistique en Belgique " dans les Mém. Couronnés de l'Académie, collection in-8°, t. 18, Bruxelles.

Kurth.

C.S. Roland. - " Toponymie Namuroise " dans les Annales de la Société archéologique de Namur, t. 23, 1901.

Rol.

Aug. Longnon. - " Les noms de lieu de la France " Paris. Champion, 2 fasc. 1920 et 1922.

Lg.

Ch. Bruneau. 1° " La limite des Dialectes wallon, Champenois et Lorrain en Ardenne " Paris librairie Champion 1913.
2° " Etude Phonétique des Patois d'Ardenne " à la même librairie 1913.

Bruneau.

Bruneau - Patois.

J. Kurth. - " Glossaire toponymique de la Commune de Saint-Léger " dans Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique t. II, Namur 1887.

Kurth - St Léger.

dans Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique t. II, Namur 1887.

Les études toponymiques suivantes publiées par la
Société de Littérature Wallonne de Liège : S.L.W. t.

Francorchamps t. 46 - 1906

Jupille t. 49 - 1907

Forges-lez-Chimay t. 51 - 1909

Beaufays t. 52 - 1910

Oyeneuse t. 53 - 1911

Magnée t. 54 - 1912

Monceau-sur-Sambre t. 55 - 1914

Théodore Gobre "Les rues de Liège", Liège, 2^e éd. Robert

Grangagnage "Mémoire sur les anciens noms de lieux
de la Belgique orientale",

Dans Mém. de l'Académie Royale t. XXVI

L. Roger "Recherches sur la Toponymie du pays Roger

Gaumes et plus spécialement sur celle de Jambouge,

Dans Institut archéologique du Luxembourg

t. 45, 1910 pp. 194 - 297.

A. Grignard et "Phonétique et Morphologie des dialectes Grignard

J. Keller de l'Ouest-Wallon,

Publié par la S.L.W. de Liège, 1908.

J. Kiederlander "Die Mundart von Namur",

Ch. Grangagnage "Dictionnaire étymologique de la langue wallonne", S.L.W. t. ...

T. I, Liège, MDCCCXLV

T. II, Liège, 1850.

L. Pirroul "Dictionnaire wallon-français", Pirroul

Malines, 1902.

Fred. Godefroid : "Dictionnaire de l'ancienne langue franç.", God.

(10 vol.) Paris, 1881 - 1902.

Du Cange "Glossarium mediae et infimae latinitatis", Duc.

(VII vol) Paris, 1840 - 1850.

Ad. Hatzfeld et "Dict. général de la langue française", Darm.

Darmesteter (II vol) Paris, 1920, 6^e éd.

W. Meyer-Lübke "Romanisches etymologisches Wörterbuch", M.L.

Heidelberg, 1911.

Ernst Forstemann "Altd deutsches namenbuch", Bonn 1900. F.

Dict. des Communes de la France Ch. Labure, Paris Dict. C. Fr.

(sans date.)

- Darmesteter et Sudre "Traité de la formation de la langue française", Darm. "Traité".
Dans Darm. et Hatzfeld "Dict. de la lang. franç.,".
- Annales de la Société Archéologique de Namur (35 vol.) Annales.
- A. Henri. - "Notes sur l'Histoire de Bouvignes", Henri
Namur 1888.
- Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller Louvain 1914.
t. I pp. 308-320. art. A. Carnoy "Le Mallum dans la
toponymie Belge."
Coll. Recueil de travaux publiés par les Membres des
Conférences d'Hist. et de Phil. no: fasc.
- Leodium, revue liégeoise, t. VI, 1907, pp. 78-79.
- St. Bormans "Cartulaire de la Commune de Dinant", Cart. Dinant
L. Labaye et } 8 vol. in-8:
D. D. Brouwers } Namur, de 1880 à 1908.
- Sidérius: "Dinant et ses environs", Siderius
Dinant, 1859.
- Croenendael "Chronique du Comté de Namur",
Copie de l'original au Musée de Namur.
- Gramaye 1) Antiquitates comitatus Namurcensis
2) Hist. Nam. éd. de 1708.
- Schayes "la Belgique et les Pays-Bas, 2^e éd.
- P. Jacques S. J. "Flore des Provinces de Namur et de Luxembourg",
Namur 1902.
- Ph. Vander Maelen "Dict. géographique de la province de
Namur", Bruxelles, 1832.
- St. Bormans: "Les fiefs du Comté de Namur", 5 vol. fief.
publiés par la S. A. de Namur.
- Van Dessel: "Topographie des voies romaines de la Belgique",
Bruxelles, 1877.
- J. de Deventer: 18^e livraison de l'atlas des villes de Belgique
(D. D. Brouwers) au XVI^e s. (Plan de Bouvignes.)
Dépôt des archives à Namur.
- Em. Vandael "Les Communes luxembourgeoises", (8 vol.) Vandael
Arlon, F. Bruck, 1889.
- Clausser et Maucher "Les Communes namuroises: Avelais et: blauset
Arsimont", 3 livraisons - Namur 1905-1906.
- C. G. Roland "Les Communes namuroises: Froidfontaine", Rol. - Froid.
Namur 1906.

IX

J. Halkin et C. G. Roland. "Recueil des Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy,"
Bruxelles, t. I., 1909.

C. G. Roland et Guilmin. "Monographie d'Hemptinne (Eghezée) Namur 1907
Dans les Communes Namuroises.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique, t. IV
Louvain et Bruxelles, 1867.

Annales de la S. A. de Bruxelles, t. XXI.

Bouvignes.

1.

Forme wallonne : Bovègne.

Formes latines : Bovinia

Bovignia

Bouvignia

(adjectif.) : Boviniensis

Bouvigniensis

(N. B.) On dit "villa" ou "vicius" de Bovinia

Formes romanes : Bovines

Bovigne

Bouvice

Bovinge

Bovignees

Bovignes

Bouvignes

Bovingue

Bouvingue

Bouvinges

Bovinner

Bovinner

Bouvingnes

Bouvingnez

Bouvigne

Bovingnes

Bouvines

(1)
1161 Ct I p. 1.
1213 Ct I p. 1.
1253 ibid p. 10.
1300 Ct I p. 27

1300 Ct. I p. 26

1217 Ct. I p. 5

1300 Ct I p. 26

1232 Ct I p. 6

1554 Ct II p. 336

1356 C. dom. fol 68 v° arch. com. Namur.

1628 Ct II p. 138.

1275 Ct I p. 11.

1275 ibid.

1280 Ct I p. 12

1290 Ct I p. 15.

1663 Ct II p. 193.

1290 Ct I p. 15.

orthographe actuelle.

1313 Ct I p. 35.

1649 Ct II p. 182.

1328 Ct I p. 40

1542 Ct II p. 276

1328 Ct I p. 44

1403 Ct II p. 263.

1403 Ct II p. 263

1420 Ct I p. 74

1632 Ct II p. 141

1420 Ct I p. 76

1441 Ct I p. 107

1649 Ct II p. 183

1462 Ct I p. 121

1634 Ct II p. 151

1475 Ct I p. 157

1520 Ct I p. 236

(N. B.) A part quelques rares exceptions où l'on trouve "villette de Bovignes" (2) c'est la "ville de Bouvignes" que l'on rencontre toujours.

(1) Goderannus de Bovinia, témoin d'un acte ecclésiastique de "Analectes pt servir à l'histoire eccl. de la Belg." Louvain et Bruxelles, 1867, t. II p. 407. M. Borquier, auteur du Cart. de Bouvignes a ignoré ce texte.

(2) Ct II p. 173 et 180.

De même qu'il est apparent que

Bruncinias (IX ^e) (Bronchiennes, Fl. orientale)	est une corruption de	Bruncina
Lamedinias (854) (Lamedine, Fl. occidentale)	" " "	Lamedina
Porinia (Poreenne, Namur)	" " "	Porina
Sobrinia (Sobrinnes id.)	" " "	Sobrina
Haucenias (IX ^e) (Hauzennes id.)	" " "	Hancina (Hauzinas, 1182)
Geldinia (1163) (Gedinne id.)	" " "	Geldina (1017)
Borinias (1143) (Bouvines, Nord)	" " "	Bovina (Bovinas, 1107) ⁽¹⁾

de même, il semble hors de doute que

Borinia (1164) est une forme travestie et défectueuse d'un Bovina antérieur.

Les formes romane et wallonne "Bovines", 1232, "Bovègne", d'ailleurs en son soi. cp. Bourseigne (Bursinas, 1078) Rol. p. 519.

Les noms de lieu auxquels cette désinence -ina s'est apposée, sont particulièrement répandus dans la partie wallonne de la toponymie belge. M^r le Ch. Roland (l.c.) en a réuni un grand nombre.

La langue latine avait un tel suffixe, que l'on trouve dans ruina, collina, marina, etc, mais il est évident qu'il n'a avec le nôtre que l'homonymie. Ce dernier, comme on va le voir, est nettement d'origine germanique; il a été employé pour former des noms communs, par ex. querpine, plevine, etc, mais surtout des toponymes, qui remontent conséquemment à la période franque. Bouvignes se range parmi ces créations ⁽²⁾

Avant de sonder la signification du radical, examinons la nature propre de ce suffixe ainsi que son mode particulier d'emploi.

(1) Les formes anciennes reproduites ici sont empruntées à Rol. (pp. 519 et ss.)

(2) Voy. A. Carnoy p. 308.

Théoriquement, on aurait pu supposer un gentilec (Bovinius) qui aurait été traité comme un adjectif, casa ou villa étant sous-entendu, cp. Albania, Latinia, Antheia (Lg 4289). Notre territoire était traversé par un "diverticulum", des médailles, des poteries, tuiles, etc, d'origine romaine y ont été découvertes; une tombe romaine a été explorée auprès de Chestevin, qui selon le Chan. Roland (l.c. p. 547) était un poste romain; Sommières (Rol. p. 575) est à proximité; Sologne est chez nous; la splendide villa d'Anthée n'est pas loin (Rol. p. 457) mais, jusqu'à présent du moins, l'existence d'une villa ou d'un cimetière romain n'a pas été reconnue là où se trouve notre village. Ajoutons aussi que ce genre de formation toponymique est excessivement rare.

Pour M. Bruneau (pp. 83-84.) — qui confond -in et -ine, à tort croyons nous, comme on le verra s.v. "Wespin", — -ine, (wallon-ene), est une romanisation ancienne, une traduction du suffixe -ingen. Voy. particulièrement les rapprochements que donne cet auteur entre des noms en -ene et d'autres en -ingen (p. 86).

M. Roland (l.c.) se contente de dire que -ina a généralement la valeur du suffixe germanique -inga.⁽¹⁾

Or, si nous attachons foi à l'opinion de ces deux auteurs, sachant que le suffixe -ingen exprimait la sujétion,⁽²⁾ nous devons en conclure que notre radical doit représenter un nom d'homme.

En conformité avec sa définition, M. Roland interprète de la sorte les noms de Bassine (Baso, Basinus)⁽³⁾

Hemptinne (Haimo) Rol. et Guilm. p. 13.

Nous proposerions p.e. Bouvignes: Bobo ou Bovo (I. I, col. 317 et 318).

Mais est-ce bien là la véritable valeur qu'il faut reconnaître à cette désinence?

M. Carnoy, après une substantielle étude des noms en -ine, conclut que ce suffixe -in, latinisé en -ina, évidemment d'origine germanique, n'est autre que le moy. néerl. -yn, -en; goth. -ein; et qu'il possède clairement un sens collectif ou un sens abstrait. Il le compare au suffixe verbal français -erie.

Cette terminaison doit dans ce cas s'ajouter à un nom commun et le même auteur propose, expressément pour Bouvignes, le radical:

boef (m. néerl.), bube (all.), bōbo (a. frank, garçon, garçon de ferme), boy (anglais).

ce qui donnerait au mot entier le sens de "logement de boys".

Ce philologue fait en outre la réserve que, comme le suffixe -ard s'est étendu en français à des mots tels que pleurard, paillard, etc., ainsi -ina a pu s'apposer à des radicaux romans; c'est ce qu'il croit constater dans:

Corenne (du lat. Corylus), Brassine (af. bracie = brasserie) et peut-être Bouvignes (tiré de boeuf) = bouverie. Cp. Bovesse (Brabant), La Bouverie (Hainaut), Bovière (Mayenne) < Bovaria Lg 4600, Bouresse?

(Vienne) < Bovaritia Lg 4610.

(1) Disons toutefois que cet auteur, quoique considérant comme incontestable que la très grande majorité des noms ainsi formés se rattachent à l'époque franque, envisage également la possibilité d'un -in-, -in-, indo-européen, connu de l'idiotisme celtique; il mentionne 11 localités de notre province dans lesquelles il ne serait pas opposé à voir une origine gallo-romaine.

(2) Cf. Kurth p. 300 et ss. et Lg. 4736 et ss.

(3) Rol. p. 523.

Nous n'oserions pas contredire l'opinion de ce savant auteur; que l'on nous permette toutefois de remarquer que notre "Bouvignes" serait alors de composition essentiellement différente de :

Borigny (Luxembourg) ⁽¹⁾	Bovenneias (874)
Bouvigny (Pas-de-Calais)	
Bouvigny (Meuse)	
Bogny (Ardennes)	Boviniacus (1136)
Bovegné (C. d. à goé, Liège)	
Bouvigné (Orne)	
Boignée (Hainaut)	Bovignees (1081)
Bouvignies (Nord)	Bouvingeis (1123)
Bovignies (Hainaut)	
Buvange (Luxembourg)	
Beuvanges (Lorraine)	Bovingen (1131)
Boewingen (G ^r . Duché)	Bovingas (946)
Buvingen (G ^r . D.; Brabant; Limbourg)	
Bövingen (G ^r . Duché) ⁽²⁾	

qui tous, du moins apparemment, sont formés au moyen des suffixes -ingen et -iacus qui, comme on le sait, s'apposent régulièrement à des noms de personnes.

Voici une autre liste de vocables, s^r lesquels le premier élément est également un nom d'homme germanique ⁽³⁾.

Bouvancourt (Marne)	Boronis cortis, 948. Pg. 4 1013.
Bouvincourt (Somme)	Borane cortis " ibid 4 985
Bouvaincourt (Nord, Somme)	
Courbournin (Aisne)	Cortis Borane ibid 4 935.
Bouvanval (l.d. à Forges-les-Chimay)	S. L. W. t. 51; 278.
Bouvellemont (Ardennes)	Boboleni mons Pg. 4 1042.

1^o le groupe de ces divers toponymes, Bouvignes constituerait donc un spécimen de composition isolée et disparate

(1) Kurlb (I, 195) doit commettre une erreur en rangeant Bouvignes à côté de Borigny, Bovignies comme provenant d'un thème *Boviniacum*.

(2) Sur cette documentation, cf. Rol. pp. 371-372-374-375-376-387-389-521; - Kurlb pp 105 et 195; -

gggg. Mém. p. 25; - Mannier p 175; - Dict. com. Fr. pp. 325, 326.

(3) le g^r. nombre de noms de lieux formés sur les patronymiques "Bobo", ou "Bovo", ne peut s'expliquer que par la popularité et la diffusion de ces derniers; nous relevons ces noms de nombreuses fois dans les Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy (VI^e - XI^e s.)

Halkin et Rol. pp. 3-7-21-180-286-252-241-389 etc, etc. - Buvone de Wahart (XIII^e s) chron. J. Huberti, éd. de Robaulx, p. 305.

Faisons un rapide relevé des opinions diverses qui ont été émises sur l'origine de Bouvignes :

- 1) Gramaye. - "Arx fuit olim, et Romanis, si quidem ebronicos fides, gloriatur
"au thoribus,"⁽¹⁾ "Arx Bovinii quae Romanis authoribus gloriatur,"⁽²⁾
- 2) Croonendael. - "De la fondation de la ville de Bouvignes ay encoires rien
"trouvé, ny aussi dont elle a prins nom,"
- 3) Schayes. - "Dans la légende de St. Remacle, évêque de Tongres, qui vivait
"au VII^e s., Bouvignes est désigné sous le nom de villa Boviniacum,"⁽³⁾
On sait que déjà GGGG. détruisait cette interprétation en se trompant
encore toutefois sur la vraie⁽⁴⁾; l'auteur d'un savant ar-
ticle paru dans les Annales de la S. A. de Namur⁽⁵⁾ traduit
définitivement par Bogny, près de Givern, cette "villa
Boviniacum,"
- 4) Borgnet. - "Nous n'avons aucune preuve certaine de l'existence de
"Bouvignes avant la fin du XII^e s,"⁽⁶⁾ L'auteur opine tou-
tefois pour une assez haute antiquité de l'endroit.
et aussi le mot "chestia,"
- 5) Siderius. - recueille la "villa Boviniacum," de Schayes et l'inter-
prête par bos, bovis, bovinium.⁽⁷⁾
- 6) Henri. - "Les Romains ont laissé tant de traces de leur séjour
dans notre belle province qu'il nous semble hors de
doute (??) que quelqu'un de leurs colons... ait établi
dans nos parages une métairie, bovinum, où il élevait
une grande quantité de bœufs⁽⁸⁾.
7. P. Paques, S. J. - Pour le P. Paques, Bouvignes est le Bout-des-Vignes,
limite de la culture de la vigne⁽⁹⁾ Cet auteur répète
sans doute ce que dit Vander Maelen⁽¹⁰⁾.

(1) Ant. Com. Namur. p. 65

(2) Hist. Nam. éd. de 1708, p. 14.

(3) G. III. p. 383.

(4) GGGG. mémoires p. 26-33-34 et 49

(5) Annales XIV pp. 83 à 91

(6) Cart. de Bouv. t. I "Introduction," p. XXIII

(7) Dinant et ses environs p. 10

(8) Notes sur l'histoire de Bouvignes, p. 10.

(9) Flore des Provinces de Namur et de Luxembourg, Namur 1902, à l'art. "Vitis vinifera," p. 304.

(10) Vander Maelen p. 74.

Au Camp.

Cadastre et paysans dénomment ainsi les terres labourées vers la route de Winanc à Weillen. Celles-ci constituent un magnifique plateau. La mémoire de nos autorités n'a rien pu nous livrer à ce sujet. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ce l.d. est une admirable position dominant la Meuse et peut-être ne faudrait-il pas s'étonner que les Romains y aient dressé un campum. Campus désigne non seulement un champ, une plaine cultivée ⁽¹⁾, il signifie aussi territoire d'une ville, champ de bataille et même, dans la basse latinité, combat (proelium) et camp (castrum) cf. Duc. s.v. "Campus" et "Stringus". Il y a à St Léger un l.d. "sur le camp", offrant les mêmes particularités topographiques: plateau isolé de toutes parts, grâce à la déclivité des terrains voisins. Là, le vocable s'explique par le campement de soldats français ⁽²⁾.

Pad' la l'route.

Ce terme désigne la partie des terres comprises entre la limite des communes d'Enbaye et de Bouvignes d'une part et la grand'route de Hastière à Bouvignes d'autre part.

Pad' la l'route = Par delà la route.

Nous avons là un exemple de mutilation de désinences due à la hardiesse du wallon dans sa tendance à simplifier les mots et à les abréger.

Cf. Pad' la l'euve (eau): bameau à Janioulx.

Al Vijeprée.

Terrain vague - arbustes sauvages - à l'extrémité Sud-Ouest du territoire de Wespim. Le i wall. en telle position d'un mot est généralement la contraction d'un ie fr. cf. pire et pierre; - bûre et bière.

Le j intervocalique représente souvent une s primitive:

cf. bise et bise - falise et falise.

Nous remontons ainsi régulièrement à une forme vièse.

(1) Longnon au 4977 mentionne un certain nombre d'endroits dont le nom est en partie formé sur ce mot.

(2) Kurth, Saint Léger p. 347.

Cette dernière nous fait penser au vies (vetus), vieux de nos textes. cf. "Si vies forni" - Reste toutefois une difficulté et que nous ne pouvons résoudre complètement : à côté de vies (masc. et fém.) exista-t-il une forme fém. viëse ? Nous n'avons pu en relever. Il y a "Viesville", sous le Hainaut (vetus villa, 980 ⁽¹⁾); nous ne connaissons pas la prononciation locale de ce mot "Viëseville" ?

Remarquons toutefois qu'au M. A. "ies", et "iëse", devaient être confondus dans la prononciation puisque nous trouvons indifféremment "englies", et "englieze", ⁽²⁾ (église).

Prée < prata - cf. "Payelle Coppée".

Au dernier moment, nous trouvons ce texte : "à l'entrée dele viëse tour ...", 1511-1512 CC.

Wespin.

Wespin	1050	Bulletin de la Soc. d'Art. et d'Hist. du diocèse de Liège t. I p. 253.
bouverie appelée Wespin	1466	Cart. Dinant t. II p. 247.
Pirson de Wessepin	1554	ibid t. III p. 376.

Par "Wespin", il faut entendre cette partie du territoire comprise entre le chemin de Melin à Dinant, celui de Weillen à Dinant et une ligne de quelques centaines de mètres à l'ouest de la grand'route de Hastière à Bouvignes. Jusqu'à la révolution française, ce territoire était une terre féodale appartenant au Comte de Namur ⁽³⁾. Une ancienne ferme, dite "cense de Wespin", (cf plus loin) est située à l'est de ces terres.

"Il n'y a guère de catégorie de noms, dit Kurth ⁽⁴⁾ à propos des noms terminés en -in, qui ne soit plus obscure et dont l'étymologie reste généralement plus incertaine."

Pour l'intelligence des étymologies hypothétiques que nous allons émettre, nous pensons qu'il n'est pas inutile de faire ici un rapide historique de cette question épineuse et complexe.

Nous donnerons, en suivant l'ordre des temps, les diverses opinions qui ont été formulées à ce sujet par les philologues les plus compétents.

(1) Annales 34 p. 52.

(2) Halpin et Rol. pp. 280 - 281.

(3) Annales XXII p. 127.

(4) Kurth FL p. 309.

I Période gallo-romaine.

G. Kurth (F.L. p. 321) entre autres hypothèses émet l'avis que cette désinence pourrait bien être la traduction d'un -iacus primitif, mais il ajoute qu'il considère ce cas comme rare.

De son côté, Longnon (4353) dit que "les nombreux vocables géographiques en -in, -ain, -aing, qu'on rencontre dans les pays wallons de France et de Belgique, tels que Hesdin (Pas-de-Calais), Crespin, Bouchain, Cantainq, Vertain (Nord) sont, dans les textes carolingiens, terminés en -inium; que l'on peut supposer qu'ils ont été formés, eux-aussi, sur des gentiles romains et que le suffixe -inius était particulier à la Gaule Belgique".

A l'appui de cette interprétation (par un gentile), nous pourrions invoquer le voisinage de la voie romaine de Bavay à Cologne.

II Période franque.

Mais l'hypothèse la plus généralement admise est que la désinence -ain, -in est le résultat de la latinisation d'un suffixe germanique, appliqué par les Francs.

Qu'il nous soit permis tout d'abord d'explorer le point de vue de M. Bruneau (pp. 83 et ss.)

Pour cet auteur, -in (-inium) est la forme masculine de -ine, (-ina, -inia.), (wall. -enne.)

Or, pour lui s'appuyant du reste sur M. Roland p. 521, cette finale -ine procéderait d'un -ingen primitif, romanisé à une époque ancienne en -ina, (parfois, -inia.)

D'où doit se dégager⁽¹⁾ la conclusion logique que les noms en -in sont aussi d'origine germanique.

Nous devons reconnaître que cette argumentation n'est pas sans accroc; en effet:

1: la majeure est toute gratuite: que la similitude entre -inium et -ina (-inia) soit frappante, il n'en résulte pas que ces deux suffixes soient intimement apparentés.

2: si d'ailleurs, M. Rol. (p. 322) admet comme incontestable que la grande majorité des noms affectés du suffixe -ina sont d'origine

(1) Bruneau n'est pas explicite sur ce point; sa démonstration a en effet pour but de prouver que les noms en -enne sont d'origine germanique.

germanique, et se rattachent à l'époque franque, il en cite un bon nombre qui pourraient revendiquer une origine gallo-romaine.

3°. Enfin, il serait intéressant de vérifier si d'aussi nombreux rapprochements que M. Bruneau établit entre des vocables en -ine et d'autres en -ingen pourraient également s'établir entre des noms en -in et d'autres en -ingen.

De son côté Longnon (1888), qui avertit toutefois de ne pas généraliser, croit que bon nombre de noms présentant cette terminaison dérivent du germanique -ing.

Mais voici l'opinion de G. Kuth, - en ce qui nous concerne - la plus intéressante (pp. 309-310)

Cet auteur avance qu'une accumulation de noms en -in dans un territoire donné "évoque nécessairement l'idée d'une origine commune; et dans ce cas, l'hypothèse d'une colonisation germanique en masse, à l'époque de la conquête du pays par les Francs, s'offre à nous comme des plus séduisantes."

Ailleurs, (p. 321) il note comme assez fréquent le -in venant de -ingen, plus rare celui venant de -heim. (1)

Ne doit-on pas considérer comme une illustration frappante de cette théorie le territoire environnant Bourgnies et qui compte des noms comme : Gérin, Falaën, Weillen, Hersaint (fontaine près de Loumière), Melin, Walzin, Chestrevin ?

III Période romane.

Enfin, bon nombre de noms ainsi terminés pourraient aussi procéder d'un -inium, simplement d'origine romane. C'est encore G. Kuth qui émet cet avis; et il qualifie ce cas de très fréquent (p. 321).

Nous appuyant sur l'exposé de ces diverses théories, avançons donc les hypothèses suivantes :

Période gallo-romaine

*Vespianus + inius. Nous ignorons toutefois si ce gentiliée a existé. Disons de plus que c'est seulement à titre théorique que nous donnons ce thème étymologique, que pratiquement nous n'admettons pas, faute de données suffisantes. Cf. Vespia, aujourd'hui Visp (bourg de l'Inn, Valais). (2)

(1) Mentionnons aussi Rol. (p. 491) qui voit d^l la finale -ain un suffixe germanique latinisé en -anum.

(2) Dict. de Géographie ancienne et moderne par un Bibliophile, col. 1336, - Didot, Paris, 1870.

Période franque.

Wesp⁽¹⁾ + ingen. Faisons encore la réserve que cette désinence dans la grande majorité des cas, semble ne s'appliquer qu'à des noms de personnes.

Période romane.

Vespa⁽²⁾ + inium. En l'absence de données plus précises et en égard au caractère indéchiffrable du suffixe dans les dénominations romanes qui nous restent, c'est l'interprétation qui semble s'imposer. Notre mot serait synonyme des "vesparium", et "vespetum", = "locus ubi vespae abundant", que mentionnent Du Cange (VI, 784 s.v. vespa).

A côté de "guespière", l'anc. fr. avait "vespière", pour désigner un endroit rempli de guêpes⁽³⁾ et le mot est resté dans le nom d'une localité : La Vespière, (1370) dans le Calvados. cf. God. VIII, 215 s.v. "vespière".

On sait du reste que les noms de lieu formés sur des noms d'animaux ne sont pas rares : dès l'époque romaine, ces derniers, combinés avec le suffixe -aria ont donné des toponymes tels que : Achère (Eure-et-Loire) etc. (Aspiaria que son frappant rapprochement avec notre vocable nous permettra de citer seul (voy. lq. 7604) cf aussi "du Weses", l.d. à Châtillon (Luxembourg) Kunth, p. 51.

Cense de Wespim.

Deux censes, dites de Wespim, sont situées à mi-chemin, des 2 côtés de la route de Melin à Dinant, celle établie à l'intérieur du territoire ci-dessus indiqué, relevant seule de la commune de Bouvignes, l'autre dépendant de celle de Dinant. Le propriétaire actuel de notre ferme est M^r De Wiste de Biesme. — cf. "cense de Meez".

Dans l'ancienne langue on appelait "censeur", ou censier, celui qui tenait une terre à cens ; "censer" signifiait payer le cens et un fonds était dit "censible", ou "censable", s'il était sujet au cens. — Le simple est emprunté du latin du M.A. "censa", autre forme de census = redevance et par ext. "ferme",⁽⁴⁾ terme qui suit lui-même semblable évolution, car avant de désigner le domaine, le fonds de terre donné à ferme et plus précisément les bâtiments de la ferme, ce mot (subst. verbal de fermer) avait été employé pour signifier la convention par laquelle un propriétaire donnait à bail un terrain à quelqu'un pour l'exploiter moyennant un loyer annuel.

Aujourd'hui le mot "cense", (métairie) est vieilli ; il reste toutefois un des termes les plus archaïques de notre langue wallonne. — Voy. God II, 14-15 et Compl II, 17 ; Darm. pp. 381 et 1044.

(1) Wesp, wespe (flam., allemand)

(2) wall. wess et wespe. (voy. Pirsoul II, 346).

(3) cf. wall. liég. wespire = nid de guêpes

(4) Din. "censelle",

Section II.

Depuis la route de Dinant à Weillen
jusqu'à la limite de l'ancienne franchise de Bouvignes.

Terre à li stiène.

Terres labourées longeant la route de Dinant à Weillen. cf. "Pachi à li stiène".

Pachis à li stiène.

Paturage à proximité de la ferme de Meez. L'existence d'une citerne dans cette pièce de terre a donné son nom à celle-ci ainsi qu'à sa grande voisine (cf. plus haut). — Aujourd'hui les cultivateurs disent plutôt "pachi au pusse", le cadastre écrit "seiterne". — cf. "Pachis".

Terre Adèle.

Partie supérieure de la "Terre à li stiène".

Propriétaire féminin ? Culte du laboureur pour son "âme sœur", dont il voulut immortaliser la mémoire en baptisant son bien de son nom ? Nous avons examiné cet endroit : il consiste en une terre argileuse dont devraient se servir nos vieux batteurs en cuivre : la "terre al deytle",⁽¹⁾ (derle) serait devenue la "terre Adèle".

Les Grands Fix.

Terre labourée allant depuis la ferme de Meez jusqu'à l'extrémité Ouest de notre territoire. — Prononcez "Fi",

God. (Compl. II, 616) donne s.v. "fief", entre autres variantes : fin, fé, feus, fied, fies, fieu, fez, fiez, 1266, val St. Lambert). Ce terme dérive de l'a.h.a. *feh* (all. mod. *vieh*, troupeau), introduit en Gaule à l'époque carolingienne sous la forme *ferrum*.

Cf. n. pr. Fieren < dim. de fief, wall. Fivet.

fr. bief,

- wall. bi | Grign. 4 22 : é tonique ouvert libre = i..
4 91 : v final s'amuit : boven > boû.

(1) cf. sur ce mot cart. Dinant t. III p. 275.

Au XIV s. Henri de Chestreim est cité comme ayant des fiefs à Wespim ⁽¹⁾
à rapprocher: "lu fi", à Francorchamps, S.L.W. t. 46 p. 248, ainsi que les autres
toponymes cités par M. Counson dans l'étude de ce mot.

"Sur le Fy", à Bastogne (Luxembourg.)

"Sô les fi", à la mairie de Bellevaux (Trusse wall.) Kurth pp. 79 et 96.

Cf. aussi S. L. W. t. 51 p. 286 et t. 53 p. 360.

À ces noms, nous en ajoutons un plus voisin de nous, c'est le "Bois del Fielle",
à Mettet ⁽²⁾

Il existe en France deux localités dont le nom est orthographié identiquement
comme celui qui nous occupe; ce sont: Fix-Saint-Genes et Fix-Villeneuve (Haute-Loire).

Il n'y a là toutefois qu'une similitude tout à fait accidentelle, ces 2 derniers
vocables représentant une forme altérée d'un primitif "Fines", cf. Lg. 4 446.

Les longnès hayes.

Fond boisé longeant à droite la route de Dinant à Weillen, à sa sortie
de notre territoire; une partie seulement de ce l.d. est sur notre commune.

Don: les longnèsayes. — L'insertion du son "ès", à la fin de l'adjectif
pluriel précédant un substantif est chose régulière en wallon.

cf. des belles femmes, (Pisoul p. 13.) et notre l.d. "dux laidès Basses",

Haye (emprunté du germ. haga, (haia en bas latin), signifie "bois", "forêt",
formant limite? entouré d'une clôture? ⁽³⁾ Il semblerait avoir le 1^{er} sens
ici, mais plutôt le second dans le texte que nous donnons ci-après:

un acte de 1587, parlant d'un autre endroit dit: "certain coin de haye",
et "radressant droiet à la corne des hayes du dit Boriaulx", ⁽⁴⁾

Ce mot, avec le sens de forêt n'existe plus chez nous que dans cette expres-
sion topographique.

Il est excessivement fréquent en toponymie; nous relevons les
l.d. suivants dans la Fr. ling. de Kurth seulement:

Hacie Jero l.d. à Halaunzy (Luxembourg) p. 45.

(1) Annales XV p. 245

(2) Annales XXXI p. XLVI.

(3) cf. S.L.W. t. 55 Cop. de Monceau-sur-Sambre. p. 289.

(4) Ct. I pp. 24 et 25.

cf aussi S.L.W. t. 51 Cop. de Forges p. 289.

" t. 49 Cop. de Jupille p. 280.

A la grosse haie	à Meix le Vige (Luxembourg)	p. 49
Sur les haies	à Chatillon (Luxembourg)	p. 51
Longue haie	à Habay la Neuve (ibid)	p. 55
Al Hage	à Wardin (ibid)	p. 74
A la hâge	à Longwilly (ibid)	p. 80
Al longue haie 1356	à Visé (Liège)	p. 121
Sur la hayette	à Chatillon (Luxembourg)	p. 51
A la hayette	à Vancee ibid	p. 55
La Hayette	à Aulier ibid	p. 57
A côté de Hayette,		
la Haieul, 1678	à Jamoigne	
Hayoul	à Remy-lez-Dalhem	
la Heuille	à Bombaye	

doivent être des diminutifs (-olam) du mot "haie", cf Rogier p. 220.

Terre au Céréji.

Dans le cours de notre étude nous rencontrerons bon nombre de l.d. qui doivent leur nom au règne végétal; tels sont: "Terre Ala-core", - "Fosse aux Jones", - "Kaisnez de Meer", - "A Bilhon à Solongne", - "Payelle (fayel?) Coppée", - "Din les Bonchons", - "Viene aux Bonquis", - "Al Bonchaye", et "Au Grossonois".

Nous ferons sur chacun de ces vocables les observations particulières qu'ils comportent et afin de ne pas nous répéter nous mettrons ici certaines considérations d'ordre général sur la formation de ces sortes d'appellations; s.v. "le Kaisnez de Meer", nous dirons quelques mots sur le sort du suffixe -etum, dans notre région.

Le cerisier^(a) a laissé son nom à quantité de terrains. Dans la plupart des toponymies qui ont été faites jusqu'à ce jour, on a relevé une ou plusieurs "terres au cerisier": il y a "le Cercy", à Forges-lez-Chimay et l'auteur de cette étude mentionne l'existence de terres semblables à Baulers, à Bance et à Nalinne⁽¹⁾; il y a la "terre às tchër'sis", à Magnée⁽²⁾; "le cerisier", à Monceau-sur-Sambre⁽³⁾; "à tchërsi", à Ayeneux⁽⁴⁾; le jardin "Au Chery", à Avelais (Chaussé p. 20)

(a) Wall. Céréji. cf. Giroud I, 100

(1) S. L. W. t. 51 p. 279

(2) ibid t. 54 p. 230.

(3) ibid t. 55 p. 298

(4) ibid t. 53 p. 374.

"A la Serisière", à Halanzy (Lux) (Kurth p. 106.); "Au Cerisier", à Neix-le-Vige (Lux) (Kurth, p. 49); "Au chemin du Cerisier", à Stembert (Liège) (Kurth p. 106.)

Nous ajoutons "la fontaine du cerisier", cette dernière formant limite à Bois-de-Villers (Annales II p. 141) et nous faisons remarquer que "le cerisier", de Monceau-sur-Sambre servait de borne.

On constatera que notre terrain, situé à l'extrémité Ouest de la Section II, se trouve contre la limite de notre commune avec celle de de Sommière, en étant donné les textes cités plus haut, il ne nous paraît pas aventureux d'avancer que notre arbre faisait office de poteau-frontière. A l'appui de cette assertion, voici que nous relevons encore le "Boisier Blancfloiry", à St Léger, qui lui aussi avait pareil usage!!

Notre mot "ceréji", ne peut être primitif:

x cerēsianu (cl. cerasianu) doit avoir donné:

cersianu (par la chute du ē intertonique. cf. ouvri < operariu. Grig 4 28.)

cerji (par la transformation du s+y en j (Grig 4 71) et la réduction de -ariu en i.)

cf "Chersier", 1362, cité par Rol. p. 421 et "A Chiersir", 1361 l.d. à Wonck (Liège) Kurth p. 171.

"Cèréji" est donc refait sur le fr. "cerisier".

L'auteur du cadastre n'a décidément pas l'orthographe heureuse: tantôt c'était "seiterne", maintenant c'est serisier!!

Dès l'époque romaine les noms d'arbres ont servi à désigner des endroits. Les "Frêne", sous lustin, "Franière", "Bossière", "Bahier", de notre province remontent sans doute à cette origine (cf Rol. pp. 554, 569, 563, 576).

Tantôt le nom de l'arbre était employé seul (cf Rouvre Lg. 4 641);

Tantôt il était accompagné d'un adjectif (cf Beaufay)

Tantôt rendu collectif au moyen de la terminaison -ea (cf. Boisse, Lg 4 656);

Tantôt enfin formé à l'aide des suffixes -etum, -eta, -osus, -osa (cf.

Cerçay (Seine et Oise, Loir et Cher)

Cersay (Deux-Sèvres.)

et c'est peut-être à ce même nom d'arbre, en composition avec le suffixe d'origine celtique -oialos, (suffixe qui a dû persister en Gaule jusque après la conquête romaine), que l'on doit Cersenil (Aisne, Marne.)

cf. Lg 4 612 et ss., 4 663 et ss., 4 182.

(1). Kurth - Saint-Léger, p. 335.

Aux laides basses.

Ainsi est dénommée la partie Sud-Ouest de la "Terre Haurieu".
Le wall. "basse" ^(a) a le sens de l'af. "baisse", "besse", donc il doit être une variante dialectale. (cf af. taison, wall. tassion) Sous ce vocable, God (I, 558, 1 baisse et Compl. VIII, 275) dit: lieu bas, vallée, chemin creux, affaissement de terrain; "ils firent alte à l'endroit d'une grand baisse que l'eau avoit faite par succession de temps".

Dans le Poitou, Vienne, canton de Chef-Boutonne, baisse = endroit le plus bas d'un champ.

En Auvergne

, besse = pâturage.

Ce mot doit être le subst. verbal de "baisser".

Notre terrain est constitué par une terre plastique, recueillant et gardant les eaux pluviales dans les concavités de sa surface - cf. "Terre à la Basse à Hemptinne" (Rol. Guilmén, p. 8.) - Sur la désinence de l'adj. voy. "les longues hayes".

Terre Haurieu.

Telle est la prononciation et l'orthographe proposées par le fermier de Heez qui exploite actuellement ce terrain. Pour lui, Haurieu est un ancien propriétaire. Il s'insurge également contre la dénomination du cad: "Terre heureuse", ce terrain humide et marécageux étant précisément peu productif: un ancien exploitant fit planter la partie la plus rapprochée du "rien": Bois Coster, cf. ci-dessous.

Pour nous, Haurieu doit être décomposé en "au rien", ce nom ayant été donné à cet endroit du fait que son extrémité Nord longe le "rien de la Val". Cette terre reçut d'autant plus facilement ce nom qu'elle est la seule dépendant de la ferme de Heez qui soit en contact avec ce "rien". La partie immédiatement contre le ruisseau était dite en 1719 "Fond du rien", cf. ce mot.

Nous trouvons un rapprochement saisissant de déformation analogue - et pire - sur le territoire de Mettet ⁽¹⁾:

"preit aux rieux", 1539.

"preits à ris", 1564.

"près zary", cadastre.

(1) Annales XXXIII p. 62 (note A).

(a) cf. ~~lelle~~ I, 48 p.v. "base" et Giroud I, 53 p.v. "basse".

Bois Coster.

Du nom de son premier propriétaire. — cf. ci-dessus "Terre Hourieu",

Fond du rieu.

Ainsi était appelée en 1719 ⁽¹⁾ la partie de la "Terre Hourieu", (au rieu), immédiatement en contact avec le "ri dol Vaux". Dans cet acte, la Commune se plaint de ce que Pierre Bouchat co-propriétaire de la cense de Rostenne empiète sur cette partie extrême des biens communaux.

Cet endroit est aujourd'hui appelé par le cad: "Petit fond de Meerz".

x Baibrelière voie.

"alle Baibrelière voie deriers Boival", 1315 Et II p. 259.

Le texte, dit M. Borgher, qui adopte dans son Cartulaire l'orthographe ci-dessus, porte "taillie", avec deux abréviations. Serait-ce une variante du français "taillerie"? — En 1298 est cité à Poilvache un Gilles le Bailliers ⁽²⁾. En 1290, Baillifer est écrit "Baillhefier", dans notre Cartulaire ⁽³⁾. Il y avait un l.d. "en Bayeniers", à Renier-Bombe ⁽⁴⁾. La leçon qui semblerait le mieux convenir serait "Charetiere", ady. synonyme de "charal", = par où peut passer un char (cf. God II, 68) et voy. notre commentaire s.v. "teherran".

Mais, devant le caractère douteux du mot, ce sont là conjectures dans le vide. Ce qui semble certain, c'est que ce fut le nom primitif de ce chemin qui en 1719 était dit le "houriau allant vers Noirmont", cf. ci-mot.

Pachis à Brat.

1. Vaste prairie au N. des "Grands Jix", et à l'E. de la "Terre Hourieu". Les cultivateurs disent: "pachi au Bräu", et cette terre est particulièrement marécageuse: elle n'est réellement que la continuation de la "Terre Hourieu" (au rieu) et des "Laidès Basses"; son prolongement sur la Section III reçoit

(1) Et. II p. 212

(2) Annales XXI p. 167.

(3) Et I p. 15

(4) Siefs t. I p. 278 et 319.

les deux noms significatifs de "Fosse aux joncs" et "Fond des Viriat", Nous sommes même porté à croire qu'autrefois notre première appellation devait s'étendre à l'ensemble de ces terres. On ne trouvera donc pas aventureux que nous voyions ici un "broeck", (marécage) primitif. G. Kurth a étudié ce vocable (1); il le dit fréquemment en toponymie et a relevé un "Au bru" sur le territoire de Saint-Léger (2).

De son côté, Longnon, au § 797, cité des localités et l.d. du Boulenois dérivant d'un "broek", saxon.

M. Bruneau (Bruneau-Tatois p. 84, note) mentionne aussi un bon nombre de l.d. portant le même nom.

Enfin M. Roger (p. 208) après avoir fait remarquer la grande diffusion de ce toponyme en pays Gaumet — (il n'en connaît pas moins de 20, entre autre le "Paquis du Breux" à Jambouque.) — et après avoir noté qu'à l'exception du village de Breux, ce sont toujours des prairies qui sont ainsi désignées, se demande si c'est bien un "broeck" originel qu'il faut toujours voir dans ces termes ou si quelquefois ils ne s'expliqueraient pas légitimement par le roman "brenil". Cet auteur accorde volontiers la première interprétation aux Brouxhon, Brouquis, Brougy, Bruketéal, Bruexhaie, Brokecial cités par Kurth dans les listes des l.d. (F.L.), mais en revanche il donne des textes anciens où des breux, bru, bre, sembleraient justifier sa seconde opinion. On sait que Brenil < Broglum, a, du sens primitif de bois, signifie aussi une prairie seigneuriale.

cf. en outre Top. de Forges-les-Chimay S.L.V. t. 51 p. 260 s.v. "Briolerie", et particulièrement la note 2.

Voilà l'identification fondée sur la prononciation populaire. Reste à savoir si c'est celle-ci que nous devons considérer comme la plus conforme à la vérité, car la variante "Brat", du cad. peut aussi recevoir des interprétations également très plausibles.

(1) Kurth, F.L. t. I p. 378 et surtout p. 422. — voy. aussi les :

Au Breux	l.d. à Halanzy	(Luxembourg)	p. 46.
Au Bru	à Vance	ibid	p. 53
Au Bru	à Hollange	ibid	p. 66
Au Bru	à Villers la Bonne Eau	ibid	p. 69
Bru	à Longwilly	ibid	p. 80
de Bru	à Wardin	ibid	p. 72

que le même auteur mentionne dans sa f.l. pp. 46-53-66-69-72-80.

(2) Glossaire toponymique de Saint-Léger op. cit. p. 324.

- 3) Cette terre pourrait devoir son nom à un ancien propriétaire ; un J. de Bras vivait à Bouvignes au XIII^e S.⁽¹⁾, au début du XIV^e S., Jehan de Braz tenait en fief l'un des fiefs banaux.⁽²⁾
- 4) D'autre part, Plin nous apprend (XVIII, 11, 12. 4) que les Gaulois préparaient la bière avec une sorte de blé, nommé en celtique "bracc", et en latin "sandalum", probablement l'épeautre. C'est encore avec l'épeautre que les Wallons font principalement la bière. Devenu latin, ce mot d'origine gauloise aboutit à notre "bra", qui doit être pris ici dans son sens primitif, car, de blé destiné à faire de la bière, il signifia blé préparé pour faire de la bière ou du genièvre et c'est dans cette acception qu'il était ou est employé :
- en anc. wall. : braz.
 en namurois : brai, brah
 en picard : braś
 afr : breiz, bras, braux, brès, brais
 fr : brais ou brai

On sait que les terres de "Meerz" contenaient des alleux chargés de 20 muids d'épeautre de rente. (cf. s.v. Meerz.)

Il y avait autrefois à Liège une "Impasse dite Au bra", p.c.q. un moulin au Brā existait en cet endroit. (Gobert I, 187.)

Sur ce mot voy : God. Compl. VIII, 365, M.L. 1253, - Darm. p. 285 et gggg. t.I, 15 s.v. "Brā".

Terre Sainte Catline

Située à l'Est de la "Terre à li Stiène", ; constituait sans doute une partie du fief de la chapellenie de St^e Catherine au château de Bouvignes⁽³⁾

Terre al Crwēs.

A l'Est du "Gré a zeau". — La véritable "Terre al Crwēs", est celle qui est située sur la franchise de Bouvignes. Celle que nous notons ici en est le prolongement sur le territoire de Meerz et doit évidemment son nom à cette circonstance. cf. Viene dol Crwēs. (Section III.)

(1) Annales XXII, 43.

(2) Fiefs. I, 37.

(3) cf. Fiefs III p. 100.

Meerz.

Meis	1295	Et I p. 23.
alle Crois Amey	1434	Fiefs t. II p. 267.
	1315	Et II p. 259.
Weirs	1343	Fiefs t. I p. 38.
	1443	ibid t. II p. 289.
Mey	1416	ibid t. II p. 228.
Mei	1420	Et I p. 85.
	1450	C. Dinant t. VII p. 313.
Mer	1454	Fiefs t. II p. 307.
	1601	ibid t. IV p. 4.
Fief des Melz	1536	ibid t. III p. 456.
	1601	ibid t. IV p. 4.
Fief des Mietz	1562	ibid t. III p. 517.
Metz	1587	Et. II p. 21.
	1791	Fiefs t. V p. 224.
Mez	1602	ibid p. 6.
	1673	ibid p. 187.
Meer	1605	ibid p. 12.
Mets	1749	ibid t. V p. 132.
Meerz	1753	ibid p. 142.

Le cad. et la carte de l'Etat Major écrivent "Meerz". La prononciation locale est "Mé". Ce territoire constituait autrefois une terre féodale qui, relevant du château de Namur, ⁽¹⁾ comprenait 32 bonniers de terre et d'alleux, chargés de 20 muids d'épeautre de rente. Ce fief fut relevé jusqu'en 1794 ⁽²⁾ et ⁽³⁾.

Les terre de Meerz sont situées entre le territoire de Wespim et l'ancienne franchise de Bouvignes; donc toute notre "Section II". Leur propriétaire actuel est M. Blondiau, qui habite le "Château de Meerz".

La forme "Meis", de 1295 apparaît dans un chirographe original sur parchemin, gardé aux arch. comm. de Bouvignes.

Le mot latin "mansus", réduit à "masus", (cf mansionem = masionem

mensura = mesura.

mensis = mesis,

et qui s'écrivit en afe, mez, mex, meix, maix, miex, mietz. (Gos. V, 264.) , aboutit régulièrement, dans nos régions, à la forme romaine "més", écrite plus tard "meis" ⁽⁴⁾.

(1) Répert. de Bonmont I p. 256

(2) Annales XII p. 46.

(3) Aux XIV^e et XV^e s., il était relevé par la famille Hazart cf. s.r. "Pri a zeau".

Au XVI^e s. il était relevé par l'abbaye de Leffe - Fiefs III p. 471.

(4) C'est le "mas", encore en usage dans la langue d'oc.

Dans les Vosges, meix, moué = jardin.

cf Morelli mansus (1087) > Morelmeis (1113) : Morialmé (1)
mansus > Meis (2).

On sait que la "villa", ou le domaine rural se composait d'un certain nombre de manses (mansu). Le manse comprenait une habitation et une exploitation agricole complète, dont la contenance, originellement de 12 bonniers, varia suivant l'époque ou la région. Le tenancier du manse se nommait "mansuarius", d'où nos termes masnier et masuir, surtout usités en Wallonie et qui finirent par devenir synonymes de manant ou habitant (3).

Les variantes "Meirs", "Meer", des XIV^e, XV^e et XVII^e s., font naturellement penser au mot germanique "mar", ou "meer", signifiant flaque d'eau, étang. Mais, 1^o) notre forme "Meis", est d'un demi-siècle plus ancienne.

2^o) la nature du lieu ne justifierait nullement une telle interprétation; (le "pachi à Brat", et la "Terre Haurien", sont à une distance respectable.)

3^o) cette étymologie serait très hasardeuse en plein territoire namurois.

G. Kurth n'a relevé que quelques noms, dans le Luxembourg et le Brabant formés de la sorte et encore l'origine qu'il leur attribue est-elle bien contestable. (4)

D'autre part, semble hors de doute l'antiquité de notre établissement: un acte de 717, de Carloman faisant don au Monastère de Stavelot-Malmédy de certaines villas, cite: "in Guoldo manso" (5) A première vue, cette expression ne paraît pas correspondre à notre "Meis", mais observons: a) que, dans l'énumération des biens ce "mansus" précède immédiatement "Solania", cf. ce mot, et b) que les savants auteurs de l'ouvrage d'où nous tirons ce texte font remarquer que dans un Cart. du XIII^e s., le B. 52 de Dusseldorf, "manso", est séparé de "in Guoldo", par un point équivalent à une virgule (6). Nous est-il permis de nous étayer de cet antique texte pour faire remonter notre établissement à la période gallo-romaine? Nous en avons le sentiment: "Mansus", est à proximité de la voie de Bavay à Cologne dans une position intermédiaire entre "Chestrevin", (7) et "Solania"; mais Longnon (4961 et ss.) fait remarquer que ce mot ne se trouve dans aucun document antérieur à l'époque franque et que, contrairement à ce qui se passa dans l'ensemble de la France, il continua d'être en

(1) Annales XXXV, p. 1

(2) Halpin et Roland p. 180. (3) cf. Rol. d'Annales XXVIII p. 250.

(4) Kurth F. L. p. 356

(5) Halpin et Rol. p. 19

(6) Halpin et Roland p. 109 (note 1).

(7) cf. Roland p. 517.

usage dans les provinces françaises du Nord-Est, encore à l'époque féodale. Si l'on fait abstraction du texte de § 47, nous en sommes donc à situer la fondation de notre "Meetz", entre la période mérovingienne et 1295, date de sa première apparition dans nos documents.

cf "Alle petite meis, 1360 l.d. à Crehen (Liège) Kurth p. 149.

Il y a "Fond del Meiz" à St Marc; ⁽¹⁾

et un l.d. "Meetz" à Hemptinne ("Campagne del Metz, 1402; "Fond del Mai, 1442") ⁽²⁾

Pour une documentation particulière sur nombreux noms de lieu formés au moyen de ce mot cf. Lg 4 964-965. et voy. les noms de personnes: Beaumetz, Dumetz, Dumas, Dumas.

Remarquons enfin que les "Vchamp do Mè" ⁽³⁾, "Lâmétchamp" ⁽⁴⁾ "el mē" ⁽⁵⁾ n'ont évidemment aucune parenté avec notre "mansus".

Cense de Meetz.

Cense de Meetz 1719 Ct II p. 211.

Cette ferme est située presque au centre des terres du même nom. Bien qu'elle ait subi de nombreuses transformations, une partie cependant en est encore ancienne. Est-il nécessaire de noter que le mot "cense", évité de nos jours dans le prétendu beau langage est toutefois, quoique vieilli, parfaitement français et peut être employé au même titre que ferme ou métairie.

cf. s.v. "cense de Wespim et "Meetz".

Pré à Jean.

Pature à l'Est à la ferme de "Meetz". — Voici un mot qui ne nous a pas demandé peu de recherches et malheureusement sans succès, croyons-nous. Faute de formes anciennes, nous ne pourrions aboutir qu'à des conjectures plus ou moins vraisemblables. Nous les noterons toutefois espérant qu'elles faciliteront le diagnostic d'un chercheur plus heureux que nous.

1) Depuis le milieu du ^{XIV}^e s. jusqu'au milieu du ^{XV}^e s., le fief

(1) Annales III p. 281

(2) Rol. Guilm. p. 9.

(3) S. L. W. t. 46, top. de Francorchamp p. 256

(4) ibid p. 255

(5) S. L. W. t. 54, top. de Magnie p. 226.

de "Meerz", fut relevé de la famille Hasart ⁽¹⁾.

Les Bourguois auraient-ils baptisé du nom de cette famille une partie des terres dépendant de celle-ci et qui était un point de particulières contestations entre les censiers de Meerz et les défenseurs de la commune de Bourguines?

- 2) N'est-ce pas tout simplement le "Pré az auwes (aux eaux)" ? Phonétiquement le "az", pour "auwe", est régulier ⁽²⁾ cf: "Bour az auwes", variante "auwes"; topographiquement, ce terrain se prête bien à cette interprétation: un abreuvoir existe en son milieu et un petit ravin le traverse du Sud au Nord.
- 3) Pourquoi pas "Pré às Awes", (oies) comme on a "Fontaine às awes", à Beaufays ⁽³⁾, etc. Nous pourrions continuer la série. — nous n'avons pas mentionné, par exemple, les "aux", (plur. de ail) ⁽⁴⁾ dont les Bourguois sont réputés si friands — mais il nous semble que ceci sera suffisant pour nous permettre de tirer notre conclusion qui sera un procès-verbal de carence!

x Terre Macôre .

Les plus anciens habitants ⁽⁵⁾ désignent ainsi la partie N.-E. de la "Terre al Crwès". Nous disons les anciens habitants, car nous avons constaté que la population, en général, n'avait plus connaissance de ce nom. — Nous croyions d'ailleurs, devoir le laisser sans explication, quand, relisant un procès-verbal d'abornement de la commune

(1) a) cf. Conart > Conau.

b) Annales XXII p. 16.

c) Fiefs I p. 38: "Jehan Hazars de Dinant tient III boniers du terroir de Meirs, deseur Bourguine",
ibid p. 169: "le 8 août 1392, Giele, fils de Johan Hasar de Dinant relève II bonniers de terre à Meirs, deseur Bourguine, par déshéritance de Johan Hasar, son frère ...";

ibid II p. 238: "le 17 juillet 1416, Johan, fils de Johan Hazart, manbours de Margritte, fille Giele Hasart, relève
"un fief à Meirs ...";

ibid : le 28 juil. de la même année, Margritte, fille de Giele Hasart, avec Johan Hasart, le jeune, son manbours relève le fief de Meer deseur Bourguine ...";

ibid p. 289: "En 1443, Balduin ..., mari de Margritte, fille Giele Hazart, présente main et bouche p^r un fief à Meirs ...";

(4) cf. Cart. Dinant t. I, p. 80, note 2.

(3) P. L. W. t. 52 p. 205.

(4) cf. Cart. Dinant t. II p. 38. — Nous donnons l'orthographe du texte.

(5) Renseignements oraux de M. Isidore Vanesse, âgé de 79 ans.

en date de 1587, nous avons trouvé ce passage: "certain petit stoeque de cor...⁽¹⁾, désignant précisément l'endroit ci-dessus mentionné. Il n'y a donc pas d'erreur, le mot doit se décomposer en "à la cor", et est en droit d'allonger d'une unité la liste des "Caure", relevés par G. Kurth.⁽²⁾

Nombreux sont du reste les l.d. et les localités qui doivent leur nom au colyrus (pour corylus.) Outre les "La Caure", (Marne) "Caulre", (Meurthe et Moselle), "Colroy", (vosges), "Cauroy", (Ardennes) etc. mentionnés par Lg 4637 et 4620, citons pour notre part:

"Al Corre", 1629 l.d. à Froidfontaine (Rol. Froidfontaine) p. 12.

"A la Coure", " à Rachecourt (Luxembourg) Kurth p. 18.

"A la Core", " à Vance (ibid) " p. 53

"Le Corroy", " à St Vincent Roger p. 252

"Cauroy", " à Oret

"A Corroît", 1276 " à Goy (Hainaut) Kurth. p. 208.

Ces derniers sont formés de colyrus + etum dont le français "condraie", est absolument synonyme.

A remarquer l'article "la", qui précède plusieurs de ces toponymes, le nôtre y compris; cor a conservé le genre qu'avait colyrus en latin. Cf. le même phénomène dans la Saul & Salix. Lg 4642. - Dans notre wallon actuel, le coudrier se dit toujours "côr", et s'emploie tantôt au masc. et tantôt au fém. (cf. Fissoul p. 153.)

Tebestia de Meer.

Cette construction moderne, à l'est du l.d. "Wachore", a été élevée il y a environ un siècle et est actuellement la propriété de M. Blondiau qui a boisé tous les alentours. Le cad. appelle cet ensemble de biens "sur Bouyet" cf. ce mot et "Wachore".

x Wachore.

Wachore 1293 Ct I p. 18.

Waulhoire 1587 Ct II p. 21.

Ces deux mots représentent deux des nombreuses graphies que subit pendant

(1) Ct. II p. 21

(2) Kurth St. Léger s.v. "Bois de la Caure", p. 330.

cf. aussi 9999. t. I p. 125 s.v. "Cöre".

le Moyen Âge le "Walciodorus", des documents latins (Lg. 471 et Rd. top. nam. pp. 292-296.)
 "Wachore", apparaît aussi en 1227 dans le Cart. de Saint-Lambert (1). Il ne s'agit évidemment pas ici du Monastère de Waulsort lui-même — nom que nous n'aurions pas à relever dans ce cas — mais bien d'un terrain que possédait la célèbre Abbaye sur notre territoire, qui prit dès lors le nom de son propriétaire. Nous devons nous efforcer d'être précis sur ce point car quelques conséquences historiques se dégageront de notre exposé.

Le texte de 1293 est tiré d'un acte concernant les limites entre Dinant et Bouvignes. Ceux de Dinant "disent que leur banlieue s'étendait par deviers Wachore jusques a Tilhou à Solongne." Or, il ne pouvait être question de la banlieue de Bouvignes vers le Monastère de Waulsort.

L'acte de 1587 est également un procès-verbal d'abornement des aises de ville et des communes de Bouvignes : il y est dit que "thirant vers le chemin de Dinant qui va à Metz, aller les dictes communes et aizes de ville jusquez à certain passon qu'ilz ont planté en certaine terre labourée par le bovier de Wespin appartenante à Monsieur de Waulhoire..."

Nous savons d'ailleurs, que, vers le milieu du XII^e s., Ermengarde, épouse de Thierry de Fainy (Foy. Montaigle), disposa en faveur de l'Abbaye de Waulsort de 8 mances qu'elle possédait "in Solonia" (2). Ces biens devaient lui venir d'un certain Richaire (3). — Conclusion :

- 1^o. Il ne peut plus y avoir de doute quant à la situation de cet antique Sologne, et M^r Halkin, prenant le Monastère pour notre l.d. s'est trompé en plaçant cet endroit dans la direction de Waulsort. (Voyez sa carte à la fin des "Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmédy t.I").
- 2^o. Nous nous demandons également, si ce n'est pas dans le sens indiqué par nous qu'il faut comprendre le "entre Nef à Wachoire", d'un acte de 1415 du Cart. de Dinant (4), ces deux points étant donnés comme limites extrêmes de cette ville sur la rive gauche de la Meuse.

- 3^o. Voyez enfin Cart. Dinant t. VII p. 347, un acte de 1465, en note.

Ce nom de "Wachore" est complètement disparu et le cad. appelle ces terres "Sur Bouyet, cf. Bouyet". Le terrain, en grande partie boisé, appartient aujourd'hui à M^r Blondiau, propriétaire du "behestia de Meez", et de la "Cense de Meez".

(1) Bormans et Schoolmeesters t.I p. 225.

(2) Hist. Wal. Mon., M.G.H., II. t. XIV p. 529

(3) cf. "Solongne".

(4) C. Dinant t.I p. 191.

Fond des Bornes.

Terre labourable à l'Est de la "Terre al Erwès". — Le terrain doit son nom, non seulement à cette circonstance que sa séparation d'avec les aises communales était marquée, à son extrémité Nord, par des signes limitrophes de haute antiquité et de fixité remarquable, mais aussi à ce fait que ces signes étaient un des principaux points de repère lorsqu'il s'agissait de procéder à la révision du cerquemanage des biens de la ville.

C'est le "viers lez champz jusquez alle Crois à Hey condist Billuel", de 1315⁽¹⁾.

C'est le "aller les dictes communes et aises de ville jusquez à certain passon
" qu'ilz ont planté ...", de 1584⁽²⁾.

Le "rallant droiet à ligne à autre broque allans au travers du chemin à
" certain petit stoeque de cor, creissant assez près d'une noire épine ...",
de la même date.

La grand'route de Bouvignes à Hastière traverse cet endroit.

Section III A.

Depuis la limite de l'ancienne franchise de Bouvignes
jusqu'au "Ri dol Vaux".

Boival.

Devier Boival 1315 Et II p. 259

Borivalx 1584 ibid p. 24

Bois-Veau et Bois-Veaux 1746 ibid pp. 229-230.

Ce nom désignait autrefois toute la partie Ouest de notre Section III A, donc une étendue assez vaste. À preuve, les textes d'où nous tirons nos citations et la situation des l.d. actuels "Plain de Borivalx", "Boival", et "Fond de Boiveau", qui sont entrecoupés par d'autres l.d. sans doute d'origine plus récente. Jadis, Boival désignait une des trois "saisons" de Bouvignes. De tout quoi nous concluons que notre mot doit

(1) Et. II p. 259.

(2) ibid p. 24.

remonter à une vénérable antiquité.⁽¹⁾ La date de 1315 du reste en fait foi. —

Essarté certainement depuis le ^{XIII}^e s.⁽²⁾, il était autrefois en grande partie boisé⁽³⁾, ce qui facilita sans doute dans l'esprit du peuple l'interprétation de "Bois de la Val".

Longnon ne mentionne nulle part de vocable, qui remontant à la période franque ou féodale, serait construit au moyen de deux noms communs; de "boscus vallis", on pourrait peut-être rapprocher:

"cortis monasterioli" Lg. 4 944 et

"cortis fabrorum" ibid 4 946, mais on remarquera tout d'abord

que ces cas constituent des exceptions rares et ensuite que les déterminatifs sont des collectifs représentant des êtres animés.

Populaire aussi cette autre interprétation du scribe de 1746: cf. "Fosse aux pourceaux", "fond de cornus", "bière des vatches", etc, et non pas "Fosse-pourceaux", ...

I Si notre nom doit se décomposer en Boi + val, il rentre dans la catégorie de ceux que l'on est convenu d'appeler "romano-francs", c.à.d. dont le déterminatif est généralement un nom de personne d'origine germanique et l'élément principal un nom commun emprunté à la langue latine — cf. Lg. 4 925 et ss. et 4 923. — Bruneau-Limite p. 88 et ss. — Rol. p. 512.

Il s'agit donc pour nous de découvrir quel est ce personnage franc dont le nom s'était corrompu en "Boi", en 1315.

Dans les hypothèses que nous allons émettre nous aurons comme thèmes "Bodo", et "Bovo". Tous deux sont des noms propres germaniques de forme familière, hypocoristique, que le latin de l'époque déclinait imparisyllabiquement en -o, -onis.

Le premier (cf. F.I, col 319) a produit "Boncourt", < Bodonis cortis Lg. 4 1011.

"Boncourt, 1359, l.d. à Ghislenghien⁽⁴⁾

"Bougival", < Bandegisili vallis ibid 4 930, etc.

Le second (cf. F.I, col. 318) est en composition dans:

"Bogny", (Ardennes) < Boviniacus, 1136

"Boignée", (Hainaut) < Bovignees, 1281 voy. Rol. p. 387 et notre étude sur Bouvignies.

et peut-être dans

"Boigneville", (Eure-et-Loir; Seine et Oise.)

"Boigny", (Loiret.)

"Boinville", (Meuse, Seine et Oise.)

"Boinvilliers", (Seine et Oise.) cf. Dict. Comm. Fr. p. 275.

(1) cf. Kurth. II. L'ég. s.v. "Au Breu", p. 235. — (2) Cf. II pp. 229-230. — (3) Cf. II p. 24 (1587): "certains cor. au lieu nommé Plain de Boriaulx, rattachant

d'illeque tout ainsi que le bois va et se contient rattachant droit à la corne des hayes du dit Boriaulx" — (4) Kurth. p. 206.

A. Bod - harii ou Bod - oeni vallis.

a) A la fin du composé la finale -harins est devenue en fr. -hier ou -ier, mais, à l'intérieur du mot elle se réduit plus ou moins fortement, ne gardant parfois que le son -i, comme dans

Vatimesnil (Eure)

Vathiménil (Meurthe-et-Moselle), < Walthariis mansionile ⁽¹⁾ Lg. 4 1113.

"Botimont", l.d. à Pussemange (Bruneau - limite. p. 91.)

Rapprochons, en tenant compte de la chute régulière du d intervocalique :

Bodharii vallis > Bodival > Boival.

b) D'autre part la terminaison -oeni, à l'intérieur du nom peut subir des altérations assez graves; ainsi :

Baldoini mons > Baudimont (Pas de Calais) Lg. 4 1130.

Mettons en parallèle : Bodoini vallis > Boival (le d étant ici intervocalique et non appuyé sur une consonne précédente comme dans "Baldoini").

B. Bor - harii ou Bor - oeni vallis.

Mêmes observations que dans l'hypothèse précédente en ajoutant la remarque que le v médial est tombé comme dans Bogny, Boignée, peu (pavorem), tarvou (tabonem) et qu'il y a eu contraction de o + i.

cf. Bohaimont ⁽²⁾.

Boiville (Bastien de) 1636, à Jérômeville ⁽³⁾.

Boisville (Eure-et-Loire)

Boisvillette (ibid.)

Boismont (Somme; Moselle) ⁽⁴⁾

Boival? l.d. à St Léger que S. Kurth donne sous les formes :

bois de Vaux, 1566

bois de veaux

bois Devaux, 1759 ⁽⁵⁾

N'était l'i dont on ne voit pas bien la valeur ou l'origine (cf. Boivieux, 1587), voilà, ce nous semble, qui fournirait une conjecture plausible.

(1) Il y a un l.d. "Walthisart", à Anvelais - Clausse p. 102.

(2) L.d. relevé par Brunneau (limite) p. 92.

(3) E. Baudel III, 161.

(4) Wiet. com. Fr. pp. 278, 281.

(5) Kurth St Léger p. 354.

mais n'oublions pas cette observation faite par Bruneau, que dans les composés de l'espèce, la détermination du 1^{er} élément est toujours malaisée.

II

Mais il pourrait aussi se faire que notre mot ne doive pas se décomposer de la sorte :

le baliveau, "arbor ad propagationem relictā", se disait en bas-latin *x boivarius* ou *bayrellus* qui a donné à l'anc. langue : *bariau*, *baiveau*, *baivian* (1325) et *boiriau* qui se trouve dans un texte de 1274....

voy. Duc. I, 539 s.v. *x Bavarius* et God. I, 559.

Nous allons rechercher un peu plus avant les autres thèmes étymologiques qui auraient pu aboutir à notre vocable. Le lecteur constatera ainsi à quelles hypothèses le chercheur peut devoir recourir, bien souvent, malheureusement sans résultat positif. Toutefois afin de ne pas allonger outre mesure la notice réservée à ce mot, nous renvoyons en note cette étude inductive complémentaire.⁽¹⁾

⁽¹⁾ A côté de "Bodo", nous aurions pu admettre le thème "Bodilo", (F. I, col. 321.) qui en est un dérivé et qu'on rencontre dans "Bouilly", Yonne (*Baudiliacus*, 863.

Rol. p. 397 et Kurth F.L. 479.

De plus, dans les hypothèses précédentes, nous avons suivi la règle générale de formation de ces sortes de vocables, mais il arrive qu'au lieu d'être un nom de personne germanique, le déterminatif est un nom appartenant à l'onomastique romaine (Lg 4947) Ainsi "Boii vallis", (gentilice Boius Lg 302) aurait produit "Boival".

Il est arrivé aussi qu'au lieu de se trouver au génitif, le déterminatif était transformé en adjectif au moyen du suffixe -iacus. Aug. Longnon cite une longue série de toponymes relevant de cette exception (4948 et ss.) ; celui qui se rapprocherait le plus du nôtre serait.

Baldiniaca cortis > *Bandignécourt* (Meuse)

x Bodiliaca vallis > *Boiyval* > *Boival*

cf. *Baudiliacus* 863, cité plus haut > *Bouilly*, et pour la réduction phonétique de -iaca voy. aussi Lg 4948.

Bruneau p. 63 et Grignard 45.

Notez encore : *Mahieval* > *Mayval* (Bruneau. Limite p. 93)

Moiemont^{xiv} > *Mohimont* (Roger p. 265.

Les gentilices "Boius" et "Bullius", (Lg 4356) auraient également pu servir à cet usage.

Nous pourrions encore multiplier nos recherches en considérant quelles ont pu être les formes antérieures à notre historique "Boival". Nous savons, par exemple, qu'il n'est pas rare en roman-wallon que le son oi soit l'allongement d'un *ō* primitif :

suite page suivante.

Fond de Boiveau.

Prolongement, sur la section étudiée, du "Fond du rien", de la section II.
Un texte de 1587 (Ct II, p. 24) la dénomme sous la formule : "un certain fond
estant entrieux".

"Boiveau", en la forme moderne de "Boival", cf. ci-dessus.

(suite) Cf. Moligneis > Moignelée
Nosoir > Noisieux
Oseis > Oisy etc. Rol. pp. 16-17 ; d'où il ressort que notre "Boival", pourrait
Mause 1293 > Moise 1383 C. Bann I, 21, 59 provenir d'un :

Bōval { 1) Boraldi vallis ? (Bobo F. I. col. 318 ou Boro).
Borauval (cf. Ansoaldi villa) Ausauville ; Geraldinons) Géraumont etc. Lg. 4 1055, 1058.
Bōval - (chute du v et contraction : pavorem) peu ; tabonem > tarvon. Grignard 4 891.
2) Bodaldi vallis ? Bodauval > Bōval.

Cf. Bōvo - Bohau - l. ds. cités par Brunneau pp. 80 et 93.

Bouval (N.E. de Voderie) et le Bois Boufons à Ermeton-sur-Biert.

Liboehan 1466 (Cart. Dinant, t. II, 227 ; ds la table des matières du t. VIII ce mot est traduit par
Liboichamps, dép. de Chaux-de-Rein).

Mais cet "o", lui-même, de quoi provient-il ?

W d'un "al", comme dans Altrepia > Otreppe ?

ou d'un "ol", comme dans Olhais 954 > Ohey ? etc., etc.

Nous trouvons le nom de "Bolheldis", 943 dans Halkin et Roland t. I p. 154 -
voy. aussi Lg. 4 896 et F. I, col. 326.

Par un déplacement de l'accent tonique, à l'instar de "Bos (onis) vallis > Bousval (Annales 34, p. 48).

"Bol(onis) vallis", serait devenu "Bolval", > "Bōval", > "Boival", ;

ou encore en substituant à "Bolheldis", une autre finale : "Bolharis vallis" > Bolhival > Boyval.

On sait qu'au M. A. le passage de a > o et vice-versa est chose fréquente ; si d'un côté :

Dave se dit Daive, d'un autre côté Frodo-heine devient Frahan (Brunneau p. 82.)

Dès lors, ne serions-nous pas autorisé à adopter "Bado", "Bato", "Baddo", "Batto", F. I, 215, comme
thème étymologique et à regarder comme des synonymes de notre "Boival", les l.d. :

"isle Baishan", XVIII^e s. à Bouillon, "Baimont", à Hautes-Rivières (Brunneau pp. 80 et 91.)

"Bayemont", 1446 à Mouceau-sur-Lambre. S. L. W. t. 55 p. 285.

Nous pourrions poursuivre ce travail d'induction presque à l'infini, mais on comprendra que, en
en l'absence d'une forme historique plus ancienne, ces hypothèses multipliées ne seraient pas de nature
à apporter des données plus précises à l'historien.

Plain de Bovianx.

"Plain de Bovianx", 1587 Ct II p. 24.

Plain < planus : égal, uni. cf Plain-chant, de plain-pied, plan, -ne, doublet de plain ⁽¹⁾.

Cette expression, comme l'indique bien le texte de 1587 (donné en note 3 au mot "Boival"), désignait la partie supérieure des terrains de "Boival" : le plateau.

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un l. d. de petite étendue, séparé de "Boival" par le "Fond Figou". Ce sens de plain nous est donné dans un autre texte également de 1587 : "ung lieu thirant vers Grange allant tout à plain depuis la Josse de Voirmont jusques", ⁽²⁾ cf "sur le plain du bank de Brivaux, l. d. à Châtillon (Luxembourg)" et "Au fond du Plain, l. d. à Hollange (Luxembourg)" ⁽³⁾ Une partie de ce l. d. est encore boisée.

En composition avec "silva", cet adj. a créé les noms des localités suivantes :
 Pleine-Forêt (Aisne, Gironde) - Pleine-Forêt (Seine Inférieure) - Pleines-Deuxes (Calvados) - Pleinesserve (Haute-Savoie) - Sauveplane (Aveyron, Lozère) - E.g. 4 684.

et peut-être, combiné avec "vallis", "mons", "fagetum", etc, ceux des endroits ci-dessous plus rapprochés de nous :

Plainevaux, dépendance de Paliseul ⁽⁴⁾

Plainval (Nord, France.)

Plainmont, 1314, l. d. à Harquies ⁽⁵⁾ et à Wéris.

Pléfays à Vitton

Plainsart à Baranzy etc.

Cf. Roger, s.v. "Pléchamp" p. 211.

Nous disons peut-être car on pourrait voir aussi dans le 1^{er} élément de ces vocables les noms germaniques "Pleno", (Plenus FI, col 311) ou Popo (F. I, col 317).

x Pleno | + harii vallis > Pléne ou Plénivaux.

| + oeni

x Popoleni vallis > Plinvaux.

Ce dernier aurait suivi l'évolution ci-après :

Popoleni vallis

Pol(vol)eni vallis (dissimilation et puis chute cf. Grignard 4 89.

Polinval

Plinval (métathèse cf. Fumaux = Frenaux
 Fernelmont = Frenelmont
 Fumode = Frenode etc. Rol. p. 18.

⁽¹⁾ A Framerie, plan = place, carrefour - le fr. plaine < plana qui n'est autre que le pluriel neutre de planus employé comme nom fém. sing.

⁽²⁾ Ct II p. 26

⁽³⁾ Kurth pp. 51 et 57

⁽⁴⁾ Annales XVII p. 197

⁽⁵⁾ Bruneau - limite p. 92.

M^r Dony (Eop. de Forges-les-Chimay S.L.W. t. 51, p. 293) traitant le toponyme Plainevaux croit devoir l'expliquer par un "Platani vallis"; nous pensons qu'il a tort: nous ne trouvons dans Longnon aucune formation similaire (nom d'arbre + vallis) qui puisse justifier cette interprétation.

x Fosse aux Jones.

Continuation sur cette section du "Pachi à Brat", de la section précédente.

"la fosse au jons", 1587 Ct II pp. 22 et 24.

Le cart. dit: "auprès de laquelle (fosse) il y a une certaine borne (borne) qu'ils entendent faire séparation des mairies de Bourvignes et Aubée", (Onhaye).

Il y avait à Bois-de-Villers une "Baille aux Jones", qui servait de limite à la Seigneurie⁽¹⁾. Je suppose, qu'étant donné la nature du lieu requise pour la croissance du jone, il ne faut voir là qu'une coïncidence.

On distingue aujourd'hui entre le lieu qui est planté de jones et celui où croît cette plante à l'état sauvage: le premier se dit "jonchaie", le second "jonchère". - L'anc. langue distinguait de même et avait "joncherelle", "joncheron", d'une part; "jonchie", "jonchier", ou "jonquier", "jonchière" et "jonchoi", d'autre part. (God. II, 655 et ss.)

Mais le "jūneus", dès une époque très ancienne, probablement la période romaine a servi à désigner des localités; comme c'était le cas pour beaucoup de noms de végétaux, ce mot s'adjoignait le suffixe -aria et c'est à ce thème étymologique que l'on doit les noms jonchères, jonquières, la jonchère, etc. - D'autre part, devenu adjectif au moyen du suffixe -osus, puis combiné avec un nom commun, ce même mot a formé: "Fontjoncouse (Aude) (fons juncosa cf. lg. t. 595 et t. 682).

Voyez aussi:

le Jonquis	l.d. à Wardin (Luxembourg)	Kurth p. 72.
Jonquoy	" à Longvilly	" p. 80.
En Valion Joncoit, 1276	" à Flobecq (Hainaut)	" p. 204.
Seur le Joncoit, 1276	" à Longuesaint (ibid)	" p. 206.

⁽¹⁾ Annales II p. 145.

Fond Fignon.

Bel est le nom moderne d'un pli de terrain situé à l'Ouest du "Hain de Bouvaulx", et qui en 1719 était dit "petit fond" ⁽¹⁾. Le cadastre indique a) sur la franchise de Bourignes "fond de Meerz", et b) sur les terres de Meerz, "2 petits fonds".

On pourrait penser que ce vocable est l'aboutissant d'un x ferru + iolum, surtout en considération de la proximité des "Grands Frix", mais il n'en est rien : le terrain a pris le nom de la famille qui l'a, de longue date, exploitée. C'est la famille Wisy, dite Fignon, sans nul doute de "filiolum", cf. Grignard n° 83.

x Fond des Vivriat.

"Fond des Vivriat", 1719 Et II, 211 ⁽²⁾

Ce terme est évidemment un dérivé de vivier < vivarium.

L'ancienne langue avait, comme synonymes (God VIII, 272-273.) :

vivier

vivaire

viveret, ou virret cf. Le Virret (Oise).

viverou

cf. wall. liég. : Virrou, même sens.

Il y a une terre aux "vivroux", ^{XIII} ou ^{XIV} s., à Auvclais, ⁽³⁾

un l.d. Planté de "vevroul",

à Hulsonniaux ⁽⁴⁾

Roger, s.v. "vivier", remarque que le dim. "vivré" existe également, ⁽⁵⁾ or en gaumet, pouché < porcellum.

voy.

"au vivrez", l.d. à Chatillon (Lux.) Kurth. p. 50.

la forme

"Wysia", 1420, nous est offerte dans la toponymie de Monceau-sur-Sambre,

et sur le même territoire apparaît le dim. Viviereau 1570. ⁽⁶⁾

On me signale un l.d. Vivria, sur la commune de St. Hubert.

Les terres aux "Viri" sont très fréquentes ⁽⁷⁾; "Vevier", dépendance de Weisime et

"Vivier", dépendance de Henrichapelle n'ont pas d'autre origine ⁽⁸⁾.

(1) Et II p. 212 (3^e ligne.)

(3) Clausset p. 20

(5) Roger p. 241

(7) cf. S. L. W. t. 52, 205-208.

ibid t. 49 338

ibid t. 51 265

ibid t. 46 265

(2) 19^e ce fond se trouvait une borne faisant séparation des terres de Meerz et de Bourignes.

(4) Carte de l'Etat Major.

(6) S. L. W. t. 55, 335.

(8) Halhin et Roland. p. 637.

Notre l.d. est situé à l'est de la "Fosse au Jones"; il n'existe plus d'étang en cet endroit qui, comme on va le voir fut témoin d'un épisode historique, se rapportant au siège de 1554: "Pendant que le Roy tenoit le siège devant Mariembourg, diverses excursions furent faites par les François, lesquels furent rudement repoussez par ceux de Dinant. Ce fait, le héraux, commis pour demander passage, fût tué aux environs des Viviers par un nommé le limen, cause que le Roy estant irrité, s'approcha avecque ses troupes, et se logea à Chestrevin".

On sait que les Français descendirent par Bouvignes. -

Récit du siège de 1554, par un dinantais. - Copie du XVII^e: 8. - Annales III p. 192.

x Fond de Frazia.

"un certain trieuze nommé communément le Fond de Frazia", 1587 Et. II, 22.

Le mot du wall. nam. qui, dans la prononciation se rapproche le plus de notre vocable, est "fräze", mais il a malheureusement une signification qui ne peut nullement convenir à une dénomination topographique⁽¹⁾.

Le lat. forasticus (ferus) a donné à l'af. "ferasche", puis "ferage", et God. (II, 752) donne le texte "Chasser à gros et à menu gibier et à ferage".

En wall. ferage devait se prononcer frage - cf. je ferai, j'ai fait.

D'autre part, le cart. de Dinant (t. VII, 13, 18, 51 etc.) mentionne souvent le nom de "Fraset", et on nous dit que des familles ainsi appelées habitèrent autrefois Bouvignes.

Enfin étudiant une section de Bonnet (Arlon) nommée Frassem, M^r Prat, dit que, selon Graff et Delafontaine, "Fraza", et "Froza", indiquent des lieux avec de bons pâturages pour les troupeaux⁽²⁾; malheureusement ces auteurs ne donnent aucune source.

x Kaisnez de Meer.

"Aux Kaisnez condist Amery (à Meer), 1315 Et. II, 259.

Ce l.d. devait être situé au Nord du "Pré à Jean"; il est, en effet, indiqué comme point extrême de la franchise de Bouvignes dans la direction de "Meer". - On a vu s.v. "Verre au Cérézi", que les noms

⁽¹⁾ wall. "fräze" = fraise de veau - 9999 t. I, 220.

cf. aussi nam. "fräze" = grave de la petite vérole et af. "fräze" = pelisse. (God II, 131)

⁽²⁾ Vandel I, 228.

d'arbres ont servi à former un grand nombre de noms de lieu et dans ce cas, ils s'adjoignent souvent le suffixe -etum, qui donne au mot un caractère de collectivité. Dans notre région, ce suffixe aboutit à des sons très différents; entre autres:

-eu	- Echèneu	(Grignard 4 31, rem. 3)
-eu, -u	- Boussu	(ibid)
	- Conneux	(Colnidum (Cornidum) Roland pp. 512 et 18.
-oi	- Grossonois	cf. ce mot.
-wē	- Ilwē	(Grignard 4 31.)
et enfin -ē	- Louvrē	(ibid.)
	- Echornē	(ibid.)
	- Olfait XII	(Hautfays) < altum fagetum Roland p. 13.
	- Quesneez	(villam meam quae dicitur -) God Compl IX, 72.

Comparez les	"chesnay"	(Seine-et-Oise)
	"chenay"	(Eure, Calvados)
	"quesnay"	ibid
	"quesnoy"	(Nord) etc. Lg. 4 617.
	"Au Caisnoir, 1276 à Lanquesaint (Hainaut)	Kurth. p. 206
	"Au Caisnoit, 1276, à Ogy	(ibid) ibid p. 210
	"Echèneu"	(Grignard 4 31.)
	les "Chenoy"	à Yvoir, Sosoze, Sorinne, etc. (Carte de l'Etat. Mayer.)
cf. l'ap.	"chesneel"	
	"chesnoi, -ei"	fr. mod. chênaie.
	"caisnoi, -ai"	

et les noms de personnes : Duquesnay.

Sur d'autres noms de lieux dérivés de "casnus", cf. Lg. 4 636 et 4 648.

x Solongne.

"Solania"	747	Halkin et Roland p. 49.
"Sollanna"	891	ibid p. 109.
"Solania"	XII: f.	Chronique de Waulsort H. G. H. pp. t. XII p. 529.
"Solongne"	1293	Et I p. 18.
"Sologne"	id.	ibid p. 19.

Nous résumons les deux premiers textes qui nous indiqueront particulièrement les propriétaires successifs de ce bien. - Dans celui de 747, il est dit que Carloman, maire du palais, cède ce bien à l'Abbaye de Stavelot. - Dans celui de 891, on voit que le roi Arnoul approuve un échange de propriétés

entre l'Abbaye de Stavelot et un nommé Richaire; des biens cédés à ce dernier, il s'en trouve : "in Lomacensi campo in villa Sollanna". Cette propriété passera à Ermengarde, épouse de Thierry de Faing, puis à l'Abbaye de Waulsort. cf. s. v. "Wachore".

Contrairement à ce qui arrive souvent, le nom de cette localité n'est pas resté attaché au territoire qu'elle occupait. Où donc la situer ?

1) M. J. Borquet, l'auteur du cart. de Bouvignes, se montre excessivement prudent et la situe dans la province de Namur ⁽¹⁾

2) M. Piot, qui écrit "Sollania", se tait sur son identification. ⁽²⁾

3) Grangagnage (gggg. mémoires p. 21, 27.) y voit Solanne, ferme sous Purnode; attribution fautive, car ce Solanne appartient au Condroz comme Purnode et non au "Lomacensi campo".

M. le Ch. Roland (Halkin et Kolana p. 109 (note I) et top. nam. p. 514) a essayé de démontrer qu'il s'agit d'une localité aujourd'hui disparue, sur la rive gauche de la Meuse, non loin de la ferme de "Meer", et, plus précisément, il ajoute que dans le l. d. "Biene dol Cuvès", on a découvert les vestiges d'un ancien cimetière, qu'il croit devoir être celui de "Solongue". Il est dans la vérité, quoiqu'il se fonde sur des bases moins solides que celles que nous apportons dans l'étude des mots "Wachore", "Bilhou à Solongue", et "Meer". Il résulte de ces études que Solongue se trouvait "in Lomacensi Campo", "propter Dinant", (dit le texte du XII^e s.), "par devier Wachore" (dans la direction Nord, sur la limite de la franchise de Bouvignes,) "à Bilhou" (à proximité de la Croix qui se trouvait sur la "Terre al Cuvès".)

Cette localité étant ainsi située, voyons maintenant si son nom ne peut nous dire à quelle nationalité elle appartenait, à quelle époque nous devons attribuer l'origine de cet établissement. Et, à ce propos, qu'il me soit permis de donner ici une étymologie remontant au XII^e s.; elle est du moins Richer qui appelle cet endroit : "viculus in monte qui vulgari vocabulo Solotanus vel Solitorius dicitur" ⁽³⁾. L'historique du suffixe -onia, ou -ania a été fait par Roland (pp. 487 - 492), qui voit, dans la grande majorité des noms affectés de cette désinence, une origine gallo-romaine. Le même auteur a, du reste, étudié notre vocable, mais ne s'aventure pas dans son identification. Nous renvoyons le lecteur à ce commentaire pour les rapprochements qui y sont faits. (Rol. pp. 514 - 515) Remarquons en outre que phonétiquement "Solania", aurait dû produire "Solagne", mais cet échange de désinences n'est pas rare cf. Nasa-nia > Nassogne, etc. Disons encore que la voie romaine de Bavay à Cologne

⁽¹⁾ Et II p. 393

⁽²⁾ Piot p. 179

⁽³⁾ Analecta Bollandiana t. II p. 134.

passait à proximité de ce lieu.

Quand disparut "Solongne" ? En 1293, les Dinantais prétendaient contre ceux de Bouvignes que leur terrain s'étendait "jusques à Vilhou à Solongne,"⁽¹⁾ Il est donc probable qu'alors déjà "Solongne" n'était plus qu'un l.d., devenu en 1315 : "alle Crois à Neey condist Villuel,"⁽²⁾.

x A Vilhou à Solongne. ("Alle Crois,"⁽³⁾).

"A Vilhou à Solongne," "près de Vilhou à Solongne," 1293 Et. I pp. 18 et 19. Comme on le verra ci-après cet endroit s'identifie avec la "Crois à Neey," nom qui se substituera au 1^{er} à partir du XIV^e s. —

Vilhou < x tiliöllum⁽⁴⁾. Pour la graphie "lh," de l'ouïllée, cf. "Baeyer." Parmi ces noms d'arbres qui ont servi à désigner des localités, le "tilia" tient, peut-on dire, une place d'honneur.

Bilia > thil, theil etc. lg. 4 644.

Grossus bilia > le gros-theil lg. 4 653.

Bilia + etum > Billois, Beillet, etc. lg. 4 630.

Bilia + osa > Bihouze, Beilloux etc. lg. 4 668.

Quant au diminutif thiliolum, voici ce qu'on peut dire:

C'était la tendance de la langue vulgaire du M.A. d'allonger les mots monosyllabique; les noms d'arbres n'étaient pas exempts de cette règle; ainsi on disait aussi bien bouleau que boule, Chesneau que chesne, fresnel que fresne, tilleul que thil sans attacher à ces terminaisons diminutives aucune idée de petitesse ou de jeunesse. Étant donné l'époque où se manifestait cette tendance, il résulte que les noms de lieux, dérivés de ces dénominations ne peuvent guère être antérieurs au M.A. cf. lg. 4 646.

Viene dol Crwès.

"Alle Crois Amey," (pour à Neey) 1315 Et II p. 259.

Le lieu est indiqué dans ce vieil acte comme formant limite de la franchise de Bouvignes. A la fin du siècle précédent, cet endroit était dénommé par ces autres mots: a "Vilhou à Solongne," 1293 cf. plus haut, et,

(1) Et. I p. 18

(2) Et II p. 259

(3) cf. notice suivante.

(4) Grignard n° 21: le suffixe -iolum > ou n° 83: i + ly > y. voy. Giroult II, 295 n.v. "tilion."

en effet, notre citation se complète ainsi : "Alle Crois Amey condist Billuel."⁽¹⁾
Le souvenir du tilleul se perdait donc dans les mémoires.

La nouvelle appellation est due, selon la tradition, à l'érection d'un gibet sur cette colline⁽²⁾. Sur la rue de la ville, insérée dans Siderius⁽³⁾, on distingue nettement au centre de ces terres une Croix de grandes dimensions et tout à côté un arbre. Le cad. dit "Terre à la Croix" — les lieux qui doivent leur nom au symbole de notre Rédemption sont nombreux dans la région.

Nous citons : "Campagne de la Croix" à Sovet⁽⁴⁾
"Champ à la Croix" à Jamiolle⁽⁵⁾
"Campagne de Croix" à Ciney⁽⁶⁾

C'est sur cette terre que devait être situé "Solougne"; quoi que disent Roland et le fermier de Heez, je n'ai pu, pour ma part, découvrir aucun indice vraiment révélateur. cf. s.v. "tiène".

Cherran dol Crwès.

"En le cherran del Croix 1543 - 1544 CC.
"la Cheraux del Croix { 1587 CC. et II p. 23
1624 - 1632 CC.

C'est le chemin qui partant de la Val monte vers Solougne cf. s.v. "Cherran", et "tiène dol Crwès".

x Falije do cherran dol Crwès.

"falise de la cheraux del Croix 1624 - 1632 CC.

Le cad. indique simplement "Carrière". Cette carrière, aujourd'hui inexploitée se trouve au l.d. "Coquereauumont" — cf. s.v. "falije", et "tiène dol Crwès".

Rue Porenne.

Sentier, qui, formant embranchement avec le "cherran dol Crwès", longe les propriétés du côté gauche de la route de Loummières. Nous sommes étonné de n'avoir pas rencontré ce nom dans nos lectures des documents.

⁽¹⁾ Cette citation, qui en réalité appartient à la notice précédente, est placée ici parce qu'elle explique le nom de notre tiène.

⁽²⁾ Sur cet usage de dresser une potence, cf. Cart. Dinant t. VI p. 136.

⁽³⁾ Dinant et ses environs

⁽⁴⁾ Annales IV p. 378.

⁽⁵⁾ Annales VII p. 392

⁽⁶⁾ Annales IV p. 375.

bouvignois. C'est dans les *cl.* de Dinant que notre concitoyen apparaît : "bène à Henry de Porinnes, demourant à Borignes, pour avoir remis l'orloge de l'église à point", ⁽¹⁾ - "à Henry de Porinnes de Borignes pour aucune serres et cleis...", ⁽²⁾ Henri de Poreenne appartenait donc au métier des Febres : la rue Poreenne n'est pas loin du l.d. "Devant les Febres".

Al Houblonnire.

Champ de l'école.

Terrains en pente légère des deux côtés de la route de Hastières à Bouvignes, à proximité du Château des Roches, où existait autrefois un champ de houblon; aujourd'hui, vergers. cf. "Li Houbire" à Jupille (S.L.W. t. 49 p. 284.) et

"La Houblonnire" à Monceau-sur-Sambre (S.L.W. t. 55 p. 312.)

Notre mot est simplement la traduction wallonne du fr. houblonnire, ou bien il a été formé parallèlement avec le français "houblonnire" sur le simple "houblon" (pour houbelon < dérivé du néerlandais *hop*), ce qui toutefois est moins probable, car dans ce cas, en wallon, le *o* devenu intertonique serait tombé et nous aurions obtenu "Houbn'îre". ^(a)

Cp. *sōvlon-îre* > *sōvn'îre*; *bōton-îre* > *botn'îre*.

Le même suffixe -aria, en composition avec le bas-latin "humulus", a produit "Homblières" (Aisne) Lg 4 590.

Sur ce suffixe et l'usage qui en a été fait dans le langage topographique cf. s.v. "Al Saur'nère".

Le versant gauche de ces terres est appelé par le Cad : "Champ de l'école". En 1587, les "enfants d'escole" furent invités par la police bouvignoise à ravager un terrain qui vraisemblablement doit être celui-là ⁽³⁾.

D'autre part, les Transp. de 1677-1690 mentionnent l'acquisition par les Sépulehrines (écoles pour filles), d'un jardin situé au terne du vieux Château... cf. le "Pré des Scolis" à Jupille (S.L.W. t. 49, p. 323.)

Château des Roches.

Au l.d. "Al Houblonnire". Construction moderne, style suisse (cf. Li bchestia).

(1) 1473-1474 *cl.* Cart. Dinant t. VIII p. 123.

(2) *ibid.* p. 128

(3) - Ct II p. 23.

(a) *l'cl.* t. 5, 307, dit que le houblon se dit en wall. *houbion*.

d'où les dérivés : liq. *houbire*; nam. *houbionère*.

Nos autorités ne connaissent ni le simple *houbion*, ni son dérivé

"houbionère".

l'un ou l'autre.

* Payelle Coppée.

"une fosse appelée la Payelle Coppée" 1587 Et. II p. 20.

- 1) Nous pensons que "payelle" est une mauvaise orthographe pour "payelle" < "payèle" < "pratella".
 Payèle < patella : poêle, ne pourrait rien signifier ici (1).

En wallon le suffixe -ella donne -èle (Grignard n: 26) et d'autre part, après la chute régulière du t intervocalique, l'hiatus après a est adouci par y (Grignard n: 26).

cf. "praielle", 1286, dans le Cart. de Saint-Lambert (2)

A côté de notre variante, le bas-latin "pratella", "pradella", "praella", a produit les autres formes romanes "praet", "praile", "préel", "préant", et les "Presle", "Prêle", "Prelle", "Pralle", "Preal", "Prealle", "Prayal", que portent de nombreux hameaux et l.d. en Belgique, n'ont pas d'autre étymologie (3).

Praet (masc) et Praelle (fem) n'étaient du reste pas les seuls diminutifs de "pratu": l'anc. langue possédait en outre: "praetlet", "praellon", "praetel", et "Praiolet", (God VI, 362 et ss.) cf. Al Vijeprée, -

Mais, il y a un autre mot qui attire notre attention; c'est "Fayel", qui, à côté de - faiel, foiel, faial, faijan fayà - est une forme romane diminutive de fay (fagus).

Sur ce diminutif, son sens et l'époque de sa formation cf. lg. 4646.

Dans "fagellu", l'hiatus produit par la chute du g s'est adouci par l'introduction d'un y comme dans flaya < flagellu,

sayin < sagine, etc. (Grig. 465)

Dérive de là "le Fayel", bois à Jannoigne - Roger p. 218.

peut-être aussi "en sopet de Fayen" 1548 à Beaufays - S.L.W. 52 p. 119.

Ce diminutif a disparu de notre vocabulaire; le namurois actuel a 2 mots pour désigner le hêtre (cf. Piroul pp. 255 et 253):

1) fan < fagu.

2) fayinî. Ce second terme doit être formé sur "fayène" < "fagina":
 faine, fruit de cet arbre.

cf. "Au Fayinî", l.d. à Jupille S.L.W. t. 49 p. 266.

(1) Il semble que la même faute dans le texte suivant que donne God. (V, 687 s.v. "paielle"): "Vient donc dit Guillaume la chancée et la paielle de son estene."

(2) Bormans et Schoolmeesters t. II p. 203.

(3) cf. "Préale", à Jupille S.L.W. t. 49 p. 315 - A Nous, préelle = prairie; en Ardenne, praet, praetel = pré.

Outre ce commentaire sur le diminutif "fagellu", nous pourrions écrire des pages sur les noms de lieu qui doivent leur origine au "fagus", employé seul ou allongé d'un suffixe ou encore en composition avec quelque autre mot, mais nous croyons que cela constituerait une digression déplacée dans le cadre de notre étude.

Fosse Binot.

"Certaine fosse nommée la Fosse Binot", 1587 Et II p. 20.

Le Cad et les Bouvignois disent "Fosse Binet", et je pense que ces derniers ont raison. Je ne rencontre de "Binot", ni à Dinant, ni à Bouvignes, tandis que les "Binet", sont communs au M. A. dans la région (1).

Bouyet.

Territoire compris entre la commune de Dinant et l'entrée Sud du village de Bouvignes; autrefois ce nom désignait une des trois "saisons", de la franchise, donc une assez vaste étendue (2).

Voici les formes anciennes :

"en es trois cortis ki gissent à Builheit", 1301 et I, 30

"le cortil Jehan de l'affinnoire à Bouillet", 1420 ibid, 77

"en Bouillet"

1541 C. des Malades.

1746 Et II, 227.

Aujourd'hui on dit "à Bouyet".

Sur l'interprétation de ce mot, 3 hypothèses s'offrent à nous.

I Bouillet, syn. des Bouillon, Bouillard, Bouillot, assez répandus en Belgique, est un nom de famille laissé aux propriétés de celle-ci en cet endroit;

La table du "livre des fiefs de l'église de Liège sous Adolphe de la Marck" (3) mentionne quelques personnages dont le nom de famille est Buillet et qui appartiennent à diverses localités de la principauté. Un autre s'appelle Frankars de Horion dit Buillet. Le même ouvrage mentionne aussi un l.d. à Ampsin, le Cortil Buillet.

(1) cf. Cart. de Dinant t. VIII p. 96 et Annales XVII p. 357.

(2) Voy. à ce propos, la remarque que fait J. Kurth "Pop. de St. Léger" s.v. "Au Bru" p. 235.

(3) Par Edouard Poncelet, Brux 1892, - 82 (Publication de la Commission roy. d'hist.).

Tous ces noms sont évidemment formés sur un même radical : lequel ?
 Dans sa forme simple, ce terme apparaît (en plus naturellement du nom de famille :
 " Bouille ", " Bueil ", (1)

a) comme nom commun, sous les formes : " boel, boele ", qui dans les textes anciens que God (I, 670-671) nous donne, représente, outre le sens de cour, mesure, des terres et des bois.

b) comme noms de lieu dans :

" Builes. en Rochelenges ", 1067 | Builles, 1176, Boiles, Boelhe, Bolhe (2).

" Boélhe ", province de Liège.

" Boeil " Basses-Pyrénées.

" Bouil. Devant ", Hautes-Pyrénées.

" Bouil. Pèrenilh " (ibid).

" la Bouille ", Seine-Inférieure (3).

" la Bouille ", Calvados.

" la Boële " (ibid) (4).

" la Bouille " Nièvre (5).

et " Böy " bois à Francorchamps (6).

Nous proposons x " Batulea ", mot que Ducange ne donne pas mais qui pourrait bien aussi avoir été formé de betula (bouleau) + ea,

Cf. Buxea

fraxinea

Gremulea } Brémouille

Cf. Lg. 4 613, 4 656 et ss.

Voy. M. Cocheris (7) qui fait dériver " Boeilh ", dans les Basses-Pyrénées, etc de Boelea = bois taillis. M. Counson (l.c.) s'étonne de cette interprétation, mais Duc. dit expressément : " Boelea idem quod Brolium ", et l'on sait que " Brolium = nemus, silva, aut saltus in quo ferarum venatio exercetur. " " Par ledit contract eschoit audit Loys de Vieuxpont le chastel, basse-court, fossez, le boille, la garenne, etc., 1451 (8).

(1) Les Seigneurs de Bueil. 9999. voc. des anc. noms de lieu p. 121.

(2) " " " Ibid p. 62.

(3) Cf. Dict. Com. Fr. pp. 274, 304 et 305.

(4) Cf. Dict. top. du Calvados par Hifféau, ouv. cit. par M. Counson dans S.L.W., 46, 233.

(5) God. I, 699.

(6) S.L.W., 46, 233.

(7) Origine et formation des noms de lieu, 1885, p. 32.

(8) Cf. Duc. I, 711 s.v. " Boelea " et 783 s.v. " Brolium I

cf. Vilein le Buillet ⁽¹⁾ (Villers-le-Buillet) prov. de Liège.

Le patronymique simple "Buille", procéderait donc d'une dénomination toponymique. Cp. Ducasse, Deleasse, dérivant de "casus", Lg. 4 636.

Comme le fait M. Counson, ⁽²⁾ on pourrait également songer au mot germ. "budil", (habitation ou lieu de compagnie.)

Cet auteur s'étaye surtout d'un texte, cité par God., et tiré de Léop. Delisle ⁽³⁾ où il est dit que boel, boele, désignait au M.A. des lots de terrains.

L'objection toutefois est la diffusion du toponyme à travers la France.

II A côté de "boul", { betula, on trouve aussi, dans l'anc. langue, bonill et le dim. boulean est écrit bonilliau en 1518. God. I. 700 et Compl. VIII, 354.

Dans l'arousse, bonillet est une variété de boulean.

III Mais, comme c'est sans doute le cas pour les :

Bouillon l.d. à Neufchâteau (Liège) ⁽⁴⁾; loc. Luxembourg; Manche, Orne, Basses-Pyrénées.

Bouillargues (Gard)

Bouillancourt (3 loc. de la Somme.)

Bouillonville (Meurthe)

Bouillac (Aveyron, Dordogne, Tarn-et-Garonne)

Bouilly (Aube, Loiret, Marne, Yonne)

et Bouille (Deux-Sèvres, Vendée, Maine-et-Loire) ⁽⁵⁾

notre mot pourrait s'être fixé à notre sol par une application toute spéciale et n'avoir de commun avec les "Buillet", (nom de famille) que l'homonymie.

En général, dit Rol, (Cop. p. 368 - voy. aussi Brunet p. 63 et Grignard 45.) dans nos contrées, la désinence -iacus s'est romanisée en -i ou en ei; ainsi :

Crepiaens > Cripei = Crupet

Maceriacus > Maiserei = Maizeret

Villiacus > Villet (Luxembourg)

Aculiacus > Couillet (Hainaut) ⁽⁶⁾

⁽¹⁾ Ed. Poncelet; ouvrage cité ci-dessus (Balle.)

⁽²⁾ Étude mentionnée.

⁽³⁾ Classes agricoles en Normandie p. 397.

⁽⁴⁾ Kurth. p. 116.

⁽⁵⁾ Voy. Diet. Comm. Fr. pp. 304-305

cf. Kurth, 166 s.v. Bullio.

Lg. 4 356 et 4 372: Bouillargues (Bulliaricus...)

⁽⁶⁾ Rol. p. 368; Kurth, F.L. pp. 515, 448.

Selon Roger (p. 206), le Bouillon, 1751, l.d. à Jambouge serait probablement dû au bouillonnement des eaux de la Semois en cet endroit.

Le radical de notre mot serait en ce cas ou :

le gentilee Bullius + acus

ou encore Budilo + iacus.

Ce dernier est le nom hypocoristique germ. "Budo", "Bando", (F. I. col. 321) développé au moyen du suffixe -ilo. (Putilo F. I. p. 322.)

C'est de ce même nom que procèdent :

Bouilly dans l'Yonne (Bandiliacus en 863) Rol. p. 394 et Kurth p. 479.

et Budling en Lorraine (Budeliacus, 633; en all. Budelinga) Rol. p. 396 (1)

Disons un mot sur l'évolution phonétique de "Budiliacus".

La chute du d intervocalique est chose bien connue. Le i, qui suit la liquide l, mouille cette dernière consonne et, en wallonnie, cette l mouillée est très souvent représentée par lh; cf. Bulhon, (1096), Vilheres (1237), etc (2)

Quant au t final, il faut voir là de la part du scribe un caprice assez fréquent au M. A. cf. Cyneit (1312) (3), Jeh. Faheit (4), Fourreit Fosseit, 1300 (5), Cleit, 1278 (6), Sen Coweit, 1258 (Séque), l. d. à Gerouville, (7) etc. etc.

Enfin pour expliquer le "Bouyet", actuel, remarquons que dans le parler wallon, l'l mouillée s'est simplifiée en Yod, bien avant que cette modification fût généralisée dans le parler français.

Un fait qui donne singulièrement de poids à notre interprétation par un Budiliacus mérovingien, c'est la découverte en l. d. d'une série de tombes mérovingiennes. (8.)

(1) Roger, p. 270, tient le même raisonnement que nous à propos de "Guilly" (1^{er} texte de 1495 Bruneau Patois p. 81), dont il propose comme thème étymologique ou "Pullius", tiré du cognomen Pullus ou "Putilo", "Potilo", formé sur "Poto".

De plus, voy. Bruneau - limite (p. 64) - qui, bien que n'ayant que des formes du XIII^e S. (par ex. Chamouilly) et même n'en possédant aucune, admet pour les toponymes (l. d.) ainsi terminés la possibilité d'une origine gallo-romaine.

(2) Cart. Dinant t. I, 12 et Annales XXXIII, 280.

(3) Cart. Dinant t. I, 91.

(4) Cart. Bouvignes t. I, 30.

(5) Barlier, Hist. de l'Abbaye de Floreffe I, 228.

(6) Poncelet, guerre de la vache, 73.

(7) Roger, p. 272.

(8) Annales XXXIV pp. 80-81.

x Frankon Falosore.

"jusques à Frankon Falosore ki siet enmy roe de Borigne et de Dinant, 1293 Ctr p. 18.

"jusquez à Frankon Falieze 1315 Ctr p. 259.

Ce lieu-dit formait le point limite entre les franchises de Bouvignes et de Dinant. Il semblerait à première vue que ce toponyme est composé de deux éléments également germaniques, mais on verra s.v. "felije", que ce mot quoique d'origine allemande était passé dans le vocabulaire usuel des romans qui l'employaient au même titre qu'un nom d'origine purement latine.

"Falije", fait donc dans cette composition, office d'élément principal, comme "villa" dans Farouville

"cortis" dans Beltoncourt

"mons" dans Herbémont etc, etc.

Voy. à ce propos les sagaces observations que G. Kurth (F.L.I, 120-121) fait sur le mot "Houffalige".

La corruption Falije, Falosore 1293 est due, pensons-nous, à cette circonstance que les terres situées sur la hauteur étaient dites "Wachore",⁽¹⁾ "Walsore"⁽²⁾ et qu'il y aura eu contamination des 2 termes:

Fal(ise) + (Wal)sore, la réhabilitation se faisait en 1315.

Notre thème est donc "Franconis falije", dont le 1^{er} élément représente le nom d'homme "Franco", (F.I col. 515) nom très ancien, fait remarquer G. Kurth (I, 102 et I, 386)⁽³⁾ et qui entre comme déterminatif dans les toponymes suivants:

Franconis curtis 1046 > Froncourt, Liège.

x Frankiniacas

> Franquenee, sous Baviers, Namur.

> Franquenes, sous Court-St Etienne

Rel. p. 389.

Franconis villa

> Franconville (Loiret, Meurthe et Moselle.)

Franconis mons

> Franquemont (Ille-et-Vilaine) Lg. 4 1018.

Franconis mons

> Francmont (Liège) Kurth F.L.I 388.

Pré Francon, 1276, l.d. à Hlobecq (Hainaut) Kurth p. 204.

Voyez du reste la liste dressée par ce dernier auteur (ibid pp. 387-390) et à titre documentaire cf. aussi Lg. 4 536 à propos d'homonymes ayant des thèmes étymologiques essentiellement différents.

(1) 1293 Ctr p. 18

(2) Cart. Dinant II, 332 et cf s.v. "Wachore".

(3) Il apparaît également dans les Chartes de l'abbaye de Stavelot. Halhin et Rel. p. 596.

x Hermitage St Menu.

" A St Menu "	1522 - 1523	CC.
" St Menul en Bouillet "	1533 - 1534	CC.
" hermitage de St Menuz "	1624 - 1632	CC.
" St Menoul "	1618	et II p. 306 et II p. 121.

Monulf (F.I, 1138) > Menul 1533 par la chute de l'f final Grig 4 91.

Menul > Menoul 1618 est l'évolution finale régulière cf. Radulfus > Raoul (1)

(Dans Menu 1522 il faut voir une nouvelle chute de la consonne devenue à son tour finale - Grig 4 79. — le z de Menuz 1624 est parasite.

Quant au passage Monul > Menul, serait-ce à l'instar de l'o tonique liu > èu ?
cf. hōra > èure > Grig 4 46.

Les ermitages ne manquaient pas au M.A. dans notre région : on comptait près de 200 ermites des deux sexes dans le seul " Désert de Marlagne " (2).

Le notre était situé à Bouillet, le long de la route allant vers Dinant. Dans sa chapelle on disait la messe pour les pestiférés (3). Cet endroit pieux est noté sur le plan de " de Deventer ". Il fut supprimé en 1707. (4) Comme on le voit, il était mis sous la protection de St Monulphe. le choix de ce saint est tout naturel : ce 21^e évêque de Tongres (VI^e S.) était fils d'un nommé Raudace, Seigneur ou Comte de Dinant (5).

cf Rue Monulphe - d'origine très ancienne à Liège (Gobert II, 507 et ss.)

et Menfontaine l.d. à Fauvillers (Luxembourg) Kurth p. 60.

Le souvenir de l'emplacement de cet ermitage est gardé par l'érection d'une petite construction de jardin qui a été faite sur ses fondements.

Le Cart de Dinant (6) contient une lettre curieuse où il est fait mention de l'emprisonnement de notre brave ermite, par les Dinantais, en 1465.

x Falze St Menu.

" ez Fallises St Menoul "	1618	Et II p. 121.
" Falise lez l'ermitage St Menuz "	1624 - 1632	CC.
cf. " Hermitage St Menu "		

(1) la finale -ulfus s'altère aussi fréquemment en -on : c'est ainsi qu'à côté de Monoul, on a également Monon, Gengoul et Gengon (Gangulphe) ; Conternon (Cortarnulfus) ; St Gondon (Loiret) ; St Pardon (Girarde) etc. Lg 4 1144.

(2) Annales II p. 45

(3) 1522 - 1523. CC.

(4) A. Henri " Notes sur l'Histoire de Bouvignes " p. 196

(5) Launery p. 239 et Siderius p. 3.

(6) t. VII p. 324 (en note.)

x Pont St Menu.

" Pont de St Menul " 1533 - 1534 CC
 " le pont de pier près St Menuz " 1587 Et II p. 122 (note.)
 Cf. " Hermitage St Menu "

x Coquereauumont . (1)

Voici les graphies de ce mot :

" Coereaumont "	{ 1468 - 1469	C. de l'Hopital St Nicolas.
	{ 1510 - 1511	CC.
" Coquereauumont "	{ 1504 - 1505	CC.
	{ 1549 - 1550	CC.
" Coquerealmont "	1505 - 1506	CC.
" Coerealmont "	1505 - 1506	CC.
" Coquereauumont "	1518 - 1519	CC.
" Cocriamont "	1538 - 1539	CC.
" Coereaumont "	1538 - 1539	CC.
" Coeqreamont "	1543 - 1544	CC.
" Coquereauumont "	1618 - 1619	CC.

Le l.d. " Coquereauumont " n'est pas, à proprement parler, un quartier de la ville, puisqu'il ne semble pas avoir été occupé, du moins par un groupe important d'habitations. Ce terme désigne les terrains élevés à une certaine distance du château vers le Sud, direction de Meerz, et sur lesquels étaient construite une partie des remparts de la ville.

Mais les diverses variantes indiquées ci-dessus, sont également tirées des expressions : " Tour de — ", " Ruelle de — "

Ce nom devait être très répandu dans nos provinces comme patronymique ; en effet, il est encore porté par beaucoup de familles de notre région, et, d'autre part, nous le trouvons appliqué au sol en assez bon nombre de localités :

Citons : " Cocriamont ", l.d. à Mettet (1)

(1) cf " Ruelle de Coquereauumont ", " Tour de — ", " Tour derrière — ", " Tour entre Coquereauumont et le Château "

(2) Ce mot a passé là par les mêmes vicissitudes que le nôtre :

" Cocrialmont "	dans les actes échevinaux d'Aiseau (1358 - 1781)	} cf. Annales XXXII pp. 142 et 152.
" Lense de Kockeriaumont "	greffe d'Aiseau (1506)	
Cocriamont		

"Rue Coquaimont" à Liège (1).

Preit en Kokerealmont, 1416 à Ayenoux (2).

Coqueraumont, à Nefschâteau (Liège) (3).

Coquereaumont, 2 hameaux (Seine-Inférieure) (4).

Ces endroits tirent vraisemblablement leur dénomination des familles qui y avaient des propriétés. Mais il est intéressant de remarquer que ce vocable qui a laissé comme tel des traces dans la toponymie était dû lui-même à une circonstance topographique.

De même que Fossepriez doit se décomposer en Fosse + prie

Grimomont " en Grimo + mont

Merlemont " en Merle + mont

Griffaumont " en Griffau + mont etc.

Coqueraumont " en Coquerelle + mons.

Le bas-latin "Coquerellus" signifiait un marchand de coqs (5); emprunté à la langue latine par des Allemands, d'appellatif, ce mot devint plus tard patronymique et, porté par des germains ou des romans. Francs (6) il se fixa au sol avec pour terme principal la "strasse", haie, etc, ici "mons", etc.

cf. "Kokerellstrasse", nom d'une rue d'Aix-la-Chapelle (7).

"Coquerei haye", à Bilstein (Liège) (8).

C'est du premier l.d. "Coereaumont", que se répandit la famille ainsi dénommée et dont certains rameaux devaient dans la suite apposer leur nouveau nom en d'autres lieux. (9).

(1) "Kokerealmont", 1416 - Gobert, t. I pp. 328-329.

(2) S. L. W. t. 53, 357.

(3) Kurth p. 116.

(4) Dict. comm. Fr. p. 586.

(5) cf. paton. liège "Cokerê", = petit coq; voy. aussi Gggg. (p. 120 s.v. "cok", cokerei, coq de clocher).

(6) Voy. Brunen p. 79 et Kurth p. 104.

(7) Kurth p. 214.

(8) Kurth p. 111.

(9) Qu'il nous soit permis de dire ici que nous trouvons très osée une interprétation de Roger (p. 257) comme celle-ci: Griffaumont (ferme de) < x Grifaldo ou x Grivaldo + mons, alors qu'on nous dit qu'il existe des familles Gribaumont dans le pays.

Relevons aussi l'essai d'explication que s'efforce de donner Roger (l.c.) à la rue de Liège ainsi dénommée: pour et auten, coquerei = petit coq, - mont = voie montueuse, donc: rue du petit coq.

Section III B.

Depuis le "Ri dol Vaux" jusqu'au "Biène des Vatches."

Ri dol Vaux.

Et plus simplement : l'ri, din l'ri. - Voici les formes que nous avons relevées :

le rien dele Vaulx	1512	cc.
le rien del Val	1543	cc.
le ry delle Vaulx	1557	cc.
le ryeux del Vaulx	1609	Et II p. 103.
le rienlx del Vaulx	1624	cc.
le rien qui descend dans les Vaulx	1719	Et II p. 212.

Ce torrent qui prenait sa source dans les terres de Sommières, coulait dans le ravin encaissé qui longe le chemin actuel qui mène à cette localité ⁽¹⁾, coupant ainsi de l'Ouest à l'Est l'ancienne franchise de Bourguès. Comme ses eaux devaient nécessairement entrer dans la ville, il y avait sans doute à côté de la "porte de la Val", un autre passage ; mais, dans les temps d'orage, ce passage ne suffisant pas, les eaux passaient sous la grande porte et c'est ce qui explique ces larges et épaisses dalles qu'on y remarque et qui rappellent les rues de Pompéï. Le rien traversait ensuite la ville par un lit qui existait encore il n'y a pas bien longtemps - le laid Fossi, rue du Fossi, devenue Veuve rue - pour se jeter dans la Meuse à la porte du Quaty. Mais, on comprend que ce torrent ne traversait pas ainsi la ville sans y laisser de traces. C'est ce que nous attestent les Comptes communaux : les eaux charriaient pierres et ordures, emportant tout sur leur passage : pont, pavement, portes mêmes qui un jour, furent enlevées jusqu'à Trêne !... ⁽²⁾. Bien que presque complètement tari, ce torrent causait, il n'y a pas encore bien longtemps, des ravages considérables...

(1) Cette route fut construite en 1855.

(2) cc. de 1626 - 1648.

Les 2 formes latines "rivu" et "riu" ont existé parallèlement (Grandgent, 241, 324; Lg 974) et sous l'une et l'autre les thèmes étymologiques de nombreux toponymes.

La seconde forme, de beaucoup la plus employée ⁽¹⁾, est la réduction de la première: elle a donné les variantes romanes: "riu", "ru", "rut", "rup",

"rupt", "rien", et "rī". (Wall. man. "ri" d. Lisoul II, 206).

"rī" est le résultat de l'accentuation et de la prédominance du 1^{er} élément de la diphtongue, tandis que dans

"rien", l'effort s'est porté sur le second élément.

I

Riu

1) "Riu" sans l'aide d'aucun autre terme, s'est fixé au sol et est le nom actuel de plusieurs localités françaises (cf. Rieu (Ariège)

Le Ru (Finistère)

Ri (Orne)

Ry (Indre) etc.

2) Mais souvent, ce mot a fait fonction de préfixe ou de suffixe, comme dans "Riendotte", "Silencieux", etc.

3) Parfois, il s'est lui-même allongé du suffixe -ellu.

Riu + ellu ⁽²⁾: Boissia-sous-leuze

riuuechial (XIV: S.)	
ruechia, 1459	(Rol p. 25).
ruisseau, 1498.	

4) Ou encore du suffixe -ellu

riu + ellu ⁽³⁾		ruwō	ruart ⁽⁵⁾ 1495, 1609	(Gop. Monceau J.L.W. 55, 327.)
			ruwan 1519	
			ruat 1587	

Guignard 455 ⁽⁴⁾.

L'auteur de cette toponymie cite des vocables similaires à
Pont-à-Celles, Arsimont, Livry etc.

⁽¹⁾ cf. rum. rīu

it.	{	rio
esp.		
port.		
prov.		

⁽²⁾ ruissel, ruisselle, dim. ruissellet.

Autres dim. de "riu" qui n'ont pas laissé de traces que nous connaissions dans la toponymie:

ruiot, riot (cf. wall. richot) ruistel, ruisson et ruissot - God. VII, 263 et 41.

⁽³⁾ roman: ruiel, ruiau, ruau, riuéal, rowal, ruwal God. VII, 262

"Li queil bois, aigue et terre sient entre le riuéal ki court vers Wares d'Otreppe et entre le bois de lue et le bois de Frisey", 1276. Cart. Namur, p. 13. — "Les Ruweaux" (J. d'Outremense. Myreur des hystors VI, 83.

⁽⁴⁾ ū latin atone venant en hiatus s'est changé en i et l'hiatus est comble par un w. cf. ruga) + ella) ruuēle.

⁽⁵⁾ Dans "ruart" il doit y avoir eu une confusion ou une substitution de suffixes.

ruwa aujourd'hui Ruart, ferme à Webbecom (chotin, Brabant p. 221).
 le rivaal 1350, à Rhendremael (Liège) Kurth p. 179.
 le riveal désignant autrefois une branche de l'Ourthe à Liège (Gobet, III, 402).
 le rivaal 1260, à Othée, 1348 à Waremmes (Kurth F.L.I, 178 et 186.)
 Ruau (Loire-Inférieure, Loiret)
 le Ruault (Deux-Sèvres, Nièvre)
 les Ruaux (terre près de Falissoles) Clauset p. 18.
 le R'wan (à Aubier, Luxembourg) Kurth p. 57.
 Rouaux (à Charneux, Liège) ibid p. 113.

II A la forme congénère "Rivu", rif. semblent remonter les variantes romanes "rival", "rivau", "rivot", et les noms topographiques.

"Rif" (Haute-Loire, Isère)

"Rivault" (Saône et Loire, Deux-Sèvres etc) cités par God VII, 262 sv. ruiel

"les Rivaus"

et notre "Fond des Rivaus", cf. ce mot

Cf. les noms propres: Du Rivau

Jean de Rivo ou Durieux 1563 (1)

Guill. de Riveaupont, 1540 (2).

N.B. Ce n'est qu'avec timidité que nous faisons cette distinction entre "riveal" {x rin + ellu} et "rivaal" {x rin + ellu};
 Ainsi, "le rivaal", 1348, à Waremmes, se disait au XIII^e s. "le rivual", (Kurth 186.), et le "Fond d'rivà", à Jupille, était écrit "Rivau", en 1502 (S.L.V. 49, 269).

Al Pire travée.

"à la pierre tronée" 1719 Et II p. 212.

Cette "pierre", qui faisait séparation entre les terres de Bouvignes et celles de Rostenne, devait consister en une masse rocheuse pas bien proéminente au-dessus du sol, puisque, à la date ci-dessus, elle est dite enfouie dans les labours. — Ce bloc, maintenant à jour a été entamé et utilisé pour la construction de deux maisons situées tout auprès et dont l'une est dite "la Cambuse", — cf. ci-après.

Notons une "roche tronée", à Nisme (Namur) (3).

(1) Roland Guilmis p. 61.

(2) Fiefs III, 460.

(3) Annales XVII p. 254.

Cette dénomination locale nous remet en mémoire les noms de lieu de la France rappelant le pouvoir des monuments mégalithiques : "Gierrefitte" (petra ficta), "Gierrelongue" (petra longa), "Pierre-Levée" (petra levata), etc. voy. Lg. 4562 à 566.

Dans notre province elle-même, il y a deux endroits dans le nom desquels on peut voir le mot "pierre" : c'est Gry (canton de Walcourt) < Petrarus ?

et Gerwez (Londroz) < Petrosum vadium? cf. Rol. pp. 554-560 et 556-557.

Voyez aussi : "le perrière" 1525 l. d. à Monceau-sur-Sambre. S. L.W. t. 55, 319 s.v. "Feire".

Al Lambuse. (Bon Air).

C'était le nom que portait une pauvre construction en bois qui servait d'auberge, à mi-chemin de la route de Bourguignies à Soumieres. Cette maison primitive fut remplacée, il y a une petite centaine d'années, par une autre habitation en pierre⁽¹⁾ et le moderne "Bon Air" est bien près de supplanter complètement "Al Lambuse". Le dernier vocable, emprunté du holl. kabuys, ne signifie cantine, petit cabaret que par extension et familièrement (Damm. p. 237) ; il nous est avis que sa diffusion n'a pas été peu influencée par un autre mot voisin de son et de sens : afr. cambre : brasserie (God. I. 772).

"Bon Air" est une dénomination assez répandue et synonyme de Beauregard, Bel-Deil, Belle-Vue, etc.

Fosse aux Porciers.

"Fosse aux Porciers" 1587. Et II, 25.

Le cad. a traduit "Fosse aux bochons". Rien de particulier ne caractérise ce renfoncement circulaire du terrain, qui se trouve au N. de la Lambuse. On sait qu'autrefois les porcs étaient menés dans la forêt pour la glorie. Dans un acte du X^e s. de l'Abbaye de St Pierre, à Gand, on lit : "Villa quas dicitur Antennia, communia silve ad porcos paginandos⁽²⁾" ; encore, dans notre région : "opportunitates et consuetudines in pascuis animalium et porcorum"⁽³⁾ ; ailleurs et plus tard : "item et le dit seigneur... lez pranaigez de tous les porciers qui vont à stelaige..."⁽⁴⁾ ; enfin, voy. cart. Dinant III, 236, acte 241.

C'est sans doute aux lieux où se pratiquait en grand cet élevage qu'on a donné les noms de "porcaria" ou "porcaritia", qui sont respectivement les formes primitives des : "Porchères" (Nièvre), "Porchères" (Ardèche), "Porquerolles" (Var) ; "Porcheresse" (Loiret), "Porcheresse" (Ardèche), etc., etc. (voy. Lg. 4602 et 607) et, notons plus particulièrement "Porcheresse" (Porcaritias, 932), canton de Biney (Rol. 547) et "Fosse-à-la-Theronille" l. d. à Anvelais. (Glaucet p. 19).⁽⁵⁾

(1) cf. "Al Pire travée".

(2) Van Loheren "Chartes et documents de l'Abbaye de St Pierre à Gand" t. I, p. 12.

(3) Holhu et Roland I, 74 (texte de 827).

(4) Record de la Justice de Boussu-en-Fagne, dressé en 1454 (Annales IV, 128). (5) "Bon des bochons" à Fouvillers (Lux.) Kuth. 61.

Le Houriau.

Etcherrau de Rostenne.

"... faisant le dit houriau séparation des terres du dit Rostenne et des apances du dit Prouignes, jusque au fort de Breufève; ; de là, le sentier, faisant un angle presque droit, longe la route au long jusque dessus le berne des Arbalestiers, et se dirige vers Noirmont. 1719 Et II, 211-213.

Le terme désigne donc une sorte de chemin de ronde à la limite Ouest de la commune.

L'auteur de la toponymie de Francorchamps⁽¹⁾ a relevé un "hoir", auquel il donne le sens de talus élevé, rebord d'un champ et il mentionne un sentier du houlay, 1793⁽²⁾.

Celui de la top. de Beaufays⁽³⁾ donne un "houle" avec le même sens de crête, rebord.

Proger (p. 224) cite "sur l'Orlet" = petite élévation de terrain à Jamoigne.

Le liégeois "hoir" signifie dos de couteau et son dim. "hoirelai" = bosse ou éminence dans un terrain.⁽⁴⁾ Le nam. "hurée" = terrain qui va en montant, revers d'un chemin creux.

Hoir (our) est une variante, que God. ne mentionne pas de l'af. eur, or, ur, ur, (sm) = bord, bordure, extrémité (II, 672 s.v. eur). Le mot dérive du lat. pop. *ōrum (cl. ōra), qui est resté dans presque toutes les langues romanes. (Voj. M.L. 6080 et Dam. p. 1642 s.v. orle).

"Houle", "Houlay", "Hoirelay", "Hurée", "Houriau", af. ou fr. mod. "orle", "orlet", "Ori", "Orie", "Orière", en sont des dérivés. (God. II, 625, 627, 640).

La partie principale de notre "houriau" se dit actuellement "Etcherrau de Rostenne".
cf. s.v. "Etcherrau".

Sur les Triés.

Le mot "trien" était familier dans la bouche de nos ancêtres: "un certain trien", "fond estant en trien"⁽⁵⁾, etc. etc. Il est resté attaché, dans sa forme wallonne "tri", à un morceau

de notre territoire où il désigne effectivement un terrain vague et stérile derrière le "Biene Mathi."

Le terme, trié connu en toponymie⁽⁶⁾ et qui sous les formes trié, trihe, tries⁽⁷⁾, trien de l'ancienne langue signifiait proprement fâchère⁽⁸⁾ (God. III, 73-74), fut emprunté au franc "thresh" = terre en fâche. (M.L. 8714). Il est resté dans deux localités du Hainaut:

Le Grand-Trien et Le Trien de Wasores; on le trouve même parfois en composition dans un nom romano-franc dont il constitue l'élément principal: cf. Bibétri, l.d. à Gouppehan (Brun. p. 95).

(1) M. Bouillon S.L.W. t. 46, 254.

(2) *ibid.* p. 254 (en note).

(3) S.L.W. t. 52 p. 229.

(4) *ibid.* I, 312 s.v. 1 hoir; p. 313 s.v. "hoirelai" et p. 318 s.v. "Hurée". Voj. l'étym. proposée par cet auteur.

(5) Et II ff. 22, 24. et voj. Pinoul II, 312, qui indique la prononciation "tri".

(6) cf. S.L.W. t. 51 ff. 212, 220, 229, 232, 235; t. 54 p. 231; t. 49 ff. 332-333; t. 51 p. 301; t. 46 p. 265, etc. Kunth ff. 94, 95, 111.

(7) 1072 Lat. Namur p. 10. (8) trié, en rouche, signifiait un terrain vague sur lequel les habitants du village avaient droit de pâture.

Alōritchamp.

Terre à pacage au Nord de "Su les Brès".

Nos autorités sont partagées sur la prononciation de ce mot : les uns disent "Alōritchamp", les autres prétendent que "Allōritchamp" est plus conforme à la tradition.

Dans le premier cas, le mot doit être décomposé en "Al Oritchamp" et dans le second en "Al Lōritchamp", mais ce qui apparaît certain c'est que nous sommes en présence d'un toponyme dit romano-franc c. a. d. dont le déterminatif est un nom de personne d'origine germanique et l'élément principal un nom commun appartenant à la langue latine.

Examinons tout d'abord la première possibilité. Le -ri- qui termine la 1^{re} partie du mot doit être la réduction de -ricus, une des finales les plus fréquemment utilisées dans l'onomastique franque. cf. Childeicus, Theodoricus, etc. (voj. Lg. 1134 et ss.).

Le thème primitif peut être :

1) Aurici campus. (Auricus F. I, col. 210).

cf. Orinville (Ardennes) Orenhofen (Basse Rhénane)

Origny (Aisne) Oring (Allemagne) et les dérivés Orbet, Oric, Oric, etc.

Aurinsart, 1276 l. d. à Ellezellen (Hainaut) Kuth. f. 212.

2) Alerici campus. (Alo F. I, col. 52).

cf. Allonville (Eure et Loir; Somme) < Alonis villa.

Nalonsart (Liège) < Alonis partum.

Alonsart, 1313 (Chiny) < id. (Brun. p. 94).

Alaincourt (Aisne) < Alonis curtis

Ahicourt (Ardennes) < id.

Alligny (Nièvre) < Aliniacus. (cf. Rol. p. 382).

Phonétiquement comparez : Albericus > Aubry (Lg. 4 1135)

et : le ōbrisō, à Louette St Pierre (Brun. p. 94).

3) Adalrici campus. (Atala F. I, col. 154).

cf. Angicourt (Haute-Saône) < Adalgeri curtis (Lg. 4 1098).

Angerville (Loiret) < Adalgerii villa (ibid. 4 1089).

Villangeard (Eure et Loir) < villa Adalgerdis (ibid. 4 989).

Alais (Seine et Oise) < Adalharadis (ibid. 4 991).

Maison Darimont (Arnimont?) l. d. à Aubriès. (Brun. p. 91).

Nārivā (ni Arivā?) id. à Haulmé (ibid. p. 93).

4) Otherici campus. (Otto F. I, col. 186).

cf. Ogéviller (Meuse et Moselle) < Othgarii villare (Lg. 4 1091).

(2) On pourrait aussi lire = a Lōritchamp pour "Al Oritchamp" cf. à Larbeprie, 1567 pour à l'abripi à Beaupré (I. L. V. 4. 52 p. 220).

Lāmētchamp pour Amēchamp à Francorchamp. (I. L. V. 4. 6 p. 255).

Dgicort, 1120	< Autgisi cortis	(lg 4 1101)
Omicourt (Dise)	< Autonanicortis	(ibid 4 1121)
Offroicourt (Munth. et Hordell)	< Autfredi cortis.	(ibid 4 1092).

Si nous envisageons la seconde hypothèse, nous obtenons :

Lorici campus. (Lorw F.I. col 1018).

cf. Lorenzo, Laurentio⁽¹⁾ qui a donné Lorcé (Liège) et Lorey (Lux.).

Lurichwelt, 1411 l.d. : Quelmes (an. de Boulogne) (Munth. p. 251).

Lorifay id à Longwilly (Lux.) (ibid. p. 82). (a)

et plus particulièrement : al Oribuissou, 1369 l.d. à Haccourt (Liège) (ibid. p. 172).

Et Loribuisson, in date, " " " " " "

Liène Mathi

Colline boisée sur le versant gauche du "ri dol Vaux". Déjà en 1438, il est fait mention à Bourignes d'un Gilleschon Matie, qui possédait des biens sur notre territoire⁽²⁾. En 1537 et 1543 apparaissent d'autres habitants du même nom⁽³⁾. Il en existe encore aujourd'hui.

"Mathi" < Mathaen, représente un cas régulier de l'évolution du $\dot{e} + u > i$. Le "Matie" de 1438 est une autre variante connue. (Lig. 4 24).

bp. "Baile-Mathy" (Annales I, 104).

"Pri Linard Mathy" à Francorchamp (l.l.w.t. 46, 259).

Une très ancienne rue de Liège porte le même nom. (Robert II, 411). cf. Chapelle St Vöhy.

An Etchafför.

Vieux four-à-chaux abandonné et qui se trouve le long de la route de Bourignes à Lommiers. Le mot offre dans sa composition un certain intérêt ; en effet, ce procédé de formation avec le génitif est relativement rare en français et semble d'ailleurs contraire au génie de la langue.

bp. orfèvre, terre-plein, timbre-poste. (voj. Traité 4 200).

Cette observation n'a évidemment de valeur que pour la formation des noms communs, car, dans les dénominations toponymiques, ce procédé est la règle générale à la période franque.

Des localités françaises portent le nom de "Fours" ; elle doivent naturellement celui-ci à l'existence d'un antique "Furnus" ; d'autres sont baptisées du dim. "Furn-ellus" :

"Fournneau", écart à Yzier (an. de Marche) ; "Mettele-Fournneau", écart à Muetto (an. de Neufchâteau) ;

Il y a un "Forcaquier" (Basses-Alpes), qui répond à "Furnus calcarius" ;

enfin, les "beaufour", "bhaufour" remontent à "balis furnus". (cf. lg. 4 586, 579, 580).

(1) Laurus et Laurentius, dit Pol. (ff. 400-407), sont proprement d'origine latine mais en usage aussi à l'époque franque.

(2) b. Chaire Bour. 1438-1439. (3) Jean Mathy, lt I, 246 ; Mathis Bauldugy, lt I, 297.

(a) Lanchibar, (tout d' les Basses Pyrénées) ; Lorignac, (Charente Inférieure) ; Lorigne (Dux-Sèvres). Dict. Com. Fr. ff. 1100, 1173.

L'anc. "rue Chaffour", auj. rue Florimont, à Liège, devait également son nom à l'existence d'un four à chaux en cet endroit. (Robert I, 124.) Voy. "Vies formi." et "Formia".

Taze bheché.

Se trouve dans la même position que le "Liene Mathi", mais plus à l'Est.

En wallon namurois "François" se dit "bhanchi". Un rapporte qu'à la fin du XVIII^e s. vivait à Namur un portefaix qui portait glorieusement le sobriquet de "Grand bhanchi".⁽¹⁾

Comme "berchin" est devenu "bhinchin", (Annales XXXIII, 187).

et "Baptiste" "bitiche", (cf. "Pachi litiche", Top. Monceau... I.L.W. t. 55, 333).

de même "bhanchi" "bhechi", par un phénomène que l'on peut qualifier d'assimilation harmonique.

À rapprocher : "Fontaine bhancheise" l.d. à Beaufays. (I.L.W. t. 52, 209).

"bhincha" id à Wardin (Lux.) (Kurth p. 76).

"la pièce bichet" id à Vance (Lux.) (ibid. p. 55).

Voilà du moins ce que nous pensons ; mais sommes-nous dans la vérité ? Ainsi, qui s'imaginerait que "bichéron" simple l.d. sur les communes de Daverdisse et de Gorchenerette est l'ultime traduction populaire d'une "Fontana bancaronis" citée en 770 dans les chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy⁽²⁾ ?

Al golette.

Ainsi sont dénommés : 1^o un sentier au Nord de la "Taze bhechi".

2^o l'île sur Meuse vis-à-vis du "Liene des Vatches", la carte mil. : "île d'Algolette".

On pourrait peut-être d'abord penser faire dériver ce vocable du mot romain "gau, gaut, gault", que la plupart (cf. Duc. s.v. "qualdus" et Kurth p. 174) font venir du germ. *Wald* (bas-lat. *qualdus*) avec la signification d'endroit boisé, ce qui pourrait avoir été le cas de nos deux l.d. ; toutefois, cette interprétation n'est pas possible : *Wald* et *Wald* auraient donné "gaullette". cf. af. *gauldine* : bois. God (II, 247 s.v. *gaut*) doit donc se tromper en donnant "Goulet", nom de lieu comme dérivant de *gaut*. L'hypothèse de l'intercalation entre la variante "gau" et la désinence diminutive d'un suffixe *l* comme dans *chauber* (Traité p. 63) : *gau-l-ette* est des plus invraisemblables.

Mettant "gau" et "golette" sur le même pied, l'auteur d'un art. paru dans les Annales de la Société arch. de Namur, écrit : "le développement de cette branche de l'industrie rurale (élevage des chevaux et des bêtes à cornes), s'explique par l'existence de nombreux terrains humides "gaux" et "golettes", propres à la production de pâtures." (Annales XXXIII, 65). Influencé sans doute par cette même cir-

(1) Annales XVI, 45.

(2) Halpin et Pol. p. 60.

constance que les "gau", "ga", de nos provinces désignent souvent des prairies naturelles, et aussi par la différence de leur orthographe avec les "galt, gaut, gault", des l.d. français, A. Mahieu, dans le même ouvrage (ff. 200-207), croit devoir chercher l'étymologie des premiers ailleurs que dans le "Wald", germanique et il propose le mot latin "vadum", ou son correspondant germ. "Wad", avec le sens de bas-fond, lieu où l'eau s'accumule.

Il va sans dire que cette hypothèse ne peut pas être admise : "vadum", a donné en fr. "gué" et en wallon "wê"⁽¹⁾ ; son dim. "vadellum", a produit en wall. "wagau" :

cf. Wagaux, village du Hainaut

et Waga, l.d. à Hemptinne (Hol. Lulmin f. 101);

remarquez aussi wêti < wachten ; wêbe < waber (cf. Brun. f. 78 et Kurth II, 90).

Il faut donc trouver ailleurs l'origine du mot "gau". Voy. all. "gau", flam. "gouw", qui signifient champ, campagne... ; ou encore, germ. "gard" = enclos ; dim. gard-inum, jardin, (cf. les "hard", "le hard" de la toponymie française)⁽²⁾...

Mais, quoiqu'il en soit, nous ne voulons pas le rapprochement de "gau" et de "golette", avec cette note générale que l'un dériverait de l'autre. Nous disons générale, car, dans quelques cas on serait porté à admettre cette dérivation : ainsi, un l.d. de Pierre-la-Belonoise s'écrivait en 1607 "le Petit Gaul" (Fief. IV, 21).

III Voici, pensons-nous, où il faut chercher le radical de notre mot, c'est dans le lat. "gūla".

Le sens de passage étroit convient parfaitement à nos deux l.d. :

le premier est un sentier encaissé dans un pli de terrain,

le second, avec la rive, constitue un passage étroit et difficile pour la navigation.

Primitivement, le mot doit avoir été appliqué surtout à des endroits rétrécis et traversés par un mince cours d'eau. Duc. (II, 544) traduit le mot "goulettes" par ruisseau.

Le même auteur (II, 539) traduit "gollia" (rom. golot) par ravin, chemin creux, "locus cavus per quem aquae decurrunt" ; plus tard, par extension, golette aura désigné le terrain avoisinant, humide et de petite largeur. Notons que "golette, goulette" n'est pas dans Godfroid.

cf. af. { goli : queue

{ goulot : cou ; goullière.

wall. { goli : collet, collier

{ goulotte, goulotte : chenal, passage profond et étroit

fr. mod. { goulot : entrée étroite d'un port.

{ goulot : cou d'un vase dont l'entrée est étroite.

{ goulotte ou goulette : rigole pour l'écoulement des eaux.⁽³⁾

(1) Cet auteur ne s'est pas rendu compte que le "u" de gaut provenait de la vocalisation de "l" dans wald.

(2) Les "gau" sont de fait très répandus dans notre région : il y en a à Fosses, Flavion, St. Léger, Falmagne, etc.

(3) Voy. 4333. s.v. "goli" t. I, 226 et s.v. "goulette" t. I, 237 et II, 227.

Les "golettes" sont très nombreuses en toponymie ; en voici un relevé :

" la golet "	à Honcourt-sur-Sambre	(S.L.W. t. 55, 309)
" il golite "	à Beaufays	(ibid. t. 52, 216)
" la goulette de Mirvaux "	à St Leger	(Kuntl. 1 ^{re} liq. p. 327)
" les goulets "	à Brintigny	(Tandel III, 737)
" la galète "	à Fleurus	(Annales XXXII, 54)
" la goulette "	à Rachesourt (Lux.)	(Kuntl. p. 48)
" la goulette "	à Châtillon (Lux.)	(ibid. p. 51)
" les golettes "	à Fauvillers (Lux.)	(ibid. p. 60)
" is golet "	à Frombaze (Liège)	(ibid. p. 119)
" aux gollets, 1356 "	à Visé (Liège)	(ibid. p. 122)
" bois des gollettes "	à Hollaw. (Lux.)	(ibid. p. 66)
" is golet "	à Bernau (Liège)	(ibid. p. 120)
" la goulette ruisseau "	à Froidfontaine	(Hol.-Froid. p. 8)

Enfin, à Liège " la golette " : petit cours d'eau artificiel.

Et Ile et Pont de la golette, aujourd'hui canal de la golette. Cet endroit avait nom Golea ou golette, à cause de son étroitesse relative sans doute, dit Gobat. (I, pp. 593-594).

La Val.

" en la Vaul "	1420	Et I, 77.
" en le Val "	1420, 1772	ibid, 81 et t II, 243.
" en la Vaulx "	1549, 1618	Transports 1549-1551 reg. 92 fol. 29 et Cart. t II p. 120.
" el Vaux "	1577-1578	Cl.
" el Vaulz "	1616-1618	ibid.
" dans les Vaux "	1719	Et II, 212.

Val < vallis. - Vallée qui aboutit à l'église et au fond de laquelle a été établi le chemin de Souverain. Elle porte particulièrement ce nom à l'endroit où le "pi dol Vaux" entre dans la ville.

À gauche, c'est le "liène dol bewis" ; à droite, les "jardins de la Val". Un de ces jardins servit autrefois de champ de tir à notre corporation des archers : "maison bolignon du Combois, en le Vaulx, joignant au cortil et à la voie d'icelluy cortil des archiers du grand berment".⁽¹⁾ La tradition place nos célèbres batteries de cuivre en cet endroit, qui devait être beaucoup plus habité alors que maintenant, à preuve les caves et les substructions mises à jour par les travaux de culture.⁽²⁾

(cf. "Boival", "pi dol Vaux", "Tour del Vaux", "Porte del Vaux", "C. du pieu del Vaux" et "P. du pieu del Vaux".

(1) Transp. Bour. reg. 1494-1539 et ibid. reg. 92 fol. 29, 1549-1551. Et I, 333 (note).

(2) Quoique placés hors de l'enceinte urbaine, les batteurs y étaient suffisamment protégés contre les Dinantais par le château et la t. de brèveaux, et c'est été une téméraire audace q. de s'aventurer dans ce ravin qui est un véritable coupe-gorge. (Bergant. Et II, 45, note).

Parmi les accidents topographiques qui ont servi à désigner des localités, la vallée est un des plus fréquents et des plus anciens. Déjà pour les beltes elle se disait "nantos" et Dinant est au nombre des vocables qui peuvent revendiquer une aussi haute origine. (Lg 4 109-113) Après eux, c'est la "Vallis",

des Latins — dont feront usage plus tard les Romains-Français — qui crée des noms comme "Laval", "Lavan", "Herbeval", "Bossival", "Aquisval" etc. etc. (cf. Lg 4 933 de Brun. p. 92) et autour de nous :

"Elvaux", écart à Bièvre ; "Herlevaux", id à Brupet ;
 "Donveau", id à Morialme ; "Surviaux", bois à Aubée ;
 "Froide-Veau", l. d. à Dinant ; "Belvaux", bois à Morville ;
 "Mastière-Lavaux", etc (vg. carte de l'Etat Major).

Biène dol Fontaine.

"terre descur le Fontaine souz brivecour." 1516-1517 bb.

"terre dele Fontainne." 1517-1518 ibid.

"is terres descur le Fontainne." 1521-1522 ibid.

Un mur d'enceinte traversait cette colline de haut en bas, depuis brivecour, comme le prouve cette citation : "murs desoubz brivecour et dessus le Fontainne" (1). Il était protégé par un ouvrage avancé garni de meurtrières - "barbacanes" - et par deux fortes tours (2). Cette colline est dite "dol Fontaine", à cause du "pieu du Holineau", qui a sa source à sa base.

x Reniedalle.

Par acte du 7 nov. 1471, Jean de Villenfaigne vendit aux frabaltiers de St Georges, "16 gros de rente hypothéqués sur un bien situé aux faubourgs, au l. d. Reniedalle" (3). Il est regrettable que nous n'ayons qu'une seule citation de ce mot intéressant, mais, si nous pouvons nous fier à l'orthographe du scribe du XV^e s., nous devons sans doute le décomposer en "Rainharri + dal".

Le premier élément représente le nom propre germanique Ragon, — Rains, Rainhar — (F. I. col. 1221, 1222, 1232) ; cf. Ragnald, Raimond, Rainaut, Renouard, etc.

Le -é- qui le termine doit provenir de la finale -harius, qu'il s'était appropriée :

cf. à côté de "Rainharri exclusa." > Regnière - Écluse (à cause de la liaison),

"Rainharri villa." > Regnièvre (Vogel). (Lg. 4 IIII, IIII).

Le nom se retrouve en composition dans :

Regnier. Combe,

Regniawé l. d. à bul. des Sarts Annales XXV, 186.

Regniowez (Auden, Miziens, Ligny-l'Abbaye) Brunneau. limite. p. 92

Renescure (Nord)

(1) 1524-1525 ll. (2) 1525-1526 ll. et cf. "Com dol Fontaine." (3) 1470-1474 Leuport. Bouv. fol. 8.

Kennemoulin	(Seine et Oise),
Kennepont	(Hauts-Marne),
Kennerville	(Ardennes, Eure, Loir-et-Cher, Manche,
Renouville	(Manche), etc. - voy. Dict. Com. Fr. pp. 1792-1794.

Quant au second élément, il appartient aux dialectes Scandinaves et bas-allemands et a le sens de "vallée". On le rencontre principalement dans des noms de localités du Boulonnais :

"Belle-Talle", "Wimontalle", etc (origine saxonne) Lg. 4799, et aussi de Normandie :
 "Beedalle", "Bruquedalle", "Dieffedalle", etc. ibid. 41182 et ss.

Il serait peut-être permis de voir dans la composition de ce toponyme un souvenir de l'invasion normande dans nos contrées⁽¹⁾, car, non seulement sont plutôt rares dans notre province les toponymes dont les deux éléments appartiennent à la langue allemande — à l'exception peut-être de ceux composés au moyen du suffixe -ing —, mais encore il faut se demander si le second terme employé ici "dal", était en usage dans le vocabulaire toponymique des Francs. (cf. Lg. 4865 et ss.; Bruncau 1-79).

Cependant, à constater la fréquence relative de ce suffixe dans des toponymes de nos provinces, il semble que la réponse à cette dernière question doive se résoudre dans le sens affirmatif. Cf. en effet :

"Orindal", l.d. à Moine (section de Longvilly). Kurth p. 33

"Djéridalle", id à Limerlé (Luxembourg). ibid.

"Dalhem". ibid. p. 48

"In de Talle", 1545 id à Wals-Betz (Liège). ibid. p. 130

"Dibendalle", id à Paifve (ibid.). ibid. p. 176

et enfin "Prinedalle", localité du Dept. de Doubs, qui, avec "Kenneval" (Aisne) et "Renouval" (Seine-et-Oise), serait un synonyme parfait de notre vocable. Dict. Com. Fr. pp. 1792-1794.

Ri du Molineau.

"sur le rieu du Molinieu", 1512 Cart. de Waulsort II, fol. 88. Arch. État. Namur.

"rieu du moulin", 1584 Comptes recettes générales de Namur fol. 19.

Le ruisseau, formé par une magnifique source sortant du pied du "Liens dol Fontaine", allait se jeter dans la Meuse, en aval de l'ancien couvent des Augustins. Il fut successivement ou simultanément utilisé

pour 1) le molineau, d'où son nom (cf. ce mot),

2) deux affineries à cuivre⁽¹⁾

3) une petite chéisme (cuisse?)⁽²⁾

4) une tannerie⁽³⁾

5) les forges Anand (cf. Li Formia).

En 1792, le cours du ruisseau fut détourné⁽⁴⁾. — voy. "Al Fontaine", "ri dol Vaux", et "Molinval".

(1) cf. aussi "Pserendal", "Pispendal" (Bas-de-Calais); Kurth pp. 363-364.

(2) Sur les rapports des noms Scandinaves et des noms francs, voy. Lg. pp. 276 et ss., et 41230.

(3) cf. Jean de Flavion 1507-1508 C. dom. fol. 17 v°. cf. Antoine de Nassoigne en 1577. le cours d'eau pour y installer une affinatoire à affiner cuivre.

1579-1580 C. p. p. B. B. (4) 1582-1584 C. p. p. g. Nam. fol. 18 v°. (5) ibid. fol. 19 (6) sous l'année Cart. 904 Arch. Roy. - Et II, 13 (note).

Boulevard Lamarache.

C'est un chemin établi à travers le "Biene des Furbastig" pour les besoins de la culture. Le bourgeois Lamarache en fut l'initiateur, il n'y a pas bien longtemps.

Roche aux Tassons. Trou aux Nutons.

Masses rocheuses situées à mi-chemin du "Boulevard Lamarache" et offrant une structure assez curieuse : l'aspect extérieur est celui de l'entrée d'une grotte et un étroit couloir partant de la base pénètre sous les terres. Comme le remarque Godfroid (VII, 631 p.v. Taissonnière), ce mammifère a donné son nom à de nombreux l.d. en Wallonie et dans le Nord de la France. Guichardin, en parlant de notre Comté de Namur, dit : "Et abondent ces bois et forêts en toute sorte de venaison : les cerfs, daims, chevreux, sangliers, lièvres, conils, tissons de toute espèce..."⁽¹⁾

Les blaireaux ont disparu de notre territoire et les Bourguignons traduisent généralement "tassons" par "chiens sauvages". Cf. "Ol Tisnère" à Francorchamps, S.L.W. t. 46, 264.

"La Tessonnière, loc. du Jura

"A Tassenir, 1356 à Visé (Liège) Kurth, f. 121

"En Tassenir, 1328 à Roelinge (ibid) ibid, f. 174.

La "Roche aux Tassons" prend aussi le nom plus poétique de "Trou aux Nutons". Comment se pourrait-il que Bourguignons, avec ses rochers, ses tiènes, ses cavernes, n'ait pas eu ses génies et esprits souterrains !? La Vallée de la Meuse est parsemée de ces grottes mystérieuses ; citons seulement celle de Trène.⁽²⁾

Encore un mot à propos de la première dénomination. Le blaireau, qui en af. se disait généralement Taisson (< lat. pop. taxōnem, d'origine germ.; alt. mod. dachs; M.L. 8606), avec pour variantes, taisse, tasse, taix, dim. taisiel, taissonneau, se prononce en wall. local tasson⁽³⁾, forme que God. (Compl. I, 740) donne dans le texte : "Et li ciers vaut mious del tasson". Cf. af. baisse, wall. basse.

boneau.

"Ners Conna.	1470-1471	C. Chairie Rouv. fol. 64 v°.
"des faulxbourgs de Bour. con dist Conna	1555-1556	C. Recettes fol. 77 v°.
"devant Conmart.	1512; 1546	Cart. Warboul. II fol. 88; Cl.
"Connard.	1522-1523	Cl.
"Konmar.	1530-1531	ibid.
"Conart.	1591-1594	Cl. ; 1691, Cl. II, 229, note.

(1) Lops Guichardin "Description du Comté de Namur" p. 28. Cf. voy. Gisorsoul. II, 286 p.v. "Tasson".

(2) Finales II, 333.

"Conneau."

1596-1597.

CL.

"Conneau."

1746

Lt II, 227.

Par "Conneau", on désigne le quartier Nord de la localité ainsi que les terres avoisinantes.

La forme ancienne "Connant", persistante pendant tout le XVI^e s. révèle un nom propre d'homme de la famille des "Coene", "Conon", etc. Nous n'avons pu trouver de trace d'un nom semblable à Bourignies, mais il subsiste aujourd'hui comme nom de famille à Leffe, en face de Bourignies et apparaît à Dinant dès le XI^e s.: "Conon", était avoué de cette localité en 1604⁽¹⁾; en 1469, j vivait également un "Henri Coene"⁽²⁾ et un "Connant de Clere ou le Chanteur"⁽³⁾.

La variante "Conna", de 1470 et 1555 est de nature dialectale et apparaît couramment dans les anciens textes comme équivalence de au. Pour l'évolution - art > - au, elle est bien connue en wallon. cf. Renard : r'nan ; St Médard : St Mau. Et quant à l'hypothétique "Coene" > "Conant", on sait qu'au M. A. l'usage était de multiplier les variantes d'un même nom par l'adjonction de divers suffixes, dont un des plus fréquents est - art (an, ard) :

Nicolas > Collart,

Hues > Huart

Jean > Jennart,

Henri > Henuart,

Gilles > Gillart, etc.

Tiène des Arbastry.

Telle est la prononciation locale du "berne des Arbalétrier", cité en 1719 (Lt II, 213) et inscrit au cadastre : "Aux Arbalétriers". L'ancienne langue n'avait pas moins de quatre variantes pour désigner l'arbalète (< arcuballista), c'était : l'arbalète, l'arbelst, l'arbalétrie, et l'arbaléstel; le soldat pourvu de cette arme s'appelait : arbalétrier, arbalétré ou arbalétré, arbalétré et enfin arbalétrier (Cod. I, 337 et Compl. III, 164-165); arbalétrier est moderne.

La "Confrérie des arbalétriers de la compagnie Mons. Saint-George" était un serment prospère à Bourignies. Il nous en est fait mention dès 1471⁽⁴⁾. Leur nom indique bien que, du moins dans le principe, comme toutes les milices anciennes, nos "Arbastry" étaient armés d'arbalètes et il ne déplaira certainement pas à la vanité des Bourignois d'apprendre que leurs ancêtres se servaient de leurs armes avec une dextérité remarquable. En 1510, une grande fête réunit à Namur les serments de Diest, de Malines, de Louvain, d'Anvers, etc. De grands préparatifs furent faits à cette occasion et des messagers à cheval envoyés dans toutes les villes du pays pour annoncer le concours. Diverses constructions couvertes d'étoffes ornaient le Marché de l'Ange et des prix de grande valeur furent distribués aux vainqueurs⁽⁵⁾, parmi lesquels furent les arbalétriers de Bourignies, qui l'emportèrent le "maître joial et pris"⁽⁶⁾. Notre colline doit son nom à cette circonstance qu'elle servait de champ de tir de la Compagnie.⁽⁷⁾

(1) Annales II, 90. (2) Cart. Dinant CL. 1464-1465, III, 41.

(3) Gachard: "Collection des documents inédits concernant l'hist. de la Belg.", vol. II, 221. - Cart. Dinant II, 156 (note 1).

Citons aussi un Huart Conneau ou Conneal, seigneur de Poussu en 1319 (Annales XIV, 306).

(4) 1470-1494 Transports Bour. fol. 8 et Annales II, 444. (5) "Mém. cour. de l'Acad. roy. t. XXIV : "Hist. des Comp. mil. de Namur. (6) 1510-1511 CL.

(7) cf. f. suiv. note (a).

Cp. "Impasse des Arbalétriers", ancienne rue de Liège. (Colut I, 50 et p. 1).

Chapelle St Tôhy.

Petit sanctuaire le long de la route de Bougnies à Anhée, au pied du "Liège des Aurbastys".
Aujourd'hui, cette chapelle est dédiée à St Marguerite.

"Dire la messe le jour St Tôhy dans la chapelle du dit Conart". 1677-1690 Transports, reg. 217, 388.

Wall. "Tôhi" ou "Bôhi" = Walhere. — quoique paraissant bizarre, l'évolution phonétique de ce mot est pourtant régulière: "Walherus".

"Wolhier", 1515⁽¹⁾

"Wohier", id⁽²⁾

à cette époque l'l mouillée avait donc déjà fait place au y. cf. s.v. "Bouzet".

"Tôhier", 1526⁽³⁾ cf. *Waldriciaras > Vodecie; Waltharii mansionile > Vatinemil. Lg. 4 1113 et 4 précédents.

"Wohie", 1529⁽⁴⁾

"Tôhi", 1555⁽⁵⁾ cf. pied, wall. pî et s.v. "Liège Matthi".

"Bôhi", actuel à côté de Tôhi

V initial > B, est rare; toutefois:

Verofele (869) > Berouffe (1177) > La Brouffe (Marimbong);

Wangieisi nous (817) > Bagimont 1290 (Brun. Patois p. 68);

*Waulsay (1367) l.d. à Hemphine est écrit Balsay à la même date.⁽⁶⁾

A rapprocher: nous Sancti Rainheri 1133 > Mont St Rahi. (Kalvin et Pol. p. 219).

On sait que St Walhere, qui devint curé d'Onhaye et qui vivait vers la fin du XII^e s. était natif de Bougnies.⁽⁷⁾

- (a) Siderius "Dinant et ses environs", à la p. 23, dit que nos arbalétriers furent établis en 1262 par Gui de Dampierre, qui leur donna un jardin à Louneau. Le jardin est notre "liège", mais Siderius ne nous fait pas connaître où il a trouvé ce renseignement. — Cet endroit n'était pas le seul qui fut pratiqué par nos milices: nous avons déjà vu s.v. "La Val", qu'un jardin situé en ce l.d. leur appartenait; nos archers et arbalétriers s'exerçaient aussi dans un champ, qui devait être aux environs de "Al Houblonnire". cf. Cart. Dinant VII, ff. 313, 337.

(1) Pol. Guilmin p. 10

(2) Pour l'étude de ce mot, cf. Wallonia. X^e, ff. 326-328 et Annales X^e ff. 263-279; (nous avons emprunté à cette dernière étude plusieurs des formes que nous relevons ci-dessus).

(3) Reg. aux transports de la mairie d'Anhée, 1595-1630, fol. 90. Arch. Etat, Namur.

(4) ibid.

(5) ibid. fol. 96 v^e.

(6) ibid. fol. 104 v^e.

(7) Pierre tombale de St Walhere en l'église d'Onhaye et notre texte ci-dessus.

Section IV

Depuis le "Liène des Vaches" jusqu'à la limite Nord de la commune.

Liène des Vaches.

Colline boisée, rocheuse et accidentée au Nord du "Liène des Aurbastres".

La légende veut que ce coteau fut le témoin des multiples raptés qu'organisait Esmerande Goilevaque (1238) ainsi qualifiée par "cil de Hni et cil de Dinant et sans doute " cil de Bouvignes, pour son que devant leurs estaces, " preudoient lor pors et lor vases." (1) En fait, d'autre part, que Grammage appelle Esmerande le "Pontis vaccarum." (2). — Mais alors comment nos Archives ne souffleraient-elles mot du nom de cette colline ayant une origine aussi éloignée ?

Nous croyons plus facilement ce que nous dit un vieux bouvignois qui prétend que ce lieu communal appartenait autrefois à une famille "Levache". Un Nicolas Levache habitait Dinant au début du XVIII^e s. (3); ainsi s'expliquerait la "Montagne de Vaches" du cadastre, corruption populaire pour "Montagne Le Vache." (4)

Il y a un "terme des Vaches" à St Remy-lez-Bhimay,	S.L.W. t. 51, 269.
une "haye de Vaiche" 1684, à Ayeux,	ibid. t. 53, 345.
une "campagne à la Vache" à Hemptinne,	Pol. Guilmoin p. 10.
un "trien La Vache" à Fuvélais,	Blanset p. 131.
un "trien de la Vache" XVIII ^e s. à Fesimont,	ibid. p. 18.

Le commentaire nous fait penser aux "Vachères", "Vacquières", "Vacheresse", "Vacqueresse", noms que portent de nombreuses localités françaises et qui ont pour thème étymologique des "vaccaria", et "vaccaritia", latins. (Lg. 4603 et 606).

Din les Bouichons.

Appellation vulgaire — très communes en toponymie — pour désigner la partie supérieure du "Liène des Vaches": arbrisseaux sauvages et pameux. Wallon bouichon: buisson. (cf. Liégeois I, 77)

(1) Chronique primitive de Heiffenberg - Annales II, 90.

(2) Grammage: "Antiquitates Comitatus Namurensis", ed. de Louvain p. 42.

(3) Annales XVIII^e, 68.

(4) Etant donné l'aspect très accidenté de la montagne, traversée seulement par une étroite "présente", nous ne pensons pas qu'il faille conjecturer qu'elle fut jamais un endroit d'élevage de bêtes à cornes.

Pour désigner un lieu où croissent des arbrisseaux épineux, un taillis, un fourré, l'anc. langue se servait des termes : buissonnage, buissonnade, buissonoi, buissonnière et buissonnoie, reste moderne ;

buisson (mod. buisson) avait pour synonyme buissonnaille ;

enfin, un buissonet désignait un petit bois. (voy. God. I, 256-257 ; Loupl. VIII, 393).

Quel est le thème étymologique de ces nombreux vocables ?

Diez (Gram. der rom. Sprachen I, 206) propose "busus". Nous ne pouvons partager son opinion : le "buis" n'a rien de la nature du "buisson", qui, comme le fait remarquer Godfroid (Loupl. VIII, 353) exprime dans les anciens textes, bien plus l'idée de petit bois, de bois en général, que celle de buisson.

Darm. (s.v. buisson p. 313) fait également remarquer que la dérivation par buis souffrirait des difficultés et pour le sens et pour la forme.

Déjà GLLL (s.v. Boiche pp. 60-61 ; bouche p. 67 et bouhée p. 68) s'était rendu compte de la chose et proposait l'all. busch ... Mais, ce mot n'est-il pas lui-même d'origine romane ?

L'af. "bose", "boes" (> fr. mod. bois), vient de "bosca", mot d'origine grecque, signifiant pâturage, terre à pacage⁽¹⁾. (cf. M.L. 1226).

De l'af. "bose" dérivent, outre les noms mentionnés ci-dessus, :

bouchon	>	fr. mod. buisson ⁽²⁾ (bosquet, touffe) God. Loupl. VIII, 353.
bouxon		
boisson		
boschage	>	fr. mod. bocage
boischage		
boschet	>	ibid. , 336.
boichet		
boschel	>	ibid. I, 690.
boischel		
boschelet	>	ibid. , 691.
boschaille		
boichaille	>	ibid. , 690.
buchaille ⁽³⁾		

Tous ces termes, dans leur ensemble, ont la signification de bois.

Comme toponymes, citons :

"Terre aux Busch", l. d. à Bilstein (Liège) Kurth p. 109.

"Al Buisson", 1260 id à Othée (ibid) ibid p. 178.

(1) Cf. it. bosco et por. bosc.

(2) cf. Louvain bohō ; Liège bouhon.

(3) Voy. aussi af. bouche (fagot) et bouchon (petit fagot) God. I, 694-695.

" Al Monereich Buisson.	1260	l.d. à Fexhe-Stins (Liège).	Kunth p. 177.
" Le Ghat Buisson.	1286	id à Herbelles (arr. de Boulogne).	ibid p. 232.
" A Buisson.	1356	id à Visé (Liège).	ibid p. 121.
" As Buissons.	1369	id à Haccourt (ibid).	ibid p. 172.
" A Bouchon.	1427	id à Lixhe (ibid).	ibid p. 172.
" A vent Bouchon.		id à Jupille	S.L.W. t. 49 p. 236.
" Sur des Buissons.		à Liège.	Gobert IV, 268.
" Sur les Bouchons.		l.d. à Wardin (Luxembourg).	Kunth p. 74.
" Le Bouchon.		localité dépt. Meuse, Louve,	Dict. Com. Fr. pp. 301-302.
" Au Bouquet.	1276	l.d. à Lanquesaint (Hainaut).	Kunth p. 206.
" Le Bosquet.	1459	id à Ellerzeller (ibid).	ibid. p. 212.
" Le Bouchai.		id à Wardin (Lux.).	ibid. p. 72.
" Bouchai.		id à Faimonville (Pr. wall.).	ibid. p. 94.
" Le Bouchet.		localité du Dépt.-Drôme.	Dict. Com. Fr. p. 301.
" Lac du Bouchet.		Haute-Loire	ibid.
" Le Bouchet.		localité Dépt. Nièvre ; Saône-et-Loire	ibid. p. 302.
" Les Boucheaux.		id Vosges	ibid. p. 298.
" Le Bouchet.		id Rhône.	ibid. p. 302.

Un vague rapprochement de sens et surtout le voisinage des sons, sont cause de la confusion qui existe entre les : buissière, lieu planté de buis et buissonnière, lieu couvert de buissons, buis et buisson, considéré comme dérivé du premier.

cf. s.v. "Al Bouchays".

Trou Madame

Dans un des massifs rocheux du "Liège des Vaches", se trouvent deux trous — la carte de l'Etat Major dit "grottes" — qui demandent une attention particulière. Ceux-ci sont distants l'un de l'autre de quelques dizaines de mètres ; ils portent chacun un nom spécial et, dans celui qui est situé à la partie inférieure de la montagne (Trou Madame) on a retrouvé une hache à douille en bronze de l'époque préhistorique¹. Les excavations dans le roc ont un caractère singulièrement sauvage ; celui qui est mentionné en titre est d'accès particulièrement difficile : vu l'état actuel des alentours, nous n'avons pu y pénétrer ; mais nous savons que son entrée présente un hémi-cylindre et que, à l'intérieur, le roc nuancé de bleu, de rouge et de blanc est incrusté de stalagmites.

L'autre offre une entrée beaucoup plus abordable ; l'intérieur^{est} constitué par une pièce spacieuse, régulière, bien voûtée, bien éclairée et bien aérée par l'ouverture ; sa profondeur est d'environ 6 mètres, hauteur et largeur 5 mètres.

¹ Cette hache a été achetée en 1910 par la S.A. de Namur. cf. *Annales* XXXIV, 187.

jusqu'au chemin de Hostenne, qui seront successivement pâturés ou essartés selon un règlement communal.⁽¹⁾

Il peut bien se faire que nous ne devions voir dans notre mot qu'un simple synonyme des : Noireau, Belval, Beauplateau, Grismont, etc. d'origine peut-être romane. Peut-être, car, qui dit que ces vocables n'ont pas une autre origine ?

blervaux (Lux.) a été latinisé en *Clara vallis*,

Orval (ibid) " en *Aurea vallis*, traductions évidemment erronées ;

Grismont, 1276, l.d. à Lessines (Hainaut) Kurth f. 207, et

Grandcourt doivent provenir de *Gratonis mons* ou *cortis* comme

Mancourt dérive de *Mauri cortis* (Lg. 947).

Belœil et Beaulieu (Hainaut), d'après Hol. (f. 474) seraient des altérations de *Palidus*,

Bonnevoie (L.D. Lux.), aurait pour thème primitif *Bonenweg*. (Roger p. 269), et, ce qui mieux est :

Noitron procéderait de *Noderhout*,

Noircarmes " de Nord-Quelmes, (M. Loutois *Dict. de l'an. de l'Éma.*, cit. par Kurth f. 382),

Noirchain " de Noircin, 1179, (Kurth f. 272)

Noirhat " de Neerhain (ibid f. 273).

Enfin, peut-on avancer, a priori, que tous les noms suivants représentent certainement dans leur premier élément l'adjectif "niger" ?

Noircourt (Aisne)

Noirmontier (île dans la Vendée)

Noirliu (Marne ; Deux-Sèvres)

Noirterre (Deux-Sèvres)

Noirval (Futuro)

Noirieu (petite rivière, Aisne)

Dict. Com. Fr. pp. 1511-1512.

Noir ou (l.d. à Marie de Bellevaux, Suisse wall.)

Kurth f. 94.

Noirmont, 1698 (ferme à Pontillas).

Fief IV, 256.

l'abb. Noirmont (Brabant)

Annales t. XXXI, 112

Noirmont (montagne du Jura)

Dict. Com. Fr. f. 1511

de Noiremont (Dise.)

ibid.

Il ne paraîtra donc pas trop osé que nous interprétions la première syllabe autrement que par un simple qualificatif. Que l'on veuille bien remarquer l'ancienneté relative de l'expression, l'étendue du terrain qu'elle désignait autrefois, enfin la préposition et non l'article qui la précède (de Noirmont et pas du Noirmont).

Proposons "Nodharie mons", (Noto, Nodde F. I, 1164), qui aboutirait à :

Noiermont > Noirmont. cf. Lg. f. 1110 et ss.

(1) cf. remarques p. v. "Poival" et "Bouget" : ces noms s'appliquaient autrefois à un ensemble de terres beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui et conséquemment on doit leur attribuer une ancienneté plus haute qu'à ceux qui sont venus dans la suite enpiéter sur leur domaine.

D'autre part, l'n initial peut-être prothétique; ce phénomène n'est pas rare dans nos provinces; cf.:

Afruiture > Nafraiture,

Alonsart > Nalonsart,

Alamont > Nalamont,

Alubressart > Nobressart,

Evremont > Névremont, etc. cf. *hol.* pp. 21-22.

Dans ce cas, il serait permis de conjecturer: Idharri mons (*Idilo F. I*, 1183) > Diermont > Oirmont > Noirmont.

Le l.d. devrait être autrefois la partie de notre territoire la plus au Nord et voilà encore un thème original possible: North-mons.

Aux 18 bonis.

Section des terres de Noirmont. - Nombre de terrains sont ainsi appelés d'après la mesure de leur superficie; il y a des $\frac{1}{2}$, 4, 6, etc. bonis ou bonnis à zupille (*I.L.W. t.* 49, 237), à Beaufayz (*ibid.* t. 52, 233), à Jeneux (*ibid.* t. 53, 372), à Monceau-sur-Sambre (*ibid.* t. 55, 295), etc. etc.

Boni < bonu-arin, mot bas-latin, dont l'origine est inconnue. (*Pisoul I*, 72).

On verra p.v. "Al Saur'nère", le grand usage qui fut fait du suffixe -aria dans le langage toponymique de nos régions ainsi que l'évolution qu'il subit dans sa prononciation.

À sa forme masc. ou neutre, cette désinence fut d'un emploi beaucoup plus restreint, du moins pour ce qui concerne la toponymie. Dans les noms communs et les adjectifs -arin aboutit en

fr. à -ier; en wall. à -î, après être passé par -ir. (cf. *posnî*, *ovî*, *paucî*, *prumî*, etc.).

Boni doit se ranger parmi ces mots. Dans les vocables toponymiques -arin donne, chez nous, en roman -ier, -ir et finalement -y; citons:

Pez (canton de Walcourt) < *Petrarius?,

Spiz (" de Namur-Nord) < Spicarius?,

Gilly < Gyllarin,

Secz (canton de Linzy) < Vicius *Secarius?; ce dernier formé selon le Vicius Aquarius

de l'itinéraire d'Antonin et le Fumus Calcarinus > Forcalquier (Basses-Alpes), cité par Longnon 4578.⁴¹

Comme on le constate, il semble que ce suffixe s'est généralement appliqué à des mots empruntés à la nature ou à ses productions. Cf. le mot suivant.

Au boni do Maieur.

Terre voisine des "18 bonis". - "Certaine terre labourée et en laquelle y avoit espaualtes y mises par le maieur du dit Bouvignes. 1587 Et II, 25.

"le bonnier que le maieur de Bouv. nommé Prunet solloit tenir pour sa part d'aisance. 1719 Et II, 213-214.

⁴¹ Remarquons que c'est le seul nom en -arin, que nous ayons relevé dans cet auteur. Pour les autres, cf. *hol.* pp. 559, 561, 566 et *Leignard* 412.

Al Sau'nère.

Monticule boisé formant une échancrure dans le territoire de Juhée. — La transformation phonétique de ce mot s'établit comme suit :

Vulg. *sablone* (d. *salbone*) + *aria* = lieu où l'on extrait le sable;

s'ablonaria, affaiblissement puis chute de l'ô intertonique;

sōv' nère, le *h* explosif est devenu la continue labio-dentale (cf. la *Savelonière*, *III^e s.* à Jambouque⁽¹⁾);

et le *a* proto-nomine entravé > ô Guignard 419.

Nous avons donc là une forme latine primitive qui s'est transformée en se romanisant.

Mais on pourrait aussi considérer dans ce mot un dérivé du simple *sōblon* ou *sōvlon* : *sōvlon-ière*, aboutissant à *sauv'nère* (mieux, *sauv'nère*) par suite de la chute de l'ô devenu intertonique.

Cependant, ce qui nous autorise à bâtir sur le thème latin, ce sont les formes historiques suivantes relevées par M. Roland (top. nam. p. 574) et qui ont abouti au même résultat par une voie légèrement différente (metathèse) : *sablonaria* > *salvonaria* > *salveneria* > *salvenire* > *savenire*, *sauvenire*.

Il y a des l. d. "Sauvenire" ou "sauvenière", à Dinant, Maillen⁽²⁾, Monceau-sur-Sambre⁽³⁾, Liège; nous relevons plus expressément les suivants relevés de textes anciens :

"A le Saveleniere. - *III^e s.* à Ghislenghien (Hainaut)

Korth f. 205

"Al Savenir. 1328, "El Salvenier. 1350 à Proclunge-lez-Bassenge (Liège)

ibid. f. 174.

Une *sablonnière* (af. *sablonière*) est proprement un lieu d'où l'on extrait du sable; dans l'ancienne langue une plaine de sable était désignée par les nombreux termes "sablot", "sablonaille", "sablonal", "sabloncel", "sablonée", "sablonier", "sablonoi", "sablonois" (God. II, 271).

Le mot "salbone" semble avoir été employé de longue date à l'usage toponymique. Longnon⁽⁴⁾ pense le reconnaître déjà dans "Sablé" (Barthe), où il aurait été en composition avec la termin. celt.-oïdale.

Quant au suffixe -*aria*, il est des plus communs. Non seulement il a servi à former des noms communs et des adjectifs mais aussi de nombreux toponymes, qui, dans l'orthographe officielle de notre région, ont leur finale en -ière, tandis que la prononciation wallonne est généralement en -ère, (cf. Rivière et Rivère; Sommière et Sommère; Sauvenière et Sauvenère⁽⁵⁾).

Le radical de ces vocables appartient tantôt au règne minéral (industrie en général); (c'est dans cette première catégorie que nous devons faire entrer le mot que nous étudions) :

Sablonaria > Sauvenières (Sembroux),

Ferraria > Fraire (Walcourt; Biermonie),

Regularia > Billier (Eghezée),

* *Hastaria* > Hastière

Argentaria > Argentières cf. Rol. pp. 573, 566, 577, 572; Lg. p. 581 et ss.

(1) Rogu. p. 230.

(2) Annales XII, 347.

(3) S. L. W. t. 55, 330.

(4) Hostin et Friet font exception. Il faut noter que dans les noms communs, ce suffixe aboutit généralement à -ère; (poussière, poussière, fumière, gothière, etc.).

tantôt au règne végétal ; ex : *Bucaria* > Bosciers (Beaulieu, St Lérand, Juvénat),
Fraxinaria > Franchiers,
Barcaria > Bahier (Evellet),
Bannabaria > Bénéviciers cf. Rol. pp. 563, 564, 576 ; Lg. 4 587 et p.
 et tantôt au règne animal ; ex : *Armentaria* > Armentières. Lg. 4 597 et p.

On le remarque, tous ces noms procèdent de composés constituant des substantifs ; à ceux-là peut-être on doit en ajouter d'autres qui dériveraient d'adjectifs, comme :

Villa Riparia > Rivière,
Villa Summaria > Soumiers,
Villa Frigidaria > Freys (Waulrodt),
Villa Vicaria > Vehir (Ling) cf. Rol. pp. 573, 575, 576, 579.

À quelle date rattacher tous les vocables ainsi formés ? C'est là une question à laquelle il est bien difficile de répondre. En principe, ils devraient remonter à la période romaine, mais il arrive que les radicaux dont ils dérivent appartiennent au latin de la basse époque ou même au germanique importé par les Francs... cf. Jaffné - arin p.v. "Lux 18 bonis."

Fond Melinne.

Terre de Noirmont, dévalant vers le ravin qui vient de Grange. Cet endroit peut devoir son nom à un ancien propriétaire mais "Melinne" pourrait être également l'ancien adjectif "melin - mellin - meslin", du latin *melinus*, (grec *μηλινος*) qui signifie jaunâtre. (Rol. I, 223). Cf. le nom propre "Melin" et le néologisme "mélinite", dérivé du même mot.

Fond de Grange.

Superbe pâture dans le vallon où prend naissance le ravin, qui descend jusqu'à la Meuse.

"Grainque. 1465 Cart. Dinant I, 141.

"Fond de Grange. 1746 Et II, 228.

Formé du lat. pop. *gránia* (dérivé de *granum*, grain), ce terme signifiait autrefois une ferme, métairie, et en particulier une dépendance de Monastère⁽¹⁾ ; il avait pour synonyme "grangeage", pour dim. "grangete", et le métayer était appelé "grangier", (Rol. IV, 335) ; cf. n. pr. Granger. La ferme de Grange, située dans la direction N.O. de notre l.d., appartient à la Commune d'Anhée ; c'est au voisinage de cette exploitation que notre fond doit son nom.

Cette cense est citée plusieurs fois dans nos archives ; ses propriétés étaient limitrophes de celle de Bouvignes et souvent des contestations surgirent, notamment en 1587 et en 1719. (Et II, pp. 26 et 211).

(1) Ces établissements étaient des espèces d'hospices champêtres et monastiques qui recueillaient non seulement les pèlerins du grand Monastère voisin, mais souvent encore les voyageurs et les étrangers. (ibid.)

Devant le Beau-Bois.

"fossé que l'on dit Devant le Beau-Bois. 1587, 1749 Et II, 26 et 214.
C'est la partie Nord du "Fond de Grange"; le bois, dont il est fait mention, est dit maintenant "Les grands Livôts" (commune d'Anhé; cf. "Petits Livôts").

Il y a à Villers-sur-Lesse un l.d. "Devant le Petit Bois" Annales XXI, 469.

On a vu que nombre de noms de lieux étaient formés sur des noms d'arbres (cf. nos "Terre Alacore", "Terre au Céré", "A Lilhou", etc.); combinés avec un adjectif, ces mêmes noms ont servi à dénommer quantité d'endroits: ainsi *bellus casus* a produit *Beauchêne*,

bellus fagus " *Beaufay*, etc. etc. (Lg 4648 et ss.)

Bois d'Bovène.

" *Boeux*.

Flancs boisés le long de la partie inférieure de ce pavin, qui partant du "Fond de Grange", puis se rétrécissant et se resserrant de plus en plus dans le pli de la montagne, finit par dégringoler parvalement jusqu'à la route de Bouvignes à Namur.

Le bien autrefois communal se dit souvent maintenant "Bois Boeux", du nom de son nouveau propriétaire.

Aux P'tits Livôts.

Crête boisée - taillis de frênes - se prolongeant à l'Ouest sur la Commune d'Anhé où elle prend le nom de "Grands Livôts". (cf. Devant le Beau-Bois.).

Le mot semble obstiné à vouloir nous cacher le secret de son origine.

Le wall. *livrō*, (fr. levant) ne peut être suggéré; tout d'abord les suffixes sont de nature différente et de plus le groupe *cons. + r* se conserve à l'intérieur. Cf. fr. prendrai, wall. *prindri*; fr. mettrai, ^{métrai} wall.

La dernière observation se présente également pour *livrot* (< *librorium* (Duc. II, 103)), qui du sens de mesure de froment passa à celui de champ rapportant cette mesure.

Supposer *livot*, dim. du wall. *livre* (livre) comme *richot* l'est de *ri*, *satchot* de *sac*, paraît fort risqué étant donné l'absence complète de ce dérivé dans le langage populaire.

Nous trouvons dans Duc. (IX, 137, s.v. *Livot*) le texte suivant: "juxta quoddam *Livot* aut *Tonchay*, 1407, que cet auteur interprète comme suit: "si, inquit, particula aut. explicativa sit, ut interdum alibi, *Livot* *Tuncetum* significat, sed si disjunctiva, ut revera mihi videtur, *Livot* credo esse quoniam *Rivot*, litera *r* in *l* mutata, ut alibi non semel et *Livot* vel *Rivot* significare *Rivum* vel *Rivulum*." Nous faisons nôtre cette dernière opinion: comment, en effet, pourrait-on rapprocher étymologiquement *Livot* et *Tonchay*? On a vu aussi s.v. "Bois d'Bovène", qu'il existait dans ce lieu un pavin ne portant aucun nom. *Rivot*, à l'instar de *Rivan* (cf. Fond des Rivaux) est un dérivé de *ri* < *rivus*.

Champioulle.

"le terrain dit Champioulle. 1746 Et II, 228.

Le bien communal était, au XVIII^e s., alternativement divisé en essarts et en pâturages pour l'usage des habitants ⁽¹⁾; il était borné au Sud par le fossé du torrent, qui descend vers la Meuse; à l'Ouest par les propriétés des deux fermes de Grange; au Nord, par les Communes d'Anhée et les possessions de l'Abbaye de Moulin; enfin à l'Est par la grand' route de Bouvignes à Namur ⁽²⁾. La majeure partie de ces terres est aujourd'hui boisée.

Pour former des noms de lieux, "campu" s'est adjoint certains suffixes parmi lesquels - elle semble avoir été préféré ⁽³⁾; citons:

- | | | | |
|-----------------------------------|---|-------------------------|--|
| "En Champesal. 1433 | > | le "Petit Champay. 1680 | l.d. à Ayeneux, S.L.W. t.53, 374. |
| "Champel. (Genève) | | | |
| "Champseau. (Nièvre) | | | |
| "Champioul. 1190 | > | "Campellis. 1271 | > Champseaux, village dituit près de Siglemont; Brun-Tatou p.67. |
| et plus près de nous: | | | |
| "Champioul. l.d. à Chervetogne. | | | Annales IV, 251. |
| "Champale. l.d. à Gvoir | | | |
| "Champêl. bois au Sud de Rosée | | | Voy. Cart. Etat Major. |
| "Champiesse. l.d. à Froidfontaine | | | Pol. Froid. p.13. |
| "Champay. id. à Longvilly (Lux.) | | | Kyrtl p.82. |

Après M. Roland, émettons l'opinion que nos "Champion. (Namur-Nord, hameau d'Hemphinne), pourraient bien dériver de "campus. (cf. Pol. 553; Lg. 4.977; Brun. p.93 où ces auteurs énumèrent des vocables géographiques formés par le même mot latin.).

Quant au suffixe -iola, qui doit avoir servi à former notre mot, il produit généralement la finale -oûle ⁽⁴⁾

- | | | | |
|--|----------------------------------|-------------------|---|
| f. figoûle | < | filiola, | |
| Falmignoul | < | Falminiola | De Heffenburg, Monuments III, 57. (Pol. 508). |
| Fairoul (Fraise) | < | Ferrolis, 868 | Duvivier, Hainaut ancien p.310 (ibid. 568). |
| Matignoul <u>XV^e</u> s. (Matignolles) | < | Matthiliola, 1182 | Annales III, 447. (ibid. 511). |
| Le Hagoul (Hainul, 1678) | l.d. sous St-Henry. lèg. Dalhem. | | Hozer p.220. |

Parfois il aboutit aussi à -ieûle: ainsi, figoûle se dit aussi figeûle.

Dans notre mot, le résultat est -ioûle: campu + iolam; cet exemple n'est du reste pas unique, cf.:

- | | | |
|------------------|-----------------|---|
| "Corioulle. < | Koriolus, 1242 | Cart. de Grandpré t.I, 26 |
| et "En Chapioul. | l.d. à Camines, | Etat des possessions de l'Abbaye d'Argenten à Camines, <u>XIII^e</u> s. (Annales <u>XXXIII</u> , 17). |

(1) Et II, 228. (2) Transports 1735-1769 fol. 180, 186 vs et 187.
(3) Duc. mentionne "campellus, "campicellus. et "campiculus.
cf. l'ap. "Champois, "Champion. (champ); "Champellet, (petit champ); "Champel, -al. (id.), qu'il ne faut pas confondre avec l'adjectif "Champel, -al. < campus + alis, qui est resté dans la locution près Champseaux par opposition à près de civière et est parfois employé comme substantif pluriel pour désigner des prairies.

x Chêne des Minières.

"une estocque de chaîne communément nommée le chêne des Minières. 1587 Et II, 26.

Au début du XVIII^e s., cette source, qui faisait la limite des terres de Bouvignes et de Grange, avait été anachée⁽¹⁾. M. Borquet, qui relève le mot, dit⁽²⁾: "on a, en effet, exploité du fer hydraté sur les hauteurs vers Postenne." Cet auteur se trompe complètement sur la situation de notre l.d.

Le lecteur attentif du contexte ne pourra le situer qu'à l'Ouest du territoire de Champignolle.

Nous avons visité ces lieux: un massif de sapins a remplacé le chêne; le bouleversement du sol ainsi que de nombreux amas de quartiers de roches, qui gisent dans ce coin de forêt accusent nettement l'exploitation d'une antique mine en cet endroit.⁽³⁾

Nous notons: "Les Minières."

l.d. à Vedrin,

Annales III, 222.

" id "

id à Fraire,

ibid. XIV, 208.

"Les Minières du bea bois, 1577

id à Mettet,

ibid. XXXIII, 66; etc., etc.

Plusieurs localités doivent leur nom à une industrie semblable; donnons comme exemples:

Fraire < feraria; Argentière < argentaria. cf. suffixe -aria s.v. "al sans'nère."

Fontaine aux Bécasses.

"dessous la Fontaine au Bécasse."

1719

Et II, 214.

"la fontaine aux Bécasses."

1746

ibid, 228.

Cette source se trouvait non loin du "chêne des Minières"; elle n'existe plus.

Vander Maelen (art. Bouvignes), mentionne la bécasse parmi les oiseaux que l'on remarquait à Bouvignes.

Cf. la "Fontaine à Vacasse" (bécasses) XIV-XV^e s., à Ourelais

blausset p. 19

le "Lac des Bécasses" à Châtillon (Lux)

Kuth p. 50.

Nog. "Al Fontaine."

x Roche aux Moutons.

"la roche aux Moutons."

1587,

1719

Et II, pp. 27, 214.

"la roche au Mouton."

1746

ibid, 228.

Massive rocheuse le long de la route de Bouvignes à Namur et qui marque la limite Nord de notre Commune.

(1) cf. Cart. I, p. 214.

(2) M. Borquet est l'auteur du Cart. de Bouvignes.

(3) Nous insistons sur ce nom parce que nous sommes convaincus que la plupart des Bouvignois ignorent complètement ces choses. Quelle était la nature de cette mine? Extraction de minerai de fer? - Nous l'ignorons; nous n'avons pas relevé de traces de scories de fer. Sur les mines de l'Entre-Sambre-et-Meuse, cf. Annales, XXXIII, pp. 67-68.

x Al ronde Falize.

"alle Ronde Falize vers Anhee." 1315 Et II, 299.
 contre la "foteche aux Montons." A cette date lointaine, cet endroit désignait la limite
 de la franchise de Bourignes vers le Nord. cf. s.v. "Falize."

x Pré St. Georges.

"le pré St Georges." 1987 Et II, 27.

"la Prairie St Georges." 1746 ibid, 27.

Cette prairie est située à l'extrémité Nord de la commune et s'étendait autrefois depuis
 le bas de la "foteche aux Montons" jusqu'à la berge; il n'en reste plus qu'une bande
 étroite entre la Meuse et le chemin de fer.

Il est bien difficile de ne pas voir quelque connexion entre ce pré et la "Confrérie des
 Arbalétriers de la Compagnie Mons. Saint-George." Deux hypothèses se présentent: les
 Arbalétriers se servaient de ce terrain pour certains de leurs exercices de tir (peut-être les tirs
 annuels qui avaient lieu le 23 avril, à la St Georges⁽¹⁾); ou bien, ils avaient une pente sur
 cette terre. En 1472, le serment fonde une messe qui sera dite chaque semaine à l'autel
 St Georges en l'église de Bourignes, moyennant "quatre francs de cens héritable qu'ils avoient
 ja pièce acquis à Maroye de Graing..." et "ung franc de cens héritable qu'ils avoient
 acquis à Willement de Saint-George"⁽²⁾.

Cf. "Terre St Georges" à Forges-les-Bains, S.L.W. t. 51, 300.

Section V

Divin Bourigne.

Mouze.

"Mouze." 1293 Et I, 21; "Moise." 1383, 1420 Et I, 59, 68.

A Mouze, din l'Mouze. — Voici, sans contredit, le mot le plus vénérable, le plus vénérable et
 en même temps le plus vivant, qui ait été prononcé par la bouche de nos aïeux.

Mouze! Vingt générations, trente générations se sont l'une après l'autre transmis le sacré
 vocable, dont l'énergique consécration n'a pas permis qu'il devint jamais reconnaissable.

(1) Annales IV, 432.

(2) Et I, pp. 137-138.

La "Mösa" des mystérieux Ligeux est la "Mouze" de nos contemporains Bouvignois ; la "Meuse" de Doureny, "li Mouze" de Namur, la "Maas" de Gorcum : nom magique comme les flots qu'il dénomme, immortel comme la source qui ne tarit pas...

Les eaux, qui baignent notre territoire par une courbe superbe de plus de trois kilomètres, ont rongé les flancs de nos collines, elles ont battu nos tours et nos vieilles murailles ; furieuses parfois et tourmentées, elles ont envahi nos rues, violé nos demeures, mais, plus souvent encore, elles ont pourri aux enfants qui se miraient dans leur onde...

Le Fils, avec sa science rigide et cruelle, a construit un lit dont l'infidèle ne devait plus sortir, mais, "Mösa" est toujours jeune et belle, elle se conforme difficilement aux mœurs d'aujourd'hui, et, bon ou mal en, elle veut encore trahir...

Les formes anciennes de ce nom impérissable ont été réunies par M. Roland dans sa "Top. Nam." (I, p. 11), pour son étude, voy. aussi: Holder "Altheltischer Sprachschatz" art. Mösa ; Kunth "Fr. Ling." p. 454 ; - Schuermans "Bulletin de l'Institut archéol. liégeois" XXVI, 1997 pp. 1-52 ; d'Arbois de Jubainville "Les premiers habitants de l'Europe" t II, 209.

Chez nous, "Mösa" est devenu "Mouze", comme "Növa" est devenu "Nouve".
Pour les l.d. apparentés à la Meuse, cf. "Li Bè", "Ile de l'Algolette" et "La Batte".

Ile de l'Algolette.

Belle île faisant face au "Cimetière des Vaches" cf. "Algolette".

Divin Bouvigne.

Ensemble des propriétés communales sur la rive droite de la Meuse. Réunies à la rive gauche autrefois par un passage d'eau, elles lui sont aujourd'hui reliées par un beau pont, dont toutefois les Allemands ont privé momentanément les Bouvignois. Un groupe d'habitations, situées au pied de la montagne, abritent une petite population, dont l'importance n'est pas tout à fait négligeable.⁽¹⁾

Ce territoire avait été pendant de longues années, l'objet de violentes contestations entre les autorités liégeoises et namuroises⁽²⁾, lorsque en juillet 1607, un accord fut conclu entre la Principauté et le Comté, attribuant la propriété du l.d. à ce dernier. En oct. de la même année, il fut annexé

(1) Les Archives de Dinant, liasse 41, constatent l'existence, au delà de Montorquail au l.d. "Villet sous figgemont" de plus de 15 maisons. Cf. Siderius p. 55. Apparemment, ce "Villet" devait être constitué par ces habitations. Nous n'avons pu toutefois identifier l'"figgemont" du texte.

(2) Les Dinantais prétendaient avoir été dotés de ce bien dès 1243. Cf. Siderius pp. 26-27. Voy. aussi l'art. Bouv. t II, 82 (note 2). - Siderius p. 27, en note, dit : "un volume entier des archives de la ville de Dinant suffit à peine à reproduire les volumineux mémoires fournis dans cette cause."

par Albert et Isabelle au territoire de la commune de Bouvignes.⁽¹⁾

Terne de Chèvre.

"Terne de Chèvre, 1464 Cart. Dinant VIII, 53⁽²⁾

"Terne des Chèvres, 1465 ibid. cl. p. 59.

"Terne des Chèvres, 1456 ibid. II, 61

Chèvre : chèvre comme pied. pi. — A l'époque romaine, cet endroit aurait été dénommé "Capraria" et aurait pu devenir un l.d. "Labrières" ou "Chèvres", comme on en rencontre dans les Dépt. français de Gard, Hérault, Vaucluse, Dordogne, Loire, Isère et Ardennes.

Les Francs auraient corrompu "Capraria" en "Capraritia" et notre mot serait peut-être aujourd'hui "Chèvre". Cf. Lg 4601, 609. Voy. s.v. "Liège".

Montagne du Calvaire.

Un antique calvaire, remontant à un temps immémorial, est établi sur cette colline.

Au Rond Bois ; au Rō Bois. Bois des Echits.

Bois de papiers, qui, prenant naissance à la crête de la montagne au dessus du l.d. "Sur les Roches", s'étend sur environ un hectare du plateau. Nous avons recueilli trois dénominations différentes de ce lieu : 1) Bois des Echits 2) Rond Bois 3) Rō Bois.

La première est la plus populaire et aussi la plus moderne ; elle est due à la vie errante et vagabonde qu'y menèrent, il y a une cinquantaine d'années, deux individus dits "Echits" (chats).

La seconde est également populaire ; elle répondrait à "Rötindus Boscus", comme :

Longeville répond à "Longa villa", Beaumont à "Bellus rivus", etc.

Mais, parmi les plus anciens habitants, quelques-uns dignes d'autorité nous font remarquer que la prononciation réelle et traditionnelle est "Rō Bois". Dans ce cas, nous pensons que notre vocable

(1) L'acte délimite le terrain comme suit : "La borne se planteroit sur la ditte rue au chemin (route de Dinant à Namur), au côté de la maison neuve qui est au delà le dit chauffour vers Dinant et d'icelle en ligne droite une autre au bord de la rivière et en même ligne jusqu'au bout de certaine vallée de roche... et delà sur la grande roche vers la rivière et à 10 ou 12 pas du bout de la ditte roche seroit plantée aussi une borne et d'icelle tirée une ligne droite vers Houx et tout ce qui sera du côté d'icelle ligne vers la rivière de Meuse seroit pour le dit Namur... Et II, 83 — Cf. aussi Cart. Dinant II, pp. 329 et 33.

(2) Une note d'une écriture du XVI^e s. dit en marge : "Terne de Chèvre est celui pendant à l'effle et allant alle thour de Montorgueille, le terrain faisant partie du l.d. "Dixen Boevigne" fut annexé en 1604. Cf. "Dixen Boevigne".

doit s'écrire en un mot et être rangé à côté des :

- "Homont, hameau de Vierset-lez-Huy,
- "Houmont, Luxembourg,
- "Hancourt, Ardennes,
- "Hossart, Bertrix,
- "Houssart, à Bovigny (Lux.) Kuth f. 91.
- "Houpré, 1336 à Visé (Liège) ibid f. 121.

"Houmemil, "Hauville, "Houville, etc., etc., dans lesquels le premier élément représente un nom propre d'origine germanique : "Hado, sous les formes "Radulfus^(a) ou "Radaldus ; (F. I, col. 1206⁽¹⁾, 1219, 1212 ; Lg. 4 1149 et 4 1054). Sous une autre forme, ce nom se rencontre encore en composition dans Hancourt < Hadonis cortis Lg 4 1029.

Quant au second élément il est la traduction wallonne de "bosus qui, dit Longnon, "figure soit comme terme initial, soit comme terme final, dans un fort grand nombre de noms de lieux., 4 982.

Citons en quelques-uns dans notre voisinage :

- "Hosinbois, au N. de Bièvre Bambois, au N. de St. Gérard,
- "Insebois, ibid. Herbois, au N. de Dorinne,
- "Bois-Laitrie, à Piviere etc. Voy. Carte Militaire.

Sur les roches - sous les roches.

Deux dénominations cadastrales dues à la nature du sol.

Tiene aux Panquis.

Les côtes de notre région ont été couvertes autrefois de bois de buis, que nos pères ont, pour la plupart, vaillamment défrichés. Toutefois, le nom de certains de ces lieux a persisté jusqu'à nos jours et l'onomastique wallonne tout particulièrement abonde en l.d. désignant des endroits où a cru ou croît le buis ; français buissais, buissière. Ces noms remontent à deux thèmes étymologiques différents.

- 1) Le premier type original est emprunté à la liturgie chrétienne : le jour de "Pâque florée, on bénissait dans les églises et on distribuait des branches de buis, qui de là furent surnommées, chez nous, des "panquis, < pascha + arin. (Voy. Liège. 4 43 ; cf. le nom de famille "Pasquier et p^{re} arin, cf. "Aux 13 bônis. Rod. (II, 20) donne ce texte de Jehan des Preis : "Portarent tuis leurs pasques à joies et bandours. "Panquis est dans nos dialectes, un nom commun. cf. L. Ramack "Dict. wall.-fr. II, 395 s.v. "pâke et "Pisoul II, 120. La partie de la montagne ainsi désignée est, de fait, rocheuse et stérile n'ayant que le buis pour toute végétation. Il y a un "tiene ou une montagne aux Panquis, à Fagnoles, à Mariembourg, à Fraigne, à Namur, etc.⁽¹⁾ Par suite d'une tendance excessive de francisation, la montagne du dernier endroit cité

(1) cf. Redward, "Madagais, etc.

(2) Voy. Annales II, 177 ; III, 175 ; IV, 117.

(a) cf. Ile Radulphi, à Liège ; dénomination très ancienne (Gobut III, 332).

fut débaptisée et est désignée aujourd'hui par la dénomination moderne et beaucoup moins poétique de "Montagne au buis". Et ceci nous amène à dire un mot du second thème étymologique qui n'est autre que le mot latin buxu⁽¹⁾. Celui-ci, d'origine et d'application d'ailleurs beaucoup plus ancienne, a eu une expansion plus générale et qui embrasse la Gaule toute entière. Voici un aperçu des suffixes qui se sont appliqués à ce nom et des toponymes qui en ont été formés :

Bux-ialos (Lg. 138)	Buxeuil (Aube)
	Bisseuil (Marne)
Bux-ea (Lg. 656)	Boisse (Dordogne)
	La Bouesse (Allier)
	Boussot
Bux-etu (Lg. 615)	Boissy (Eure)
	Bucy (Aisne)
	Bussy (Ardennes)
	Boussu, Boussu-en-Hague
	Le Bucho, ferme au N.E. de Braine (Brig. 431).
	Bossières (canton de Cambrai, Rol. ff. 563 M.)
Bux-aria (Lg. 595)	Boussières (E. Mannier p. 240)
	Buxières, Bussières, Boissières, Bussières, etc., etc.
	Buissière, d'où le dérivé Buissoret.

On a vu p.v. "Din les Bouchons", qu'il ne fallait pas confondre ce dernier nom avec l'af. "buissonnière", qui signifie lieu couvert de buissons et qui ne dérive pas de buxus, mais de l'af. *bose > f. mod. bois.

Au Grossénois.

Partie supérieure de la montagne au Nord du "Liège aux Pauquès".

"Grossénois" dérive de "grosu alnu + etum". Nous avons dit p.v. "Kaisnoz de Mezy" (v.g. c. 1000), que la désinence -oi était parmi celles qui avait produites le suffixe -etum. A en juger par le grand nombre des l.d. de notre région, ainsi terminés, nous devons même dire que c'est celle-ci la plus fréquente. Nous la rencontrons dans :

Sosoze < *salicetum ? Rol. p. 14	Andoy,
Ponroy < *roboretum ibid. 17	Harroy,
Bauroy < *boryletum ibid. 411	Blaroy, - l.d. près de Picennes,
Halloz, - dép. de Braibant,	Gonoy, - id. près de St. Gérard,
Yroy, - l.d. près de Crupet; les fermes dites "Des bhenoy", à Yvoi, Sosoze, Sorinne, etc. cf. Carte Etat Major.	

(1) Ce mot est devenu en af. bois > mfr. buis > f. mod. buis (M.L. 1430).

L'aulne est un des arbres dont le sol ait le plus fréquemment pris nom; il est employé seul dans:

- | | | | |
|--|------|----------------------|--------------------|
| "Huelle des Oueaux" | 1564 | à Beaufays | S.L.W. t. 52, 211. |
| "Les Oniaux" | 1467 | à Monceau-sur-Sambre | ibid. t. 55, 287. |
| "Les Aulniaux" | | à Doulers | |
| "Les Oulnea" | 1544 | à Ayeux | ibid. t. 53, 367. |
| "Au Oueal" | 1522 | à Jupille | ibid. t. 49, 306. |
| "Alnus (1013) > Olne (51) > Olne, Liège" | | | Hol. p. 13 |
| "Laulne", | | Manche | Lg. 4634 |

Mais le plus souvent, il est uni, comme chez nous, au suffixe -etum⁽¹⁾:

- | | | | |
|------------------------|--|---------------------|--------------|
| "Aulmais", | | Aube, Eure, etc. | |
| "Aulnois", | | Meuse | |
| "Aulnoy", | | Nord | Lg. 4612 |
| "A Lannoy, l.d. | | à Tance (Lux.) | Kuntz p. 54 |
| "Al funoit, 1276, l.d. | | à Goy (Hainaut) | ibid. p. 208 |
| "Al funoit, 1276, id | | à Ellezelle (ibid.) | ibid. p. 212 |

M. Roger, dans les Ann. Arch. Lux. t. 45, p. 238, s.v. "La Trembloie", cite des "funoy",

"Lannoy", "Onet", "Aunoux", "Oueux". Pour notre part, nous relevons un:

"funou", cité par M. Feller dans Guignard 431, et un

"fossez d'Oueu, 1429, cité par l'auteur de la Toponymie d'Ayeux. (S.L.W. t. 53, 356).

Pour la combinaison de "Alnus" avec le qualificatif "gros", cf:

- | | | |
|-----------------|---------------------------|--|
| "Gros-Chastang" | (Lorwé) | |
| "Grosrouvres" | (Munthe et Roselle) | |
| "Le Gros-Theil" | (Eure) | etc. (Lg. 4647 n.), et plus précisément: |
| "Basaulnois" | l.d. à Bassilly (Hainaut) | Kuntz p. 209 |
| et "Grosoneux" | id. à Bharneux (Liège) | ibid. p. 113. |

Aug. Longnon considère les vocables ainsi composés comme devant être reportés à l'époque romaine; M^{re} de Chan. Roland est plus prudent et émet l'opinion que, du moins pour ce qui concerne notre province, "ces sortes de noms sont généralement de création postérieure à la période romaine." (pp. 557-558).

Al Bouchage.

Taillis descendant vers le "Fond des Jivaux". Le mot a été étudié s.v. "Din les Bouchons", comme "buisson", "bocage", etc., il dérive de l'af. *bosc > fr. mod. bois.

L'af. disait "boschaille" - "boichaille" - ou "buechaille" (Cod. I, 690).

La terminaison -age provient du suffixe latin -alia, très usité en roman pour former des collectifs. Cf. futaille, rocaille, firaille, etc. et voy. l'it. boscaiglia.

cf.	"Le Buscalhe", 1342	l. d. à Brognée (Liège)	Kunth p. 187.
	"Le Boshailhe", 1359	id à bras-Avernas (Liège)	ibid. p. 191.
	"Bouchage",	id à Marie-de-Weismes (Pr. Rh.)	ibid. p. 100.
	"Ol Bouchage",	id à Francorchamps	S.L.W. t. 46, 239
	"La Bouchaille",	id à Doreux	Rob.-Froid. p. 71.
	"Al Bruchie",	id à Jalhay (Liège)	Kunth p. 104
	"Le Bouchage",	loc. (Charante; Loire; Rhône)	Dict. Com. Fr. p. 298.

A Nérumont.

Partie de la montagne qui descend vers les "Nivaux" (voj. ci-après); colline boisée, taillée.
 Le terme doit se décomposer en Néri-mont, le premier élément devant représenter un nom d'homme d'origine germanique. Le *pon-ri-*, qui termine cette partie du mot doit provenir de la finale *-ricus*. Longnon (t. 1134 ss.) cite bon nombre de noms de lieux dérivant de semblables terminaisons; cf. *Landerici campus* > Landrichamp (Ardennes)
Walderici cortis > Vaudricourt (Somme),
Andrimont (Liège); *Wattripont* (Hainaut) etc.

1) On pourrait proposer Naicho (F. I, col. 1146):

Naicorici mons

Naic'ri mont (par la chute de l'*o* intertonique)

Nairi mont (par la chute du *e* du groupe *er* précédé d'une voy. cf. *hac'ma* > *hame* (Liège t. 62)).

cf. *Nérigeau* loc. (Gironde), Dict. Com. Fr. p. 1480.

Nairepre, 1632, l. d. à Beaufays, S.L.W. t. 52, 232.

Nairesart, 1632, id. ibid. p. 216.

Narivā, id. à Haulmé, Brunen p. 93.

Néjirive, 1408, id. à Jupille, S.L.W. t. 49 pp. 261-262.

2) Mais, il est permis, — comme il a été fait pour Noirmont, — dont la quasi homophonie avec notre présent l. d. est à remarquer — de supposer la prothèse de l'*n* initial:

a) "Henrici mons" (Henno F. I, col. 746).

"Henrimont."

"Herimont." (cf. *ten'rum* = wall. *tire*; entier = *étir*; boulanger = *bolégi*; Henni = *Héri*.).

b) "Erlorici mons" (Erls F. I, col. 466).

"Eri mont" (chute de l'*o* intertonique et assimilation des liquides).

cf. *Erlonis curtis* > Erloncur, 1184 = Arloncourt (Luxembourg).

* *Erliniacas* > Erligneux, 1260 = Jernée (Liège).

Erlinga, 1060 > Erling cf. Bol. 389.

c) "Herici mons" (Hericus F. I, col. 763).

cf. Herbécourt, Héberville, Herbémont (Heribertus);

Voj. Heribodus, Herimarus, Herimundus, (Lg. 4 1065, 1074, 1123, 1127).

Proppachons:	"Héronfosse, 1603	l.d. à Beaufay,	S.L.W. t. 52, 228.
	"Hérichemaulz, 1458	id. à Agenoux,	ibid. t. 53, 334.
	"Eraville,	loc. (Charente),	Dict. Com. Fr. p. 739.
	"Henryville, 1505	l.d. à Outreau (an. d. Boulogne),	Heintz. p. 248.
	"Herimont, 1276	id. à Flobecq (Hainaut),	Heintz. p. 204.
	"En Héricamp, 1276	id. à Languesaint (ibid.),	ibid. p. 206.
	"Hérifatz,	id. à Marie-de-Weisme (Pr. Rh.),	ibid. p. 98.
	"Hérifoné, 1757 (Hérifoné?)	à Jamoigne.	Hoger p. 229.

Fond des Rivaux.

À l'extrémité Nord de "Divin-Bovigne", le territoire de la commune se termine au l.d.
 "Fond des Rivaux". Celui-ci consiste en un large ravin boisé qui fut autrefois le lit d'un
 torrent. Le wall. "rivaux" peut répondre à un ancien "riveal" ou "rivart", dérivé de
 rif < rive. Le mot a été étymol. p.v. "fri dol Vaux".

Termes génériques.

Sör

Le lat. pop. "exsartum", substantif participial de "exsarcire" (cl. sarine, sarder), issu d'une con-
 fusion "sartum", part. de ce verbe et "sartum" participe de "sarcire", raccomoder (Damm. p. 962),
 a donné à l'af. essart (gardé en fr. mod.), plus souvent sart (sard, sar) avec le sens de
 terre stérile, couverte de broussailles, ou de lieu lieu défriché. (Cod. III, 568 et IV, 319-320).

Le mot est resté dans le dialecte picard avec la première signification, tandis que la seconde est celle
 du "sör" des wallons. (Pisoul II, 243). Cette dernière prononciation, plus répandue que celle de "sö", fait
 exception à la règle qui veut que ar tonique devant consonne devienne ō; cf.:

arbores > ôbe; carne > tchö; barba > bôbe, etc. Lign. 4 11.

"Sör" est resté chez nous un nom commun: "terre et sars faitz sur le nom du sire Tho-
 mas" etc., etc. Ailleurs, ce mot fut employé comme nom de lieu, tantôt seul, tantôt

en composition; ces toponymes sont très nombreux. (Voj. Lg. 4 981 et surtout Brun. p. 94).

Citons en quelques-uns qui se trouvent très rapprochés de nous (carte Etat Major): "Sart-St-Laurent" (Fomes);
 "Les Sarts", bois à Houx, Yvoir; "Geronsart", l.d. ibid; "Renonceau", bois à Florennes; "Davisaux", l.d.
 à Soirme; "Tay-Sart", l.d. à Florennes; "Lul-des-Sarts", etc...

Falize.

Bouvignes possédait de nombreuses falizes. citons : "la f. St Menoul" ; "la f. en la Val" ; "la f. de Bouzet" ; "la f. du tchernau dol Rivis" ; "la f. par delà la Meuse" ; "la f. lez le viel Chaulfour" ; "la francou fal." ; "la f. Dessus Bouvignes" ; "la f. Devant la porte ason Bouvignes" ; "la fonde falize".⁽¹⁾

Notre pierre, à cause de sa rudesse, était réputée pour la fabrication des meules à broyer le seigle ; on appelait ces meules les "Bouvignes".⁽²⁾

On sait que le mot falise (en wall. falize, l' s douce ayant pris le son du f français, altération fréquente en wall. namurois, cf maison : manfone ; grise : grife) vient du germ. *falisa*, rocher.⁽³⁾ "Génétic" avec sa valeur d'appellatif dans le latin du M.A., et delà, avec le même sens, dans tous les patois français de la frontière, depuis le Luxembourg jusqu'au Boulonnais⁽⁴⁾, ce vocable fit partie chez nous de la langue commune et, par extension, y désigna une carrière⁽⁵⁾.

A part dans "Fondelalize" et "Francoufalize", le mot est resté ici un nom commun.

Ailleurs, seul ou en composition, il a formé des toponymes encore usités aujourd'hui :

"La faliche."	l.d. à Julier (Lux.)	Kuth f. 57.
"Al Faliche."	id à Wardin (ibid.)	ibid. p. 72.
"La Falaise."	id à Les Mazures	Brun. p. 78.
"Falise."	id à Haute-Rivière	ibid.
"La Faligeottes."	id à Commarant	ibid.
"Falizent."	id à Espinvaux	ibid.
"Houffalige."	loc. (Luxembourg)	Kuth p. 381, et plus près de nous :
"Falize."	id à Lanef. (Namur)	
"La Falise."	id à Rhins (ibid.)	
"Falisolle."	lde. (Namur)	Voj. aussi l'od. Kuth. I, 421 et cf. s.v. "Francoufalize".

Tchernau.

"Chervoie" (Charvoie, 1534) est une route qui relie Fumal à Lannoy ; (Clauset p. 16).

"Pont charrau" est un pont sur la Semois, à Lannes ;

"Escherapont" est un l.d. à Limerlé ;

"La Chera voge" id à Villers-la-bonne-lau ;

"Rue Chiravoie" à Liège, est une voie carrossable (Robut I, 258) et, à cet endroit,

"Chera voge" se dit régulièrement pour désigner la même chose.

(1) Cf. Et. II, pp. 122, 259, 282, 320, 259.

(2) S.L.W. t. 54, 171.

(3) M.L. 3165 ; afr. "falise", "falaise" ; fr. "falaise" cf. 4442. p. 201 ; Kuth pp. 420-421 et surtout 422 ; Rod. III, 713 et Compl. II, 596.

(4) cf. Fumal I, 410 ; note 3 ; Gissoul s.v. "falize" I, 254. (5) Kuth f. 420-421 et 4442, I, 201.

On le voit, dans toutes ces expressions, "tchirrau" fait fonction de qualificatif; c'est l'ancien adj. charal (charnel), dérivé de carne et qui signifie "par où peut passer un char, un chariot"; il avait pour synonymes charcant, charetière et charoial.

Primitivement adjectif, le mot devint substantif pour désigner une "voie par où peut passer un char". Déjà Rod. signale le nom avec cet emploi (II, 161); c'est dans ce sens qu'il était en usage à Bouvignes dans les deux expressions que nous avons relevées:

"Tchirrau dol Crwis" et "Tchirrau de Postenne";

bp. "Le bhera de Loen" 1390 à Lixhe

Kunth f. 174

"Al bheraiz de Brachenges" 1390 à Proclenge-lez-Brasenge ibid. (1).

Hf. charrau = wall. tchirrau^(a) (c+a > tch et a protonique entravé et précédé d'une palatale) cf. tchirruwe, etc.

Il n'est peut-être pas tout-à-fait inopportun de rappeler ici des noms géographiques comme: "Quartes", "Strée", "bauchie", etc. qui doivent leur origine aux voies anciennes ou à quelque autre circonstance s'y rapportant. (Voj. Lg. 4474 à 4493).

Paschis.

Nous avons cité "le Paschis à li stiene" et "le Paschis à Brest".

Sur "pasenum", le lat. pop. avait forgé "pasenarium", qui donna à l'af. "pasquier" (paschier) = pâturage (cf. Les Pasquiers (Nièvre)); par substitution de suffixe, "pascatium" fut adjoint à "pasenarium" en qualité de synonyme ou à peu près; c'est de cette forme que dérive "pasquis, paschis, etc; fr. mod. pâquis". Cf. fouillis, gâchis, glacié.

Ce français pâquis n'est plus employé que dialectalement:

en Lorraine, sous la forme "pâquis" = terrain vague où l'on mène les troupeaux;

à Liège, "pahiss" = verger, pâturage;

dans le lux. Hain. et Namur, "paschis" = id. id. cf. Rod. II, 20.21⁽²⁾ et Gisors II, 105.

Le changement du groupe pe en la chuintante eh est régulier: cf. Pesco > Pescher;

Asca > Asche; Fruscisca > Frouschy, etc., (Pol. p. 23 et Liqn. 471) et remarquons que cette chuintante provenant ici d'un pe primitif, la graphie devrait en être sch et non eh comme on écrit habituellement.

Tiène.

Les parties de nos montagnes qui portent ce nom sont très nombreuses; nous avons mentionné:

"L. dol Crwis", "L. Mathy", "L. dol Fontaine", "L. des Aubastry", "L. des Vatches",

"L. de bhyre", "L. aux Panquis".

Nos archives offrent la variante Terne, 1587 et 1719⁽³⁾,

mais tiène, qui apparaît dès 1293⁽⁴⁾ est la forme adoptée par l'usage local. (cf. Gisors II, 294).

(1) Cf. aussi les l. d. "bharier", "bharrière".

(2) Roger (248-249) dit qu'en pays gaumet "paquis" désigne ~~habituellement~~

des portes d'entrées et même une place publique.

(3) Et II, 19, 213, etc.

(4) Et I, 19.

(a) cf. Gisors II, 361.

Des deux thèmes *términe et *térmita procèdent deux groupes de vocables ayant eu originellement des sens à peu près synonymes.

Le 1^{er} a donné : à l'it. "termine" ; au prov. "terme" ; au fr. "terme" ;

du 2^d, variante du 1^{er}, viennent : le frison. "tyerde" ; le fl. "tertre" ; le liég. "tier" ;

le chimais. "terne" ; le baumont. "tierne et tierme" ; enfin le namur. "tiène", colline⁽¹⁾.

(Voy. Darm. pp. 2138, 2142 et M.L. 8665).

Ef. les noms de lieux : Terme-sur-Semois — Termes (Ardennes) — Godinterme (Noirefontaine) — Lambéterme (Recoigne), tous noms, dit Proyer⁽²⁾, qui s'appliquent à des monticules ; ajoutons-y : Noir Thier, l.d. à Marie de Weisme (Pusse wall) Ruth p. 99 et Petit-Thier, com. de Luxembourg.

Boye.

Ef. "Boye bhechi". — Employé comme nom propre dans cette dénomination toponymique, ce mot est chez nous d'un usage commun pour désigner un petit bois ayant eu sur souches et par refetons et que l'on coupe de temps en temps^(a). Darm. donne, du reste, l'expression moderne "jeune taillis", avec le sens étendu de bois coupé qui commence à repousser.

God. (suppl. 3, 739) donne ce texte de 1560 : "C'est mauvaise chose de se mener trop matin es tailles ne parmi le bois" ; mais, à taillis, l'anc. langue, comme la moderne, devait préférer "taillis", qui, dérivé de tailler au moyen du suffixe -atius, d'adjectif qu'il était primitivement fut employé bientôt comme substantif. — "Boye" est le subst. verbal de tailler < lat. pop. taliare.

De notre "Boye bhechi", rapprochons :

"A Taille bandron, ^{III} s. à Ghislenghien (Hainaut) Ruth p. 209.

"Al Boie, à Marie de Bellersaux (Fr. Wal.) ibid. p. 96.

"Al Boille, à Porigny (Lux.) ibid. p. 91.

Pisinte.

Outre les routes et chemins principaux qui sont indiqués sur la carte (grand' route d'Hastière à Bour. ; route de Weillen à Dinant ; etc)⁽³⁾ mais que nous n'étudions pas parce qu'ils n'offrent aucun intérêt historique ou philologique, de nombreux sentiers nommés communément "pisinte"^(b) sillonnent les terres et les tiènes.

Proprement ce terme signifie "sentier ou l'on ne peut passer qu'à pied" ; il est formé par : pede sémata > péde + sēnta (cf. Grandjean 4 239) ;

piéd sente

pi sēnte (ē tonique, entravé par nasale + cons. = ē. Cf. cisse).

Le houchi et le Borinage ont "piedsinte", le liég. dit "piesaine".

(1) *térmita > termita > termme (par assimilation de mt à mm, liég. 4 86) > terme > tiène (cf. gèle < herbe).

(2) p. 237. Cet auteur proposait comme étymologie le bas-lat. *terpinus ; cf. aussi d.l.W. t. 46 p. 264. (3) cf. "Le Hainaut".

(a) cf. Gisors II, 283 s.v. taie.

(b) Gisors II, 144.

Wareissians.

"wareissians" et "wareisseauls."

2 juillet 1383 Et I, pp. 58, 59.

"aiges, warisseauls, pasturaiges ou communautiez de la dite ville."

1587 Et II, 19.

Notre première citation indique la partie de terrain "al'encontre et dessus les portes qui sont renu-
riées entre nostre grant molin et la tour ou tenure plainne bhenial ..." c. a. d. environnant l'agglom-
ération primitive. God. (VII, 321) mentionne notre texte mais commet l'erreur d'écrire Bouvines pour
Bouvignes. Le terme est fréquent en toponymie pour désigner des terrains communs, vagues et
particulièrement marécageux, (ce qui devait être le cas pour les nôtres longeant la Meuse).

Dans l'anc. langue, l'orthographe de ce mot était des plus capricieuse : warescals, -chais, -haix,
werissay, warescape, wareschel, etc. (cf. God. VII, 324-325). Le liég. a gardé "wercha", le montois
"waressais", et le namurois "warechais". Cf. "juxta Weriscalpna. 1356 l. d. à Visé (Liège) Kuth p. 123.
Sur l'étymologie du vocable et sur sa nature, voy. G. Kuth s.v. "wercha"; J. Errera "Les Waréchaix"
(d. Annales de la Soc. Arch. de Brux. t. III, 1994); G. Kuth "Gloss. de St. Leger s.v. Wacht", et plus tard "F.L. I, 419;
les toponymes de Jeneux (p. 339) - Monceau-sur-Sambre (p. 336) - Jupille (p. 341) - Beaufays (p. 236) et plus
particulièrement celle de Forges-lég. blinay (p. 304) où M. E. Douy fait une sorte d'histoire de la question.

Ne sera-ce pas apporter une légère contribution à l'étude du sens primitif de ce mot que de signaler
les formes suivantes relevées dans le "Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy" ?

À la date de 824, un don est fait au Monastère, consistant en "pascua cum Watriscampis et perris
legitimis" (p. 70). En 895, d'autres lieux sont laissés "cum aquis aquarumve decursibus,
cum Watriscampis et perris legitimis" (p. 112).

Les originaux étant perdus, ces deux textes
sont tirés de deux copies et, en conséquence des caractères des manuscrits et des hésitations des copistes, les
commentateurs sont portés à croire que les originaux portaient "Watriscapis" de part et d'autre.

Observons : 1°) que la variante "Watriscampum" n'est pas dans Ducange. (Vg. II, 913 s.v. "waterscapum").

2°) que nous avons là une nouvelle garantie de l'opinion de God. Kuth : joint au mot "perrum",
chemin qui traverse, "Watriscampum" évoque inévitablement l'image de lignes coupant les terres en tous
sens, en d'autres termes, de canaux d'irrigation.

3°) que G. Kuth est toutefois dans l'erreur en identifiant la périphrase latine "aquarum decur-
sibus" avec le germ. "Watriscapum"⁽¹⁾, notre seconde citation nous forçant à voir deux sens différents dans
ces deux expressions, — du moins à l'époque où nous sommes. Sans doute le second terme avait-il un sens
plus restreint : cours d'eau artificiel ?

4°) que, dans tous les cas, l'hypothétique "waretum, waretum" : jachère de Vanderkindere⁽²⁾
doit être écarté.

(1) Top. de St. Leger p. 311.

(2) Introd. à l'Hist. des Institutions de la Belg. p. 154, note 3.